

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 20 mars 2019 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 20 maart 2019 te 19u00**

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

Citoyens et citoyennes de Molenbeek, Mesdames et Messieurs du Conseil communal, je vais vous demander tout d'abord en hommage aux événements tragiques qui se sont déroulés à l'autre bout du monde, vendredi matin, une minute de silence.

Je pense que tout le monde sait ce qui s'est passé en Nouvelle Zélande vendredi matin. Nous avons des dizaines de morts à constater dans un attentat d'une organisation, en tout cas de quelqu'un qui se revendique d'une organisation à caractère néonazi envers des citoyens de religion musulmane, attentat perpétré dans les circonstances de l'exercice du Culte.

C'est évidemment quelque chose qui choque chacun profondément et j'ai eu l'occasion de constater que dans notre commune, de nombreux citoyens étaient extrêmement choqués.

Je souhaite au nom du Collège et du Conseil communal de Molenbeek présenter nos condoléances aux familles et proches des victimes qui, même si ces faits affreux ont eu lieu de l'autre côté de la planète, nous ont rappelé qu'il n'y a pas d'attentat juste et que toutes les croyances, toutes les religions, tous les hommes peuvent être soumis de la même manière à des circonstances terribles, par la faute et le fait d'autres hommes. Evidemment ici, à Molenbeek, ces faits prennent une résonance marquante et donc, je vous demande de vous lever et de pratiquer une minute de silence.

*Une minute de silence  
Een minuut stilte*

**Mme la Présidente :**

J'ouvre la séance publique.

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne - Molenbeek commune hospitalière.  
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie - Molenbeek gastvrije gemeente.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole madame Depredomme.

**Mevr. Depredomme :**

Mevrouw de burgemeester, dames en heren van het Schepencollege en van de Gemeenteraad, Beste inwoners van Molenbeek, namens veel solidaire Molenbekenaars nemen wij hier vanavond het woord met als rode draad: de verdediging van de fundamentele rechten van de migranten.

Zoals u weet boden vele burgers sinds een aantal jaren hun gastvrijheid aan waarbij de waardigheid van elke persoon centraal staat.

Deze interpellatie maakt dan ook deel uit van die solidariteit, maar, maakt ook deel uit van de grote campagne “Commune Hospitalière”, die sinds 2017 gevoerd wordt door het CNCD binnen de Federatie Wallonië-Brussel. Reeds 66 gemeentes hebben zich gepositioneerd om het engagement “Commune Hospitalière” aan te gaan, waaronder ook Molenbeek.

Echter gezien de actuele context, zijn wij uitermate bezorgd, en willen wij via deze burgerinterpellatie duidelijkheid omtrent een aantal zaken, en een nieuwe motie “Commune Hospitalière” voorstellen.

Even de draad oppikken: Wat is de burgerbeweging « Molenbeek Commune Hospitalière » ook al weer? Onze groep, geïnspireerd door het CNCD, zag het licht in 2017. Vele gesprekken vonden plaats tussen deze groep, het collectief VSP en de hoofdzakelijk gemeentelijke instanties. Deze hebben uiteindelijk geleid tot een burgerinterpellatie in maart 2018. Op het einde van deze interpellatie, na een ophefmakend debat, heeft de gemeente Molenbeek zich uitgeroepen tot « Commune Hospitalière ». Echter, de gestemde motie was niet de originele versie. Maar toch, een stap vooruit! Vandaag vieren we dan ook de 1ste verjaardag van dit evenement.

Daarnaast willen we ook onderstrepen dat onze gemeente, die zich reeds “gastvrij” profileerde, sindsdien meermaals positief reageerde. Ik geef graag enkele voorbeelden: de organisatie van de Dringende Medische Hulp werd efficiënt aangepakt door het OCMW. Ik denk hierbij aan het organiseren van enkele permanenties voor het collectief VSP, en de inschrijving voor de griepvaccinatie. Ook de positieve deelname van verschillende partijen aan het door ons georganiseerde debat vóór de gemeenteraadsverkiezingen, en haar inspanningen om oplossingen te vinden voor de huisvesting van de groep VSP in het Martini-gebouw, tonen aan dat er een zekere positieve openheid bestaat ten overstaan van het Migratievraagstuk.

En hoe gaat het nu met het collectief VSP? We denken dat we mogen zeggen dat de relatie tussen de VSP en haar omgeving goed verlopen is in die voorbije 5 maanden. De constructieve ingesteldheid van het collectief is hier niet vreemd aan. Wij zagen ook dat veel solidaire burens en verenigingen, enkele moskeeën en zelfs een hotel, matrassen en bedden schonken, evenals dekens, winterkledij, speelgoed, water en voedsel. Er waren ook enkele culturele uitwisselingsactiviteiten met de CCM. De groep kan een lokaal gebruiken voor hun kinderactiviteiten. Ook werd hen de toegang verleend tot douches in de sportcentra uit de buurt. Ze konden ook deelnemen aan 2 uitzendingen van de plaatselijke radiozender Radio Panik. Andere activiteiten zoals een avond met exclusieve getuigenissen over de gesloten centra, zorgden voor een goede interactie met de buurt. Het gevolg daarvan is dat deze groep graag in Molenbeek zou willen blijven. Laten wij, Molenbeekenaars en gemeente, hierom oprecht fier zijn: het is een bewijs en bekroning van ons label « Commune Hospitalière ».

Ook de medische zorgen lijken redelijk goed verzekerd te zijn. Het grootste deel van de VSP heeft een medische kaart. Intussen zijn er ook 2 baby'tjes geboren! Toch zijn er nog een aantal basis behoeften die niet opgelost zijn, of die in het gedrang komen.

Daarom durven we u volgende heel concrete voorstellen te doen: voor wat betreft het verzekeren van de maaltijden, vragen we u om de medische kaart automatisch te koppelen aan het recht op voedselpakketten, wij vragen daarom dat het OCMW in gesprek hierover gaat met de sociale kruidenier Amphora en andere leveranciers van voedselpakketten op de gemeente. Wij baseren ons hiervoor op het Aanbevelingsboek van de coördinatie van Mensen Zonder Papieren.

Op vlak van werkgelegenheid, vrijwilligerswerk of toegang tot vormingen staan we nog nergens. Hoewel zij geen toegang hebben tot de geregementeerde en sociaal beschermde arbeidsmarkt, trekken velen hun plan met zwartwerk. Dit staat gelijk aan situaties van uitbuiting en geen bescherming in geval van een arbeidsongeval. Ook al overstijgt dit de gemeentelijke materies, toch denken wij dat u de visie en wetgeving hieromtrent kunt doen evolueren door u in contact te stellen met uw regionale en federale collega's, bevoegd in deze materie. U weet heel goed dat de arbeid van de Sans-Papiers de Brusselse socio-economische situatie ten goede komt. Het zou dan ook een evidentie moeten zijn dat onze economie ervoor zorgt dat deze werkende groep geïntegreerd wordt in het reglementaire circuit. De anti-discriminatie wet van 2007 voorziet in positieve acties m.b.t. de werkgelegenheid. Maar de uitvoeringsbesluiten ontbreken nog steeds!

Om deze reden vragen we u dus om druk uit te oefenen op uw collega's van de bevoegde instanties.

Een laatste punt dat we wensen aan te halen is hun huisvesting: wat gaat er gebeuren na 21 april 2019 met de VSP? Concrètement pour la VSP, il n'y a pas encore de perspective après leur départ le 21/4. Avec l'aide des associations et le voisinage, la VSP est en train de chercher une habitation en état acceptable et assez grande, afin d'assurer le logement de ce groupe d'environ 100 personnes. Leur désir est de rester ensemble, car c'est une force importante pour eux.

Qu'attendons-nous exactement de notre Commune aujourd'hui? Nous vous demandons quelles sont vos propositions de pistes de relogement pour le groupe VSP après le 21 avril? Un registre des bâtiments vides est-il tenu à jour? Comment Mme La bourgmestre compte-t-elle utiliser son pouvoir de réquisition? Nous avons entendu parler d'un projet pour un bâtiment communal (une école), pourquoi dans de telles circonstances des appels à projets ne pourraient pas inclure des projets de logement pour des personnes mal logées comme la VSP?

Concernant l'occupation actuelle: des charges (eau-gaz-électricité) ont été facturées mais ne peuvent être payées par la VSP (plus de 13.000 euros). Comment la Commune peut-elle aider le groupe? Depuis deux semaines, il n'y a de nouveau plus de douche. Nous vous rappelons qu'une centaine de personnes occupent le bâtiment et que depuis deux semaines, elles attendent des réparations!

La situation précaire de la VSP et leur absence de perspective, prouvent que le combat pour une société plus inclusive et plus juste, est plus actuel que jamais, et que ce combat, nous devons le mener tous ensemble, avec l'aide des autorités publiques et en particulier avec la Commune, merci.

#### **M. Brasseur :**

La première partie concernait surtout VSP, l'occupation qu'il y a ici en face, comme vous avez pu l'entendre.

La deuxième partie est une demande au Conseil de faire une sorte de motion « Commune hospitalière » bis. Comme l'a dit Chris tout à l'heure, cela fait exactement un an que la première motion a été signée. Vous vous souvenez sans aucun doute des débats qui ont eu lieu à ce moment-là et vous savez comme moi que c'est le fruit d'un compromis.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, en sens positif, et je pense que nous sommes murs pour tourner une nouvelle page de ce livre. C'est l'objet de cette deuxième partie : une motion « Commune hospitalière » bis.

Afin de continuer notre travail en collaboration avec notre Commune, nous vous demandons d'adopter une nouvelle motion "Commune hospitalière". Comme vous le savez, cela fait déjà deux ans que nous sommes engagés à faire évoluer notre Commune sur des sujets et faire de « commune hospitalière » plus qu'une déclaration de principe. Nous espérons ainsi être à l'avant-garde de ce beau projet de solidarité. Nous vous proposons donc un texte de « Commune hospitalière » bis que nous voulons faire adopter par Molenbeek. L'idée est de continuer à être le champion de l'accueil, de le formaliser, d'y donner publicité, afin que les habitants de Molenbeek puissent en être fiers.

Nous voulons également militer pour plus de solidarité entre les communes de Bruxelles, mais aussi à tous les niveaux de pouvoirs, Régional et Fédéral. Concrètement, cette motion contient cinq points très simples. Nous insistons sur cinq questions centrales pour lesquelles nous demandons que notre Commune prenne des engagements.

Premier point :

Dans notre commune, tous les bâtiments vides sont des logements.

Deuxième point :

Dans notre commune, la Police ne cible pas les personnes sans papiers.

Troisième point :

Dans notre commune, on n'enferme pas les enfants.

Quatrième point :

Dans notre commune, les personnes belges et étrangères paient le même prix pour les démarches administratives.

Cinquième point :

Dans notre commune, on ne soupçonne pas les amoureux.

Premier point, dans notre commune, tous les bâtiments vides sont des logements. Nous demandons une liste des bâtiments inoccupés, qu'ils soient publics ou privés. A partir de cette liste, il faut travailler dans un cadre concerté pour en faire des habitats collectifs avec des conventions d'occupation avec le secteur associatif concerné. Tous les bâtiments vides appartenant à la Commune doivent être mis à disposition des personnes dont le droit au logement n'est pas respecté. Cela inclut évidemment les personnes sans papiers, sans abris ou ayant des difficultés d'accès au logement.

Parallèlement, notre commune est solidaire avec l'hospitalité citoyenne. Elle n'intimide pas les hébergeurs, hébergeuses qui pallient quotidiennement au manque de protection publique des droits fondamentaux, et à l'abandon du gouvernement fédéral de ses prérogatives en matière d'accueil et d'orientation des personnes migrantes.

Vu les récents événements concernant les hébergeurs, notre commune doit réaffirmer son soutien à l'exception humanitaire, au respect de la vie privée et aux frontières du domicile. Elle doit garantir un environnement sûr et propice à la défense des droits humains en la protégeant des sanctions, représailles ou intimidations.

Deuxième point, dans notre commune, la Police ne cible pas les personnes sans papiers. Les opérations ciblant les personnes sans papiers impliquent des coûts importants à charge des communes. Avec le manque d'effectifs dans les zones de police, ces opérations sont menées au détriment des missions prioritaires que la police locale remplit déjà : patrouille de prévention, travail de quartier, accueil des citoyens ou citoyennes au poste de police, assistance policière aux victimes, recherche et enquête locale, maintien de l'ordre public, circulation, etc.

Les opérations qui ciblent spécifiquement les personnes sans papiers ne font pas partie de ces priorités. Notre commune dispose d'une marge de manœuvre quant à la manière dont sont menées les actions de la police locale. Elle peut limiter le déploiement de moyens et l'usage de la force. En ce sens, nous demandons que la police locale, sur instruction du bourgmestre ou chef de corps ou par tout autre moyen, ne participe ni à des opérations conjointes alliant les contrôleurs des transports publics et les policiers, ni à des opérations de contrôle d'identité sur base de l'irrégularité du séjour des personnes, des enfants ou des familles sans papiers sur le chemin des écoles, aux abords des écoles, à la sortie des lieux de Cultes, des occupations ou dans des lieux où des services d'aide sont offerts.

Notre police contribue à l'égalité d'accès à la justice et à la protection. Elle doit faire primer le statut de victime d'une personne sans papiers quand celle-ci a subi une infraction. Exploitation, violence conjugale, violence dans le travail et on a parlé tout à l'heure du travail au noir, etc. ou quand elle porte plainte.

Troisième point, dans notre commune on n'enferme pas les enfants. Tous les enfants doivent être traités comme des enfants, être protégés, soignés, aidés et éduqués et jouir des droits reconnus par la convention internationale des droits de l'enfant. Pourtant, une ligne rouge a été dépassée ces dernières années, avec la détention d'enfants dans les centres fermés depuis la réouverture, en juillet 2018, des unités familiales à Steenokkerzeel.

Nous refusons que des enfants soient détenus dans le pays, uniquement sur base de leur statut migratoire ou de celui de leurs parents ou tuteurs. Il faut que les enfants soient immédiatement sortis des centres fermés, tout en respectant leur droit de vivre en famille. Nous demandons au Conseil communal de relayer vigoureusement notre demande au Parlement fédéral.

Quatrième point, dans notre commune les personnes Belges et étrangères paieront le même prix pour les démarches administratives. Notre commune doit manifester son hospitalité par des événements très concrets tels que les prix des démarches administratives sur lesquelles elle est pleinement compétente.

Notre commune doit agir directement dans l'amélioration des parcours de personnes étrangères en appliquant pas ou en supprimant les frais de redevances communales spécifiques aux étrangers. Ces frais constituent une barrière supplémentaire à l'accès au droit de séjour. Ils s'ajoutent à la redevance fédérale, jusqu'à 350 euros par requérant exigés par l'Office des Etrangers pour couvrir les frais administratifs de traitement de dossiers lors de l'introduction d'une demande de séjour ou d'une demande de visa.

Cinquième et dernier point, dans notre commune, on ne soupçonne pas les amoureux. Pour les familles dont un ou une conjointe est sans papier, trop de démarches, c'est variable suivant les communes, débouchent sur des reports, voir des refus de mariages ou de cohabitation ou encore sur des difficultés à reconnaître un enfant. Notre commune doit garantir la reconnaissance d'un enfant hors mariage quels que soient les statuts de séjours. Des témoignages nous rapportent que les enquêtes menées par l'Etat civil peuvent être déclenchés devant une future conjointe sans papier, seulement sur base de l'irrégularité de séjour. Cela oblige les familles concernées à devoir renverser la charge de la preuve. Elles doivent prouver leur innocence et leurs intentions. Notre commune ne doit mobiliser les capacités policières qu'en cas d'indice de fraude, indépendante du titre de séjour.

En conclusion, nous demandons que le Conseil communal adopte et mette en œuvre cette proposition en votant si possible à l'unanimité une motion de « Commune hospitalière » bis et enfin pour assurer son suivi comme l'avait d'ailleurs promis la Bourgmestre précédente, madame Schepmans, il faut que notre commune désigne une personne

référente et mette en place un comité de suivi et d'évaluation de son implémentation. Il doit inclure les services de l'administration bien sûr, du CPAS bien sûr, les représentants du Collège bien sûr, des représentants des associations concernées et se réunir au moins deux fois par an.

Dès son adoption par le Conseil communal, cette motion sera transmise à monsieur le Président de la Chambre et aux différents chefs de groupes parlementaires, ainsi qu'à monsieur le Premier Ministre.

Nous vous remercions sincèrement pour votre attention.

**Mme la Présidente :**

Merci, je vais donner la parole aux groupes politiques. Chacun des chefs de groupe va disposer de trois minutes pour argumenter. Je vais préciser, parce que les citoyens vont peut-être être étonnés mais, chers citoyens, vous devez savoir que nous avons l'habitude à Molenbeek d'avoir des Conseils communaux assez longs et que lors du dernier Conseil, j'ai averti nos conseillers que nous allons désormais suivre le règlement d'ordre intérieur à la lettre. A vous, je ne l'ai pas appliqué à la lettre, je vous ai laissé plus de temps parce que vous êtes citoyens et bienvenus et vous n'êtes évidemment pas informés de ce que j'ai dit au précédent conseil, par contre tous nos conseillers sont bien informés que leur micro sera désactivé à la fin de leur temps de parole, de manière à ce qu'il y ait une égalité de traitement entre chacun, que je ne puisse être accusée de partialité et que nous puissions mener nos débats dans la plus grande des sérénités.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Ça fait deux fois que cette plateforme qui porte, enfin le comité « Molenbeek Commune hospitalière » vient nous trouver au Conseil communal avec des revendications bien évidemment légitimes que nous soutenons même si les choses sont un tout petit peu plus complexes par rapport à certaines revendications. Mais néanmoins, il y a des urgences. Parmi les éléments mis en avant, moi, je retiens que fin du mois d'avril, il va falloir en toute urgence trouver un lieu d'hébergement pour la centaine de personnes qui logent aujourd'hui dans le bâtiment qui se trouve en face. Ici, évidemment, mon groupe demande à la majorité et au Collège de très rapidement venir avec des propositions de solutions de relogement de toutes ces personnes.

Il y a mesdames, messieurs, qui sont intervenus, un point pour moi qui est essentiel. La plupart des personnes qui logent dans ce bâtiment sont soit en attente d'une régularisation, soit en attente de pouvoir obtenir un statut administratif. Je pense ici et c'est un appel solennel que je fais à l'ensemble des représentants des différentes formations démocratiques, c'est de pouvoir chacun dans nos partis respectifs, nous sommes à quelques encablures des élections fédérales où il va falloir se battre pour essayer d'obtenir une procédure ou une action ou une opération de régularisation comme celle que nous avons connue en 1999 et en 2009, parce que la priorité effectivement, c'est de pouvoir reloger les personnes, répondre aux questions d'éducation, de soutien par rapport à l'accès à la santé et je me réjouis de voir que le CPAS remplit pleinement son rôle avec la carte médicale, mais il est important de pouvoir porter le message, c'est que nous souhaitons pour après que le prochain gouvernement soit mis en place, une opération de régularisation et des critères objectifs afin que ces personnes puissent sortir de la clandestinité et retrouver une vie digne dans notre société. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Concernant l'occupation VSP, je tiens tout d'abord à remercier les citoyens qui sont venus nous parler ce soir, parce que c'est finalement le message le plus important, il vient de là. Je voudrais remercier les associations, les citoyens qui se sont mobilisés, le quartier, les commerçants pour l'accueil des gens dans ce bâtiment. Je tiens quand même à le rappeler. Il y a des Molenbeekois, des Molenbeekoises, des gens venus d'ailleurs qui s'occupent quand même de ces personnes qui ont un parcours difficile actuellement et je tiens vraiment à les remercier chaleureusement.

Je tiens aussi à rappeler peut être pour certains esprits amnésiques que je me souviens que quand la Bourgmestre a prêté serment, qu'elle est devenue Bourgmestre, je pense qu'elle n'a pas ménagé ses efforts pour tout mettre en œuvre pour trouver une solution de logement, en tout cas temporaire, et ce n'était pas gagné d'avance, puisque je pense que les négociations avaient duré presque un an avec le propriétaire et donc, je tiens quand même à rappeler cet élément-là et ici-même, j'avais dit que je faisais confiance au Collège et à la Bourgmestre et en tout cas, là-dessus, j'ai eu tout à fait raison de faire confiance et je fais confiance pour les réponses qui pourront être apportés à toutes les questions.

Concrètement, au sujet de la motion, merci de venir avec une motion bis. Molenbeek a toujours été une commune, une terre d'accueil et elle doit le rester et elle le sera encore plus à l'avenir. Alors moi, au nom de mon groupe, aucun problème sur le principe d'adopter des motions. Je l'ai dit dans l'opposition et je le redit dans la majorité, peut être que simplement pour être plus pragmatique et plus concret, nous laisser le temps simplement de nous voir entre chefs de groupe, parce que j'ai quand même entendu que vous aviez la même volonté que nous d'approuver une motion à l'unanimité. Je pense que c'est ça le signal qu'on veut quand même lancer et quand j'ai dit que je m'exprimais au nom de mon groupe, ce n'est pas tout à fait vrai, parce que je pense qu'ici quand même, à une très large unanimité, on a approuvé la présente motion. On a aussi approuvé la motion contre les visites domiciliaires.

Je voudrais vous remercier pour le travail que vous faites, pour le rappel que vous avez fait ce soir, parce que vous êtes venus avec un tas de revendications sur des compétences qui ne sont pas liées à la Commune, mais qui sont liées au niveau régional, fédéral, même européen et nous sommes à quelques encablures des élections, et je pense que ce n'est pas un mauvais moment de le faire parce que les partis viennent avec leur programme politique pour les élections et mon programme, j'en suis pas peu fière, je vous invite à le consulter et je conclurai avec une phrase, madame, que vous avez dite et c'est notre leitmotiv également, nous devons nous battre tous ensemble pour une société plus juste et inclusive.

Je rajouterai simplement que nous mesurons la qualité d'une démocratie dans la manière dont on traite les plus fragiles et j'ai envie de dire à ces occupants qui sont ici ce soir, qu'à partir du moment où ils ont fait le choix de vivre ici, ce sont des Molenbeekois à part entière.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

La question d'immigration est une question extrêmement importante et sensible à tel point que c'est elle qui a fait tomber le gouvernement fédéral et on sait que c'est une question qui est assez complexe et les communes sont vraiment en première ligne de ce qui se passe sur le terrain et en ça, je pense qu'il y a peut-être quelque chose qu'on pourra même rajouter dans la motion que vous proposez, c'est vraiment demander à la commune d'être le relais de cette réalité des migrants sans papiers ou avec papiers qui doivent se débrouiller au quotidien avec surtout la solidarité des citoyens plutôt que de l'Etat.

J'avais eu l'occasion, quand j'étais échevine de la Cohésion sociale, de participer à certaines réunions au niveau international pour relayer ce point de vue local. Je pense que c'est extrêmement important et donc, votre interpellation au niveau communal, elle est importante pour ça aussi, pour qu'elle puisse permettre ce relais.

Je voudrais vous remercier parce que vous êtes tenace dans votre combat, puisqu'on s'est effectivement déjà rencontré au sein de ce Conseil communal, mais également au cour de réunions de travail et vous venez chaque fois avec un travail qui est déjà bien construit, ce qui n'est pas toujours le cas. Quelque part, vous nous facilitez la tâche, d'autre part vous nous la rendez plus difficile parce que certaines des propositions peuvent paraître très intéressantes d'un point de vue purement militant. Elles sont parfois plus difficiles à mettre en pratique une fois qu'on est dans un exécutif et c'est ça qui avait créé quelques tensions autour de la première motion.

Je voudrais vous remercier à titre personnel parce que vous venez sur un sujet aujourd'hui, pour mon dernier conseil communal et je quitte le conseil communal parce que je vais justement travailler sur ces questions-là et donc je dois quitter le Conseil communal pour ça et ça me permet de faire la liaison.

Plus fondamentalement sur le fond de votre motion, tout d'abord sur la question de la voix des sans-papiers, je pense effectivement que il y avait eu une proposition notamment par rapport à, vous l'avez citée, la fameuse école du Korenbeek qui est actuellement vide, de la laisser en suspens, le temps de voir s'il y avait une solution de relogement pour vous. Et donc moi, j'invite le Collège éventuellement de geler la convention actuelle au moins jusqu'au mois d'avril, en attente de voir quelle solution il pourrait y avoir pour reloger le groupe de la voix des sans-papiers. Ce bâtiment est là, et je pense que même si les projets qui doivent pouvoir être accueillis dans ce bâtiment sont importants, ici il en va de l'accueil de personnes qui n'ont pas d'autres lieux et donc, je pense que ça pourrait être un geste fort de la Commune.

Je rejoins mon collègue par rapport à l'enjeu de la régularisation et là, je pense vraiment que la Commune doit pouvoir jouer son rôle de relais de la réalité de ces personnes qui sont là depuis des années et qui n'arrivent pas à se faire reconnaître et qu'effectivement en période préélectorale, chacun d'entre nous peut aussi mettre le paquet auprès de nos partis par rapport à ces questions-là.

Sur la deuxième partie, en entendant les différents points, je pense qu'il faut nous laisser du temps parce que je pense qu'il y a deux, trois propositions très concrètes dans ce que vous faites qui à mon avis ne sont pas praticables et ce serait vous mentir que de les voter sans en avoir la possibilité.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.



**M. De Block :**

Merci d'être venu, merci pour votre ténacité, merci à tous les gens qui appuient aussi et à la limite je dirais, je voudrais que vous ne deviez plus revenir. Je voudrais que votre situation se régularise et qu'on trouve des solutions durables.

Je me rappelle que quand vous êtes venus, le PTB avait introduit une motion qui finalement n'a pas été votée parce qu'une solution a été trouvée, une solution qui maintenant et on le savait déjà à l'époque, était temporaire. La question qu'on avait posée à l'époque, c'était est-ce que la Commune va déclencher le mécanisme qui permet de réquisitionner ? Déjà à l'époque, on a dû avouer qu'on ne l'a pas fait et en fait, c'est un mécanisme qui prend six mois. Je repose la question, est-ce que, je pense que c'est le CPAS qui est aux manettes et qui doit quelque part officialiser la demande pour ouvrir des logements dans le processus d'une réquisition. Je pense que c'est urgent. Molenbeek a des logements et des bâtiments vides. Il y en a un qui a été cité. Je pense que Molenbeek fait partie des communes qui collabore avec la Région dans le cadre du programme « Logements vides » et donc, on est capable normalement de savoir exactement quels sont les logements et les bâtiments qui sont vides, nous avons cette liste et je voudrais que la commune dise quels sont les logements, quels sont les bâtiments qui maintenant sont très concrètement une solution pour votre groupe parce qu'on peut se projeter sur plein de choses, mais le 21 avril, si j'ai bien compris, il faut une solution. C'est ça l'urgence. J'ai entendu à gauche et à droite qu'on a des solutions au niveau des douches, mais je pense que les gens méritent un logement où effectivement, ils peuvent se soigner, se doucher. Je voudrais apporter tout mon soutien aux gens et chacune de vos revendications mérite du soutien.

Les enfants ne s'enferment pas. Les enfants mineurs dans les écoles ne se chassent pas des écoles. Ils ont le droit d'étudier et de continuer à étudier. Ils ne doivent pas avoir peur dans leurs associations, ni dans la rue, ni sur le chemin de l'école.

Les amoureux, je sais que ça se passe et heureusement de temps en temps la commune aide, mais ce n'est pas toujours d'une façon conséquente.

Oui j'ai demandé, est-ce que la police molenbeekoise, est-ce que madame la Bourgmestre va donner un signal clair à sa police que non, les personnes sans papiers ne sont pas des cibles. Je vous l'ai demandé à l'époque et je vous le redemande maintenant encore. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Liekendael.

**Mme Liekendael :**

Merci pour votre travail, votre implication. Les propositions que vous faites sont très intéressantes, je pense. On est tous très sensibles à la problématique et je pense effectivement, qu'on devrait peut-être faire un groupe de travail afin de mettre en détail vos propositions en pratique, etc. voir ce qui est possible entre nous et je pense que comme la première fois, la première motion, ça sera très positif.

**Mme la Présidente :**

Je vais répondre au nom du Collège tout d'abord en retournant un petit peu dans le passé. Ça va être assez court mais c'est important.

Beaucoup d'entre vous ont émis l'idée qu'on doit être fier de notre commune. On doit être fier de notre commune et qu'on peut l'être pour les actes réalisés dans le passé comme j'espère, on le sera pour les actes réalisés dans le futur.

J'en veux pour preuve que l'aventure du soutien aux sans-papiers de Molenbeek a commencé en 1999. En 1999, donc c'est il y a 20 ans, les services communaux de Molenbeek s'étaient mobilisés, c'était la CLES, c'était les Affaires sociales, c'était aussi le service Population, le service des Etrangers pour accompagner les candidats. Pourquoi, parce qu'à l'époque, il y avait 1.880 dossiers qui avaient été introduits pour la seule commune de Molenbeek et c'était un nombre extrêmement élevé et préoccupant et donc les services communaux et la majorité en place à l'époque, avaient décidé de se pencher sérieusement sur la question de savoir comment aider et accompagner ces nouveaux citoyens molenbeekois.

Du coup, le Bourgmestre de l'époque avec l'aide du programme Politique des Grandes Villes, a lancé la création d'un service qui a fait œuvre de pionnier en Belgique, qui est un service qui existe toujours aujourd'hui et qui s'appelle le SAMPA, le Service d'Aide au Molenbeekois Primo-Arrivants. Je veux juste rappeler ça parce que ce service, est un service qui offre aux primo-arrivants, un accompagnement global, un accompagnement fort avec plusieurs axes, un axe premier accueil, sans rendez-vous, un axe sociojuridique spécialisé en droit des étrangers, une axe d'insertion socioprofessionnelle pour l'aide à trouver une formation ou un emploi avec un partenariat avec le CPAS de Molenbeek, un axe psychologique avec là-aussi des partenariats pour traiter les traumatismes qu'un certain nombre de sans-papiers amènent avec eux du fait de leur vécu et un axe apprentissage, puisque le SAMPA aujourd'hui sur la commune de Molenbeek, est toujours l'organisateur du plus grand nombre d'heure de cours de français, langues étrangères, d'alphabétisation pour favoriser au plus vite l'autonomie des personnes qui arrivent sur notre territoire.

Je veux ajouter que le SAMPA, c'est une équipe multiculturelle qui parle plus d'une dizaine de langues, qui accueille plus de cinquante nationalités différentes par an, qui suit plus de mille personnes en suivi individuel par an et qui a accompagné depuis sa création plus de 10.000 personnes.

Vous parlez de fierté, je voudrais rendre hommage à la directrice du SAMPA, madame Demeyer, qui a été aussi une des actrices principales de la création de VIA qui est le dispositif aujourd'hui partagé avec Schaerbeek, comme bureau d'accueil pour les primo-arrivants. Et puis je devrais aussi mentionner tous les services de la LES devenus MOVE autre que le SAMPA qui accueille tous les jours des primo-arrivants et qui travaillent avec eux, que ce soit Antenne J avec les permanences juridiques, toutes nos écoles de devoirs, Maison Communautaire, la Maison des Femmes, etc. Donc je veux vous dire qu'on s'inscrit ici dans une histoire à Molenbeek, on est pionnier sur l'accueil, l'ouverture, l'hospitalité et effectivement, il y a de quoi être fier et je souhaite qu'on continue d'être fier.

Je veux répondre maintenant peut-être plus prosaïquement aux différentes questions, aux interpellations que vous nous avez portées tous les deux au nom du groupe que vous représentez et vous dire aussi combien effectivement, ça a été dit par plusieurs chefs de groupe, votre travail est extrêmement abouti, extrêmement intéressant et évidemment non seulement nous pousse, mais nous soutient, nous donne des bases pour pouvoir continuer le travail dont je parlais tout à l'heure d'hospitalité et de citoyenneté autour des migrants et des sans-papiers.

Alors, Madame, vous parliez de certains besoins de base qui ne sont pas rencontrés. Vous aviez une demande très précise par rapport à l'épicerie sociale AMPHORA, c'est dommage qu'aujourd'hui la Présidente du CPAS n'est pas avec nous, mais je vais charger l'échevine de l'Action sociale qui a la Tutelle sous le CPAS et qui est là, Madame Oubéri,

lorsqu'elle va avoir une réunion, je sais qu'il y aura bientôt une réunion sur la relance d'AMPHORA, l'épicerie sociale dont vous parliez, pouvoir faire part de cette demande. Malheureusement je peux vous dire qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de nos services, la demande ne peut pas être rencontrée dans l'urgence, mais nous allons tout faire pour que cette demande puisse être rencontrée à court terme.

Vous demandiez, et c'est un sujet dont j'ai déjà eu l'occasion de discuter souvent avec les représentants de VSP, l'accès aux formations et au marché du travail. Vous nous demandez une forme de plaidoyer, de pression sur les autres niveaux de pouvoirs, sachez qu'en tout cas en ce qui me concerne personnellement, c'est quelque chose que j'ai fait. Je vais continuer à le faire et on va essayer peut-être de prendre une posture plus formelle au sein du Conseil, ce sera, à mon avis, tout à fait utile et intéressant.

Enfin, vous déployez toutes sortes de questions qui ont trait évidemment à la situation actuelle et aux perspectives de relogement pour la VSP. Avant d'aller dans des choses qui ne sont pas forcément faciles, qui sont peut-être délicates, je voudrais simplement remercier tous nos services communaux qui ont depuis que je m'y suis engagée et depuis qu'on a trouvé une forme d'occupation précaire et qu'on l'a contractualisée avec le propriétaire, je veux remercier tous nos services communaux qui sont intervenus magistralement pour fournir de l'aide au jour le jour, aussi vite que possible quand les demandes se faisaient sentir. Que ce soient les camions de la Propreté publique, que ce soient les ouvriers, les techniciens, tous ceux qui sont venus, je pense aussi à la Croix Rouge qui est venue aussi plusieurs fois à ma demande, la mise en place d'un suivi. La commune s'était engagée à faire sous mon égide, elle l'a fait et je veux remercier les gens qui l'ont fait, pour les citoyens molenbeekoïses, nos services communaux se sont mobilisés pour respecter la parole qui avait été donnée et les souhaits que vous aviez formulés également pour respecter l'accord pris et pour qu'effectivement les besoins fondamentaux soient autant que possible assurés dans l'occupation du bâtiment Martini. Je trouve que c'est important aussi de dire quand il y a des choses positives qui se passent et je ne voudrais pas être uniquement dans la négativité. Je crois qu'on montre ici au contraire une alliance magnifique entre la mobilisation citoyenne, le collectif, la voix des sans-papiers qui est un collectif organisé, original qui reste ensemble depuis le début, qui est fort grâce à ça et qui a pu se faire entendre, et le pouvoir politique en place et les services communaux qui soutiennent toutes les actions dont j'ai parlé.

Pour venir sur les questions précises, certaines choses ont été dites qui sont un peu des raccourcis et je veux à la vérité donner ses droits. Nous avons fait plancher lors de plusieurs réunions déjà, nos services Urbanisme et Logements, et nous essayons de mettre sur pied un registre des bâtiments vides pour pouvoir exercer le pouvoir de réquisition et pour avoir un aperçu clair de ce qui se passe sur le territoire et de ce qui est possible ou pas en terme de meilleure allocation des surfaces disponibles en particulier, au profit de la fonction faible du logement.

Malheureusement aujourd'hui, c'est là où je vais et ce n'est pas gai, ce que je vais dire, ces réunions n'ont pas permis d'amener à ce qu'on écrive ce registre. Aujourd'hui, nous n'avons pas trouvé les moyens techniques d'avoir un registre des bâtiments vides. Je vais vous dire que j'ai demandé à nouveau au service de l'Urbanisme et au service du Logement de se réunir, et nous allons remettre sur la table les pistes qu'on a déjà pu évoquer et je vais plaider aussi au niveau régional parce qu'il nous manque un acteur essentiel qui pourrait tout débloquer, mais qui jusqu'ici n'a pas pu le faire et il s'agit du Ministère en charge de la perception des précomptes tout simplement. Si nous pouvions avoir accès aux demandes d'exemptions de précomptes, nous serions bien plus avancés dans notre quête. Nous n'avons pas jusqu'ici réussi à pouvoir identifier, que ce soit de manière directe ou indirecte, de manière suffisamment précise et complète les bâtiments qui seraient vides et pourtant dieu sait s'il y en a et régulièrement moi-même qui tourne dans la commune, je signale des

bâtiments vides et je fais demander où ils en sont. Jusqu'ici, je ne suis tombé que sur des bâtiments... Je n'ai pas de baguette magique, malheureusement, pour ce registre, mais sachez que nous y travaillons, nous y travaillons ardemment et nos fonctionnaires sont mobilisés sur cette question et j'espère sous peu trouver des solutions pour pouvoir avoir un véritable registre.

Concernant la situation des douches, nous avons été mobilisés sur cette question. J'ai demandé qu'une nouvelle piste soit explorée puisque la première piste qu'on avait proposée qui consistait en l'utilisation d'un service qui a été fermé dans les années qui ont précédées, qui sont les douches de la rue Ransfort, n'a pas pu se réaliser au motif que malheureusement le bâtiment est aujourd'hui occupé par l'école 10 et à brève échéance nous ne pourrions pas garantir l'accès à ces douches-là. C'est la raison pour laquelle cette piste a été abandonnée.

Dans le futur, nous travaillons sur des pistes pour que ces douches soient réhabilitées et que l'école ait d'autres endroits pour se réunir, de manière à pouvoir disposer à nouveau de ces douches à caractère social qui jouaient un rôle auparavant, qu'elles ne peuvent plus jouer aujourd'hui à cause de la pénurie de place pour l'école, et nous cherchons des solutions pour l'école de manière à pouvoir réhabiliter et réutiliser ces douches.

Aujourd'hui nous travaillons sur une autre piste et de nouveau malheureusement dans l'urgence, je n'ai pas de solution, mais j'espère que nous aurons une solution rapidement, que ce soit la réhabilitation des douches sur place ou une solution à l'extérieur qui soit viable pour les familles qui sont hébergées dans le bâtiment Martini.

Avant de venir sur votre motion, l'occupation actuelle et la question des charges, comment la Commune peut aider le groupe sur la question des charges, c'est une question sur laquelle évidemment il y aura une intervention communale, conformément à ce qui a été dit dans le passé, à ce qui a été enregistré, nous interviendrons, nous sommes en train d'essayer de trouver une manière d'intervenir, probablement que ce sera par le biais du CPAS et là, la question de savoir pour quel montant nous interviendrons, va venir sur la table et il y aura des discussions qui vont devoir prendre place sur cette question. Une chose est certaine, nous ne serons pas indifférents à cette situation et nous prendrons une partie des charges sur le budget de la commune.

Je termine sur la question de la motion. Je pense qu'il n'est pas habituel et ce n'est même pas prévu dans le règlement que les citoyens portent une motion, mais je pense que nos chefs de groupe ont tous marqué leur intérêt à travailler sur la motion. Moi, je le vois d'un excellent œil et donc, je pense que c'est le Conseil communal qui va travailler sur cette motion et j'entends une demande pour une personne de référence. On va regarder dans le Collège, à éventuellement fournir une personne de référence aux chefs de groupe pour pouvoir accompagner le projet et avoir un référant unique sur cette question de la motion.

Voilà ce que je voulais vous répondre. Je donne la parole monsieur Brasseur.

**M. Brasseur :**

Votre « coolitude » est un véritable air conditionné madame Moureaux. Merci pour toutes les chouettes paroles que vous avez chacun eues. Ça fait vraiment chaud au cœur. C'est un boost pour le travail qu'on fait déjà depuis deux ans. Excusez-nous, si on n'a pas pu citer toutes les choses qui ont déjà été faites jusqu'à, par exemple dire qu'on a rencontré la semaine passée monsieur Mahy au sujet du logement, qu'on a envoyé un mail vendredi au Collège pour rencontrer votre collaboratrice Inès et deux autres échevins de l'Urbanisme. Il y a des choses en cours bien évidemment. Il ne faut pas avoir l'impression du contraire.

Vous avez aussi cité toutes les organisations qui s'occupent déjà aujourd'hui des migrants à Molenbeek et attention, ici on en voit que cent, mais c'est vraiment la pointe de l'iceberg. Je pense qu'il y a au bas mot 5.000 sans-papiers à Molenbeek et c'est beaucoup de nos grands-parents qui n'ont jamais été régularisés, il y en a vraiment beaucoup plus que l'on ne pense, mais ils ne sont pas tous dans la même précarité que ceux-ci. Il y a beaucoup d'autres migrants, il y a, je pense, une dizaine de statuts différents entre demandeurs d'asile, enfin c'est une litanie, c'est extrêmement complexe, nous le comprenons aussi et bien sûr, une motion simplifie beaucoup de choses et nous entendons très bien les complexités administratives auxquelles nous sommes tous confrontés, mais c'est seulement tous ensemble qu'on va pouvoir couper à travers cette complexité pour avoir des résultats que nous escomptons.

**Mme Depredomme :**

J'aimerais bien encore ajouter trois petites choses. Est-ce que la Commune ne peut pas plaider pour avoir un tarif social pour la facture gaz et électricité ?

Pour les douches, c'est un problème urgent qui a été soulevé il y a deux semaines, et ça pourrait peut-être se faire avec une solution, peut-être des douches mobiles.

La dernière chose et la plus importante, c'est le logement. Je sais que vous avez parlé, madame la Bourgmestre, sur des registres, mais dans le concret, dans un mois, il y a de nouveau un logement qui doit être trouvé. Là, on n'a pas reçu vraiment une réponse.

**Mme la Présidente :**

Je vais très brièvement répondre. Tarif social gaz et électricité, ça fait partie des pourparlers avec le CPAS et eux ont la connaissance pour essayer d'obtenir cela. Je ne l'ai pas mentionné explicitement, mais c'est dans la réponse quant à la question de la prise en charge des charges, effectivement notre CPAS va travailler là-dessus.

Douches mobiles, oui pourquoi pas. C'est une des pistes en cours d'évaluation.

Alors, effectivement aujourd'hui, nous avons quelques pistes sur la table pour le relogement, mais je n'ai rien de définitif à annoncer et comme vous savez, je n'aime pas annoncer des choses qui ne seront pas réalité et donc je ne m'avance pas aujourd'hui, malheureusement.

Là-dessus je vais vous laisser partir, merci beaucoup ! Je pense que nos chefs de groupe auront l'occasion de plancher sur ce que vous avez proposé en termes de motion très rapidement. Je suppose qu'ils ne manqueront pas de vous tenir au courant de leur travail. Merci beaucoup.

**POINT INTRODUIT EN URGENCE - PUNT INGEDIEND BIJ DRINGENDHEID**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver l'introduction en urgence du point suivant : Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Construction d'un espace public et d'une crèche au Quai de l'Industrie 79, Rue de Liverpool 24, Rue Heyvaert 87 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - CDC 19.001 - Avis de marché, mode de passation, fixation des conditions de marché. Departement Infrastructuren en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Bouw van een publieke ruimte en van een crèche te Nijverheidskaai 79, Liverpoolstraat 24, Heyvaertstraat 87 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 19.001 -

Aankondiging van de opdracht, gunningswijze, vastlegging van de voorwaarden van de opdracht.

*Le Conseil accepte à l'unanimité l'introduction en urgence du point.  
De Raad aanvaardt eenparig de invoering bij dringende van het punt in de dagorde.*

**2. Secrétariat communal - Démission d'une conseillère communale - Gérardine Bastin - Communication.**

**Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming van een gemeenteraadslid - Gérardine Bastin - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

Il nous revient d'acter la démission de madame Gérardine Bastin qu'on a honoré la dernière fois.

**3. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Abdallah Kanfaoui.**

**Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Abdallah Kanfaoui.**

---

**Mme la Présidente :**

J'appelle pour sa prestation de serment et son installation comme Conseiller communal, le prochain suppléant de la liste MR-Open VLD qui est monsieur Abdallah Kanfaoui.

Monsieur Abdallah Kanfaoui, est-ce que vous pouvez me rejoindre pour votre prestation de serment ?

**M. Kanfaoui :**

Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple Belge.

**Mme la Présidente :**

Je vais en profiter pour dire que j'ai reçu il y a quelques jours l'information de la démission de madame Sarah Turine qui est aujourd'hui pour la dernière fois la cheffe de groupe du groupe ECOLO-SAMEN. Je dois dire que c'est avec émotion que je l'ai reçue. D'ailleurs, je t'ai répondu dans ce sens aussi, chère Sarah, puisque je pense que tu nous quitte pour un bel avenir professionnel. Je te le souhaite en tout cas, mais très loin d'ici. Je pense que ça va être un arrachement à ta commune d'adoption dans laquelle je dois dire tu as exercé des mandats exécutifs pendant douze ans avant de rejoindre la place que tu occupes aujourd'hui. Je pense que tu t'es investie de manière considérable, corps et esprit, pour la commune, et à titre personnel, comme à titre de Bourgmestre, je voudrais aujourd'hui t'en remercier et te souhaiter bon vent dans tes nouvelles perspectives, qu'elles soient personnelles ou professionnelles.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Au nom du groupe, Sarah, je voulais te dire que pendant douze ans et demi, mine de rien, deux mandatures et un peu plus, tu auras permis de développer aussi une certaine ouverture de ce Conseil communal. Une ouverture aux propositions de l'opposition, alors

c'était le cas déjà avec une motion « climat » en 2007, que tu avais défendue et qui avait été approuvée finalement à l'unanimité sous déjà une majorité PS/MR à l'époque. Ça a aussi créé une dynamique qui a permis à des groupes d'opposition, après quand nous étions en majorité, d'eux-mêmes venir avec des motions et des propositions qui ne faisaient pas partie de l'accord de majorité et finalement d'arriver dans de bons nombres de cas à des consensus très très larges. C'est clair que ta force de persuasion sur cet enjeu démocratique a donné une ligne qui continue à être suivie aujourd'hui et qui n'est plus contestée et je dois dire que quand on voit le nombre d'interpellations citoyennes et l'attention qu'on y prête actuellement, que ce soit en nombre, en longueur et en réponses politiques, on sent que ce que tu auras amené continue à faire des petits aujourd'hui.

Je voulais aussi souligner le fait que tu, ça c'est peut-être plus interne, tu as eu à faire dans les différentes mandatures depuis douze ans et demi, à des personnalités un peu fortes et tu as malgré tout réussi à les gérer et donc je voulais te souhaiter bon vent pour ça et te remercier au nom d'ECOLO pour toutes ces actions que tu auras pu avoir avec différents contextes pendant ces douze ans et demi. A très bientôt.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Au nom de mon groupe, mais surtout en mon nom personnel, je voudrais vraiment te dire d'abord, Sarah, moi je t'ai connue un peu comme Astérix au pays des Gaulois, quand tu étais seule dans ce Conseil communal, tu es arrivée un peu comme un cheveu dans la soupe, et avec ta détermination et ton caractère d'esprit, et surtout avec toutes ces valeurs auxquelles tu es attachée, que ce soit la bonne gouvernance, l'éthique, la morale, etc., je pense que tu nous a marqué, moi en tout cas, tu m'as marqué. J'ai eu un plaisir de t'avoir en face de moi lors de la précédente, précédente mandature, mais surtout comme collègue au sein de cette majorité qui a pris fin en 2018, t'avoir à mes côtés même si nous avons des différents par rapport à certains sujets, ça a toujours été pour moi un honneur et un plaisir de pouvoir avoir dans notre équipe une dame. J'ai parlé de grande dame, d'ailleurs ça a été relayé dans la presse, une grande dame et je suis sûr, chers collègues, même si elle quitte Molenbeek, même si et je lui souhaite le meilleur pour ses nouvelles fonctions, elle gardera un œil bienveillant sur Molenbeek et ses habitants.

Je pense qu'elle a été, permettez-moi de terminer mon propos parce que les minutes sont comptées, et on a un nouveau règlement qui est draconien, simplement vous dire que Sarah, son passage à Molenbeek laissera des traces dans la population, dans une certaine jeunesse et je pense que pendant de longues années, on se rappellera de toi et je suis sûr que tu reviendras un jour dans cette terre qui t'a accueillie, cette population qui t'a adoptée, ces collègues qui ont eu un plaisir de travailler avec toi. En tout cas, on te souhaite au nom de mon groupe, mais je le répète en mon nom personnel, bonne route pour la suite et je sais que tu vas donner le meilleur de toi-même pour les personnes qui sont aussi dans une certaine précarité. Bonne continuation à toi et je te souhaite le meilleur pour le futur. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je vais simplement dire que j'ai connu Sarah Turine quand elle est arrivée à Molenbeek, tu te souviens, avant son entrée au Conseil communal, six ans dans l'opposition

en face de moi. Qu'est-ce qu'elle m'a taquiné, mais elle m'a aussi aidé à m'améliorer. Dans l'opposition, ça sert parfois à ça. Ensuite, six ans dans la majorité. Je pense qu'aujourd'hui, tu peux être un témoin privilégié de ce que c'est le rôle d'un conseiller dans l'opposition et puis dans la majorité. Ce n'est pas aussi facile dans l'opposition et je vois que tu confirmes.

En tout cas, ce qu'on ne peut pas te retirer, même si on n'a pas toujours été d'accord, je ne vais pas faire l'hypocrite ce soir et dire que tout était parfait, angélique et rose entre nous, mais en tout cas, on ne peut pas te retirer ton volontarisme, ton volontarisme et ton engagement sincèrement progressiste de gauche. C'est là-dessus que je vais conclure parce que je vais conclure avec un bémol et un souvenir que je retiendrai de toi et je pense que ça fait peut-être partie de ta personnalité, même si on peut dire beaucoup de choses, c'est d'abord mon regret, c'est que finalement, Sarah, en douze ans, on a jamais réussi à faire ensemble une unité des gauches, ça c'est une peu dommage. El Khannouss l'a dit, ce n'est que partie remise. Peut-être un jour...

Je terminerai simplement par dire que tu as quand même eu du courage à un moment donné, ici, dans ce Conseil communal, de dénoncer le livre de ta propre collègue et je trouve que même si nous n'avons pas toujours été d'accords, que là, non seulement j'étais d'accord avec toi sur le fond, mais sur la forme, tu as fait preuve d'un courage et le courage qui n'est pas toujours récompensé et je te lance ici un clin d'œil, sans jeu de mots et puisque mon collègue a dit que tu avais une attention particulière portée pour la jeunesse et je pense que c'est vraiment notre préoccupation à tous, tu sais que nous tenions beaucoup à Cornimont et que nous avons lutté ici pour vous empêcher de vendre Cornimont, mais si jamais Cornimont devrait être surchargé, on viendra te voir à Beloeil, avec plein de jeunes de Molenbeek. Bon vent, bonne route à toi !

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Maouane.

**Mme Maouane :**

Sarah, je vais garder le vrai discours pour le privé, mais déjà, je voudrais te remercier pour tout ce que tu as fait pour Molenbeek et je ne vais pas m'appesantir ici sur tout ce qu'elle a fait pour moi, puisque Sarah est une des personnes qui a été à l'origine de mon engagement chez ECOLO et elle m'a fait confiance alors que je sortais des études. Elle a vu en moi tout le potentiel. Alors merci pour tout ce que tu as amené à Molenbeek, je le disais, une énergie, une façon de faire, un renouveau qui a fait du bien à Molenbeek. Tu as révolutionné pas mal de domaines. Tu as porté des projets novateurs. Je pense au Conseil des jeunes, je pense à toute la dynamique autour du lien locataires culturels, en fait, on te la doit à toi parce qu'il n'y avait pas de service à l'époque. C'est ton énergie, c'est ton engagement, c'est ta sincérité qui ont fait que tous ces beaux projets ont pu faire rayonner Molenbeek en dehors de la capitale, du pays, même internationalement.

Tu as marqué plusieurs personnes. Je voudrais souligner aussi ta loyauté, ta générosité, ton grand cœur. Ahmed a dit une grande dame et je voudrais ajouter une grande dame avec un cœur encore plus grand, puisque Sarah ne le dit pas, elle est assez pudique là-dessus, mais Sarah a toujours été là pour les personnes qui en avaient le plus besoin. Elle a hébergé plein de personnes quand ils en avaient le plus besoin, tout ça dans une certaine discrétion, et c'est vraiment ce qui la caractérise, c'est la main tendue et la confiance que tu donnes aux gens et tu essaies de tirer le meilleur d'eux-mêmes.

Je sais que depuis Beloeil tes yeux seront fixés sur Molenbeek et je ne te dis pas adieu, mais au revoir et merci.



**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Sarah, je pense que tu vas suivre le chemin et assumer pleinement et volontairement le choix de déménager. Moi, j'ai surtout apprécié le long processus pour arriver à ce fameux règlement qui interdisait les marchés publics aux multinationales qui occupent la Palestine où disons, soyons clair, il fallait un petit peu d'audace pour aboutir contre tous les freins, les réticences, les arguments ou les freins réglementaires qui ont en fait été des freins politiques et qu'il fallait oser aller jusqu'au bout. Ça m'a fait plaisir d'aboutir et je pense que c'est très bien d'avoir été la première commune à faire cela. J'espère et je suis sûr que le projet que tu vas porter, ça ne va pas juste profiter à toi, ni à tes proches, mais à beaucoup d'autres gens. J'espère que le futur nous fera découvrir ce fameux Beloeil.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Schepmans.

**Mme l'échevine Schepmans :**

C'est vrai que c'est un moment important. Je t'ai rencontrée, Sarah, il y a plus de douze ans, quand tu étais une jeune femme, une jeune mère de famille qui s'était installée à Molenbeek-Saint-Jean, c'était un choix qui avait été fait dans le quartier Maritime et puis j'ai appris à te connaître à travers notamment les Conseils communaux. Tu étais déjà très déterminée dans tes interventions et puis, ces six dernières années, comme membre du Collège. Et là aussi, tu étais très forte dans tes engagements, tes engagements qui allaient au-delà des clivages politiques qui ont pu être évoqués ce soir. C'était vraiment un engagement pour Molenbeek, pour un mieux à Molenbeek et nous avons vécu quand même des moments intenses parfois fort difficiles, mais je pense que les Molenbeekois et notamment les membres du Conseil et du Collège ont traversé cette période avec beaucoup de détermination et d'abnégation, tout en ayant le souci de porter la Commune et de la défendre pendant toutes ces années.

Je me rappelle qu'un jour tu m'as dit, Sarah m'a dit, que finalement la politique, ce n'était certainement pas une finalité dans sa vie et qu'à un certain moment, elle choisirait un autre engagement. Ça m'avait interpellé parce que rarement j'entends un homme ou une femme politique me dire j'arrêterai, surtout quand il est relativement jeune. Je trouvais ça aussi très fort comme message et la preuve en est aujourd'hui, tu as décidé de tourner une page de ta vie et je voudrais vraiment souligner que pour moi, tu es une personne vraie tant dans ta vie personnelle que dans ta vie politique et c'est essentiel. Donc, bonne continuation, bonne chance dans tes nouveaux projets.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Le départ est un peu précipité. Je n'avais même pas prévu de petit mot ce soir. J'ai pris deux trois notes, enfin quelque part, c'est mieux, comme ça, on ne se laisse pas prendre par les émotions, mais donc c'est vrai que douze ans, et comme Jamal l'a dit, d'abord dans l'opposition où pour moi, ça a été un écolage parce que jamais, je n'avais mis mes pieds dans un Conseil communal avant de me retrouver chef du groupe du seul groupe

démocratique de l'opposition face à un Bourgmestre qui n'était quand même pas n'importe qui et donc, ça a quand même été un écolage qui m'a appris énormément de choses, non seulement sur la politique, mais aussi sur l'art du débat, et je lui en serai éternellement reconnaissante.

Puis l'exécutif, dans une majorité effectivement inattendue, je ne vais pas vous rappeler la manière dont ça s'est passé et là aussi, un véritable apprentissage, parce qu'effectivement, je pense quand on vient, quand on commence dans l'opposition et là, c'est un petit clin d'œil à Dirk, on est là avec toutes nos utopies et parfois, on exige des choses d'une majorité et c'est quand on est dans la majorité qu'on se rend compte que ce n'est pas si simple et donc avec tous les doutes et les questionnements que ça peut amener, la rencontre aussi avec des personnes et peut être plus, une fois qu'on est dans une majorité parce qu'on passe plus de temps et donc voilà Françoise, Ahmed, Olivier et tous les autres, je pense qu'on a passé des moments, enfin une période qui a été très compliquée pour Molenbeek et donc qui a aussi resserré les liens pour affronter ce moment difficile.

Le message que j'ai envie de faire passer, c'est que je pense que la politique ne doit pas être une finalité pour n'importe qui. C'est un moyen pour améliorer la société et il y en a d'autres. Je pense que mes convictions, je les mets ailleurs. Effectivement, je pars à Beloeil. Je vais travailler pour Fedasil à Mouscron et effectivement à Beloeil, c'est un projet de ferme, mais c'est un projet d'accueil et j'ai le rêve qu'un jour il puisse accueillir des jeunes en décrochage et là, ce sera mon lien encore avec Molenbeek, parce que Molenbeek, quand on l'adopte, on ne l'oublie jamais et ça, vous pouvez être sûr que je n'oublierai jamais Molenbeek. Merci à vous pour ces heures passées !

#### **4. Secrétariat communal - Etablissement du tableau de préséance des membres du Conseil communal.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Opmaken van de ranglijst van de leden van de Gemeenteraad.**

---

**Mme la Présidente :**

Suite à la prestation de serment et à la l'installation de monsieur Kanfaoui, vous verrez que le tableau de préséance est modifié, mais je ne vais pas le lire. Vous voyez qu'il y a peu de modifications. Sarah Turine quitte et monsieur Kanfaoui le rejoint.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 43 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**Question d'actualité posée par monsieur El Khannouss, conseiller communal CDH, relative à la sécurité autour des mosquées.**

**Actualiteitsvraag van de heer El Khannouss, gemeenteraadslid CDH, betreffende de veiligheid rond de moskeeën.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

## **M. El Khannouss :**

Je vais essayer d'être bref, mais je voudrais madame la Présidente, mais surtout madame la Bourgmestre, parce que cette question d'actualité s'adresse à vous, vous dire que ma démarche en déposant cette question d'actualité, n'est pas évidemment d'alimenter les peurs ou de créer une paranoïa, mais simplement après les dramatiques événements que nous avons connus vendredi, je ne vais pas le rappeler, nous avons tous ici observé une minute de silence après ce drame posé par ce terroriste qui a mis fin à la vie d'une cinquantaine de personnes, qui s'est déroulé à l'autre bout du monde, je l'ai rappelé tout à l'heure, ça démontre encore une fois que ces ennemis de la vie, ces gens qui n'ont aucun respect pour la vie, n'ont ni religion, ni nationalité. Ça, j'aime bien le rappeler à chaque fois.

Vendredi matin, comme la plupart d'entre vous, lorsqu'on a découvert cet acte horrible qui rejoint pour moi tous les autres actes qui ont été posés au nom de la religion, au nom d'une idéologie et je ne veux pas être redondant, ce sont avant tout des terroristes et rien d'autre. Rien ne peut justifier, et vous l'avez dit, madame la Bourgmestre, rien ne peut justifier qu'on atteigne la vie d'autrui, quelle que soit la situation, même si on peut avoir une lecture géopolitique ou historique, rien ne peut justifier le terrorisme. Je tenais à débiter ma question d'actualité par cette précision et rappeler que cet attentat qui s'est déroulé en Nouvelle Zélande a eu lieu avec un décalage d'horaire de neuf heures. Neuf heures en sachant que le principal responsable de cet acte barbare a séjourné quelques jours en France avant de se rendre en Nouvelle Zélande pour poser son acte.

On apprend maintenant par ci par là, dans la presse, que cet individu fait partie d'un réseau néo-nazi international qui a des ramifications un peu partout dans le monde. On parle de la France, on parle de la Belgique et la première question qui m'est venue à l'esprit, c'est est-ce que ce personnage, qui était en France avant de se rendre en Nouvelle Zélande, est-ce qu'on n'est pas face à une action programmée organisée qui risque d'amener d'autres actions dans d'autres pays européens, et je ne vous cache pas, dont la Belgique.

Je sais qu'ayant pris contact avec des responsables du sécuritaire, que l'OCAM aurait donné un avis négatif, aurait prétendu que le risque était relativement faible, voire égal à zéro. J'ai directement pris langue avec le vice-président d'Exécutif des Musulmans de Belgique pour savoir si il y a eu l'une ou l'autre action de la part, aussi bien du fédéral que d'autres structures s'occupant de la sécurité par rapport à une éventuelle action de prévention. Devant une réponse négative, j'ai directement téléphoné au responsable de l'association des mosquées molenbeekoises pour voir si à Molenbeek, devant ce drame et devant un risque potentiel, des initiatives avaient été prises pour pouvoir rassurer, mais aussi sensibiliser, voir prendre des mesures de sécurité, si cela s'avérait nécessaire. J'ai contacté plus de treize responsables de mosquées qui m'ont confirmé qu'aucune initiative n'a été prise par la Bourgmestre ou par des membres du Collège pour pouvoir les contacter et les rassurer.

J'ai moi-même donné quelques conseils très modestement, voyant que les choses évidemment n'ont pas bougé de la part des représentants des autorités communales et donc, devant cette inertie, j'ai évidemment décidé de déposer cette question d'actualité pour savoir exactement, parce qu'évidemment le lendemain, quand j'ai vu que il y a eu une gesticulation médiatique extraordinaire, c'est un peu comme les carabiniers d'Offenbach, je l'ai écrit sur les réseaux sociaux, on arrive avec des propositions une fois que la période à risques est passée. On a proposé de rencontrer les responsables des mosquées, pas qu'à Molenbeek d'ailleurs, dans d'autres communes et donc voilà, les questions que je voudrais vous poser, madame la Bourgmestre, c'est évidemment d'abord de savoir : est-ce que les instances sécuritaires vous ont-elles informée de menaces potentielles ? Pourquoi n'avez-vous pas rapidement pris contact avec les responsables des mosquées de votre commune ?

Enfin, comment expliquez-vous l'absence de mesures de sécurisation ou des prises de contact à travers des conseils qu'on aurait pu donner aux responsables des mosquées dans un moment difficile et je le rappelle, un moment à risque que nous avons connu vendredi ?

Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Puisqu'il me reste dix secondes... Non mais monsieur El Khannouss, vous vous fichez un peu de moi parce que vous avez parlé d'un nouveau règlement d'ordre intérieur, ce n'est pas du tout un nouveau règlement, c'est juste que j'applique le règlement que vous avez-vous-même mis sur les rangs et que vous connaissez depuis plusieurs années. Si vous pouviez, comme vos collègues le font très bien, respecter le règlement, ça m'aiderait en réalité, comme je l'ai expliqué.

Je vais répondre et c'est extrêmement simple. Dès vendredi, je dirais même dès vendredi midi, pour être précise, des mesures ont été prises dans la zone. Quelles mesures, tout d'abord, à mon initiative nous avons demandé à l'OCAM et au centre de crise fédéral si il y avait lieu, d'après ces instances qui sont destinées à évaluer la menace, de faire quelque chose de particulier et de suspecter une menace particulière pour notre territoire. Malheureusement, comme il nous a fallu attendre pour avoir cette réponse car nous avons obtenu la réponse de l'OCAM seulement dans la soirée, nous avons mis en œuvre des dispositions qui étaient propre à notre zone Bruxelles-Ouest et effectivement, je n'en ai pas fait la publicité à ce moment-là, parce que voyez-vous, je ne voyais pas l'utilité de la publicité des mesures, je voyais l'utilité des mesures.

Quelles sont ces mesures ? C'était un dispositif qui prévaut encore à l'heure actuelle et qui a été enrichi depuis, un dispositif orienté vers les lieux de cultes musulmans, les mosquées, pour s'assurer de ce que nos forces de police aient pleine conscience et soient mobilisés à aller régulièrement les visiter, surveiller les alentours, et la fréquence de visite qui a été mise sur pied est de deux fois par heure avec arrêt, descente de la voiture, etc. Ce qui a fait dire lors de la réunion que j'ai organisée lundi, à notre chef de corps, que pour ce qui concernait les mosquées, aujourd'hui à Molenbeek, nous ne sommes plus au niveau 2, mais au niveau 3 OCAM. Ceci a été fait immédiatement et ceci a été poursuivi tout le week-end. Ensuite est tombé l'avis de l'OCAM que j'ai lu avec attention. Dans cet avis, j'ai pris conscience d'un point tout à fait précis qui m'a amené à réunir les dirigeants et à apporter un supplément de dispositif. Quelle était cette mention de l'OCAM ? Celle qu'il y avait lieu d'identifier de manière précise les moments et l'agenda prévisionnel des moments où il y aurait d'avantage de public présent et que ces moments-là devaient faire l'objet d'un dispositif plus spécifique. C'est la raison pour laquelle, à ma demande, nous avons eu l'occasion de réunir les représentants temporels et culturels de la communauté à Molenbeek. Ça a été fait lundi midi. Nous avons établi ensemble un agenda des moments clés de la semaine classique et nous avons prévu une façon de communiquer sur les autres moments délicats où il pourrait y avoir besoin d'un dispositif supplémentaire. Ceci a été bien accueilli. Ça a permis également de créer un lien qui n'existait pas entre police et représentants du culte. Je pense que c'est précieux et que c'est quelque chose qui marque aussi un tournant dans la manière de fonctionner quant au respect des représentants du culte musulman à Molenbeek.

Je terminerai par dire que les représentants du Culte ont émis le souhait qui a été entendu qu'une précaution particulière soit prise autour de l'école « La Plume », ce qui a été fait et donc il y a deux mesures spécifiques qui ont été prises par rapport à l'école, il s'agit d'une part d'une présence active, physique, ferme à l'entrée et à la sortie des cours et d'autre part notre corps de police, par le biais de ses spécialistes en matière de terrorisme et radicalisme qui a pris contact avec la direction et a pu s'entretenir longuement avec la

direction sur des mesures qui étaient de nature à augmenter encore la sécurité de l'école pour ce qui concerne les possibilités offertes par la communauté pédagogique, je vais dire sans que la police n'ait besoin d'être présente.

Voilà l'ensemble des choses qui ont été faites et je dois m'excuser auprès de vous parce que effectivement, peut-être que je n'ai pas fait assez de publicité de ces mesures et je vous remercie de me donner l'occasion de les expliquer ici.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, pour conclure, d'abord je vous remercie pour les différentes mesures que vous avez évoquées, même si ici, au sein du Conseil communal, on ne demande pas les détails de celles-ci parce que ça doit rester confidentiel, mais je reste convaincu que vous n'avez réagi qu'à partir du lendemain. Le jour-même et ça peut être confirmé par l'ensemble des responsables des mosquées, le jour à risque, il n'y a aucune initiative qui a été prise pour contacter, rassurer ou pour donner des conseils aux responsables des institutions religieuses, mais néanmoins, on doit se réjouir d'abord qu'il ne s'est rien passé. Nous remercions le seigneur mais aussi des mesures que vous avez prises pour rassurer les responsables des mosquées. Ce que je déplore évidemment, c'est que cette réunion qui a été organisée de manière trop hâtive, sans aucune préparation, a fait que sur 27 mosquées, nous n'avons eu que cinq responsables présents. J'aurais aimé qu'il y ait beaucoup plus de personnes présentes à cette réunion qui est très importante. Vous avez dit, madame la Bourgmestre, que c'était une première par rapport au contact avec la police. Je vais ici m'inscrire évidemment en faux. Il y a eu auparavant de nombreuses réunions qui ont été organisées par l'ancienne Bourgmestre et par nous-même, où la police était présente justement pour parler de toutes les questions de sécurité, de mobilité ainsi que des moments importants lorsque les mosquées organisent des fêtes ou des moments plus convivial.

Je tiens à vous remercier encore une fois pour la précision de vos réponses et merci encore tout simplement.

**Mme la Présidente :**

Je dois juste encore vous corriger sur un point. Il y avait quatorze représentants qui étaient présents et qui représentaient des mosquées différentes, mais je vous remercie de corriger ce point de votre discours.

**5. Secrétariat communal - Citydev.Brussels - Société de Développement pour la Région de Buxelles-Capitale - Désignation d'un représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale - Législature 2018-2024.**  
**Gemeentelijk Secretariaat - Citydev.Brussels - De gewestelijke Ontwikkelingsmaatschappij voor het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Aanstelling van een vertegenwoordiger van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek in de Algemene Vergadering - Legislatuur 2018-2024.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 43 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**6. Jeunesse - Accueil extrascolaire - ATL - Renouveau Commission Communale de l'Accueil (CCA) de Molenbeek-Saint-Jean - Election des représentants du conseil communal.**

**Jeugd - Buitenschoolse opvang - ATL - Oprichting van de nieuwe Commission Communale de l'Accueil (CCA) van Sint-Jans-Molenbeek - Verkiezing van de vertegenwoordigers van de gemeenteraad.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 43 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**7. Enseignement francophone - Approbation du projet d'établissement de l'école n°1. Franstalig onderwijs - Goedkeuring van het schoolproject van de school nr. 1.**

---

**Mme la Présidente :**

J'attire votre attention qu'il s'agit d'une école qui est très dynamique actuellement comme le marque son projet d'établissement, puisque vous pouvez constater qu'il a été réalisé sous la forme d'une mind mapping, ce qui est tout à fait original et novateur et permet d'appréhender de manière rapide une réalité d'enseignement complexe.

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Juste rappeler la demande que j'ai formulée, je crois, à chaque Conseil communal depuis le mois de novembre, à savoir une Section réunie sur la question de l'école parce que je pense que justement ce serait l'occasion de discuter plus en profondeur de ce genre de sujet, comme les projets d'établissements. Je sais que vous aviez dit que vous vouliez d'abord faire la Section réunie de Prévention, mais voilà ceci dit, l'un n'exclut pas l'autre.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je me rappelle que dans cette école-là, si j'ai bien compris, il y avait des genres de cours de rattrapage pour le CEB. Je ne sais pas, est-ce que cela continue, cette remise à niveau pour le CEB ?

**Mme la Présidente :**

Madame Turine, je suis vraiment désolée parce qu'effectivement, vous ne pourrez pas assister à cela et comme vous avez finalement décidé de nous quitter avant la déclaration de politique générale, vous n'entendrez même pas ce qu'on va proposer sur l'école.

Pour tout vous dire, en prévision de votre demande et parce que l'école nous tient particulièrement à cœur, nous avons retiré les points 8 à 11 de manière à pouvoir les

présenter de manière beaucoup plus large, prendre beaucoup de temps là-dessus et intéresser un maximum de nos conseillers sur nos plans de pilotage, nos projets pédagogiques, etc., raison pour laquelle je vous le dis, les points 8 à 11 sont retirés à la demande du Collège.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 43 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**8. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 10 (La Cité des Enfants) - échéance urgente : fin mars 2019.  
Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 10 (La Cité des Enfants) - Dringende deadline : eind maart 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**9. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 13 (Ecole qui Bouge) - échéance urgente : fin mars 2019.  
Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 13 (Ecole qui bouge) - Dringende deadline : eind maart 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**10. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 2 (Emeraude) - Echéance urgente : fin mars 2019.  
Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 2 (Emeraude) - Dringende deadline : eind maart 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**11. Enseignement francophone - Plan de Pilotage - Approbation du Plan de Pilotage de l'école n° 1 (La Rose des Vents) - échéance : fin mars 2019.  
Franstalig onderwijs - Stuurplan - Goedkeuring van het stuurplan van school nr. 1 (La Rose des Vents) - Termijn: eind maart 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**12. Urbanisme - RC - Remise d'avis de la commune de Molenbeek-Saint-Jean sur le  
Projet de Plan d'Aménagement Directeur Porte de Ninove - Echéance.  
Stedenbouw - RC - Verstreking van het advies van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek  
over het project Richtplan van Aanleg Ninoofse Poort - Vervaltermijn.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Gjanaj.

**M. l'échevin Gjanaj :**

En ce qui concerne les deux points, il faut savoir que la Région, en fait, a créé un nouvel outil de planification régionale qui est appelé un plan d'aménagement directeur ou PAD et qui comprend un volet stratégique et un volet réglementaire. Le volet stratégique, à valeur indicative, comprend des balises appelées à guider les auteurs de projets sans toutefois empêcher la réalisation d'un projet qui n'irait dans le sens précisé, mais cela devra faire l'objet d'une motivation conséquente, justement pour avoir été dans un autre sens.

Puis il y a un volet réglementaire, qui lui, est composé de prescriptions littérales et de documents graphiques détaillant les éléments invariants auxquels la Région entend donner un caractère obligatoire afin de garantir la cohérence du développement poursuivi.

On est dans le point 12 et le point 13, dans ce nouvel outil qui en fait, prévoit vraiment une planification un peu plus importante et va un petit peu plus dans le détail que les plans précédents ou que les autres outils qui étaient prévus précédemment.

Au niveau du PAD Ninove, qui est donc le point 12, il faut savoir que c'est un petit périmètre qui tourne autour d'un projet qui est celui des tours, des trois tours qui vont être construites sur le canal. Et à ce niveau-là, il faut savoir qu'il y a un parc qui va être prévu, un nouveau parc, un espace important qui va être prévu et qui va faire le lien entre le quartier Delaunoy, donc la Porte de Ninove, ce qui va quand-même amener un élément important, une verdurisation importante au niveau de ce quartier-là et de nouvelles potentialités aussi pour les habitants. Une ouverture, il y a un manque important, on le sait, de verdurisation dans le quartier, dans ces quartiers-là, donc une partie de ce problème-là va être résolu en ayant en tête que ce parc va être développé à cet endroit-là.

Il faut savoir aussi qu'au niveau de la construction de ces tours, nous avons bien sûr remis des avis qui vont dans le sens d'une amélioration du projet, d'une réduction de la taille de ces tours pour ne pas avoir une emprise importante sur le quartier. Et nous avons demandé bien évidemment aussi qu'il y ait des équipements collectifs. Nous sommes dans une phase de discussion avec Perspective.Brussels qui est l'outil, l'organisme qui met cet outil en place. Nous sommes ici à vous proposer l'approbation de l'avis que nous remettons par rapport à ce PAD Ninove, pour être un peu concis disons.

**Mme la Présidente :**

Je voudrais ajouter deux éléments parce que vous verrez, ou vous avez vu, que l'avis est dense. Deux éléments qui sont le fruit de discussions longues et qui sont à mon avis deux éléments très importants.

Nous demandons que sur ce site, 20% du logement créé soit du logement social. Vous connaissez la carence de logement social dans notre commune, c'est évidemment quelque chose de très important.



Et nous demandons qu'il y ait un établissement d'une continuité visuelle et spatiale entre le parc et la berge Pierron. L'idée étant qu'il ne s'agirait pas que ce parc soit là, soit à quelques mètres des Molenbeekoïes, mais qu'ils ne puissent pas le voir ou y accéder, c'est très important pour nous.

Ca ce sont deux éléments supplémentaires que je tenais à souligner.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Merci à vous, c'est vrai que cet avis est dense, mais il n'est pas aussi dense que le projet qu'il sous-tend. En l'occurrence, ce PAD est à ma connaissance le seul PAD qui est fait à ce point-là pour un seul promoteur, Besix, un promoteur qui par ailleurs ne dévoile pas l'ensemble de ses cartes puisqu'entre ce qui est indiqué ici et ce qui a été fait sur mesure par le Région pour lui et ce qu'il a l'intention de faire, il y a un gap important, à savoir, que le PDG de Besix, au mois de juin dernier, disait qu'en fait, sur les trois tours qu'il avait l'intention de créer, il y en a au moins deux qui ne seraient pas des tours de logement mais qui seraient des tours d'appart-hôtel ou d'hôtel parce qu'il y avait une saturation du nombre de logements construits dans la zone du canal en l'occurrence et qui n'arrivent pas à se vendre, en tout cas pas au prix qu'il le souhaite.

Ce projet n'est pas bon, c'est clair. Le public a fait un effort, il y a quelques années en déplaçant ses logements sociaux et c'est important de pouvoir maintenir 107 logements sociaux dans la zone de manière à élargir le parc. Demain, si en tant que conseillers communaux, vous donnez le « go » pour ce projet-là, il y a de grandes chances que des tours de nonante mètres et un peu moins soient créées à cet endroit-là. Dans votre avis, vous proposez de diminuer de cinq étages, ça nous amène à des tours de septante-cinq mètres dans une zone qui est la plus densément bâtie et la plus densément peuplée de Belgique et qui n'a rien à envier à des endroits comme Hong-Kong. C'est à vous de vous de voir ce que vous voulez. Est-ce que vous voulez faire un projet qui en fait nie la qualité de vie nécessaire dans le quartier et favorise in fine le déménagement de nombreuses personnes en dehors de Bruxelles parce qu'on ne trouve pas suffisamment de qualité de vie et pas suffisamment de sentiment d'espace en ville ? Ou est-ce que vous voulez faire quelque chose de plus réfléchi ?

Au nom de notre groupe, je vous invite à donner plutôt un avis négatif et à refuser ce point, ce sera l'occasion de pouvoir discuter avec les habitants, de tenir compte de la réalité d'aujourd'hui, les habitants veulent une qualité de vie importante, ils ne veulent pas des projets qui écrasent des parcs que l'on crée et qui ne sont déjà pas bien grands. Je pense aussi, et vous ne l'avez pas souligné, qu'il faut faire extrêmement attention quand on développe ce genre de choses, en l'occurrence sur l'espace Pierron, vous proposez de le bâtir davantage que ce qu'il n'est aujourd'hui. Cela me semble être une très mauvaise idée compte tenu du fait que ce quartier et cette zone ont besoin de respiration et non pas d'un sentiment d'écrasement.

Je vous remercie. Donc nous voterons contre.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Avec le PTB, on va intervenir aussi bien sur le PAD Ninove que sur celui de la Gare de l'Ouest. Il y a peu d'endroits où on peut encore prendre des décisions pour répondre aux besoins des Molenbeekois. Il y a des listes d'attente énormes au niveau des logements sociaux. Nous allons proposer des amendements pour le projet de Ninove où nous proposons plutôt 30% de logements sociaux, plus les 20% conventionnés qui sont mentionnés. Actuellement, si on ne prévoit pas 50% de logements à des prix abordables dans ce genre de projet, je pense qu'on est à côté de la plaque. La zone du canal proprement dite est en train de boomer, les prix vont flamber. Si on ne garantit pas maintenant qu'au moins 50% des logements soient abordables à tous et aussi répondent aux besoins concrets qu'à Molenbeek, si on veut rénover des logements sociaux, il nous manque des logements sociaux vides. Un des grands problèmes pour les rénovations, c'est que ça nous manque et on ne peut pas déplacer des gens et donc, 30% de logements sociaux plus les 20% conventionnés, au lieu de 20% plus 20%.

Dans le plan, dans l'avis, on parle du parking Brunfaut, mais je voudrais garantir ou je voudrais proposer un amendement pour que l'avis demande plus clairement un accès facile au parking Brunfaut. Le parking Brunfaut est nécessaire pour permettre que le centre résolve ses problèmes de parking et qu'enfin, on peut combiner un espace accessible aux piétons, aux cyclistes et qu'on réponde aux besoins de parking d'un axe commercial.

Et finalement, je crois comprendre que les abords du parc Pierron, actuellement, sont, enfin, il y a un problème au niveau de la sécurité. Régulièrement, il y a des problèmes, il y a des sacs, il y a des vols et donc un des problèmes, c'est qu'on doit garantir le contrôle social sur cette partie-là. Je voudrais proposer ce que la Commune veut introduire dans son avis pour qu'il y ait une continuité entre cette partie et le parc, cette partie et les autres infrastructures dedans parce que je vois que le parc, si j'ai bien lu, c'est un parc où il y a un espace, comment on dit, « rustig park », j'ai l'impression que c'est en profondeur et donc est-ce que dans ce sens-là, il y a une assez grande continuité et visibilité d'un côté à l'autre et vice versa ? Je pense que c'est vraiment important pour que cet avis réponde aux besoins des Molenbeekois.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci madame la Présidente, juste une remarque, j'ai calculé à peu près le nombre d'incidences qu'il y a avec le mot « vélo » et avec le mot « parking » et je trouve qu'il y a une telle différence, qu'il faudrait peut-être faire en sorte qu'on pense aussi au parking. Et je vous dirais que si j'y suis particulièrement sensible, c'est que je me suis mise un jour tout près de nos tours, au Mettewie, et j'ai calculé le nombre de fois où des gens passaient en voiture dans le quartier pour essayer de trouver une place et certaines tournaient sept fois, donc passaient sept fois devant moi. Je pense qu'au niveau bouchons, au niveau pollution, c'est pas mal et que donc avoir des endroits où les gens peuvent s'arrêter, c'est pas mal non plus. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Il y a peu, nous nous sommes questionnés sur le projet du bâti à front de canal qui allait déjà augmenter la densité du quartier. Maintenant, avec les propositions nouvelles, je me pose, nous nous posons la question de la densité, du problème de mobilité, on verdure la ville par un parc, mais on l'écrase par un nombre de logements impressionnant. Et qu'en est-il, aussi, dans de telles conditions, du sentiment de sécurité ? Parce qu'il n'y a pas que la sécurité, il y a aussi le sentiment de sécurité. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

J'ai une question assez simple parce que j'ai entendu certaines remarques, je voudrais qu'on me rassure. L'espace, la taille prévue pour le parc n'a pas diminué, il me semble ? Je voudrais qu'on me le confirme tout simplement parce qu'à entendre certains, c'est comme si on allait mettre un petit bosquet vert à cet endroit-là alors que, je rappelle quand-même, et ça, c'est ma remarque principale, je pense qu'il faut un petit peu se remémorer ce qu'était ce quartier il y a quelques années, et ce qu'était le quartier Heyvaert il y a quelques années, complètement abandonnés, complètement délaissés. Depuis lors, on y a créé 2.500 m<sup>2</sup> d'infrastructures sportives, des logements, un logement de transit avec un hôtel social. Je pense qu'il y a même une majorité ici qui s'est lancée courageusement avec une échevine écologiste, vers plus de régulation du marché des voitures, en tout cas dans ce quartier-là. Et je dis courageusement, parce qu'à l'époque, il fallait le faire avec le bourgmestre de l'époque. Donc ce quartier est en pleine mutation depuis un certain nombre d'années, depuis quelques années, et moi, je me souviens qu'on parle de ce parc depuis très longtemps et qu'on l'attend tous... Oui, ce parc m'inquiète parce j'ai entendu un conseiller s'exprimer comme si ce parc était minuscule et je voudrais qu'on me confirme bien, que l'espace dédié, qu'on va avoir un véritable poumon quand-même, un parc pour les habitants, pour les gens dans ce quartier, avec une forte densité quand-même de population et notamment de plus jeunes.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Oui madame la Présidente, je n'avais pas l'intention d'intervenir, mais juste pour rappeler à mes chers collègues ici que c'est un projet qui date depuis très longtemps, d'aménager un peu cet espace-là. Et donc, je rappelle à notre collègue Majoros qu'il y avait une première étude, puis une autre étude, qui étaient faites par monsieur Doulkeridis à l'époque aussi et donc nous sommes, personnellement je suis content qu'on aboutisse finalement à réhabiliter cet espace-là et qu'il ne resterait pas tel qu'il était. C'est un projet qui a été retenu plusieurs fois donc nous devons tous nous réjouir même si tous on ne va pas trouver ce qu'on veut dans ce projet-là, c'est un projet, c'est un compromis entre plusieurs choses.

**Mme la Présidente :**

Fait personnel monsieur Majoros, c'est ça ? Oui, soyez bref s'il vous plaît.

**M. Majoros :**

Je vais être bref. Le projet d'alors a fortement changé. La preuve, c'est que le parc a doublé de surface. Que ce soit le public qui fasse les compromis et que le public n'en fasse aucun au détriment de la qualité de vie, ce n'est pas acceptable.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Bonsoir madame la Bourgmestre, comme l'a rappelé notre chef de groupe, 20% de logements, ce n'est pas suffisant. J'appuie justement le fait de rappeler cela car justement il y a du potentiel énorme surtout qu'il y aura des bureaux qui seront inoccupés à cet endroit-là. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. l'échevin Gjanaj :**

Je voulais dire aussi que quand-même, nous arrivons à un processus. C'est vrai qu'on donne un avis sur le PAD, on y a mis notre touche et de façon quand-même considérable. Mais en ce qui concerne les tours, c'est un processus qui a échappé encore une fois, comme les deux autres projets de la KBC et de Dépôt Design, qui a échappé à notre vigilance parce que finalement, nous n'y étions pas, vous y étiez. Vous ne parlez que des points positifs parce que vous dites, monsieur Majoros, que vous avez fait en sorte de doubler la surface du parc, mais vous oubliez de dire que vous y étiez quand vous avez aussi fait en sorte que le projet soit augmenté de taille pour les tours. Vous prenez pour vous tous les aspects positifs, je suis heureux que vous le fassiez, cela doit vous faire du bien, mais vous oubliez de dire que vous y étiez aussi quand les tours ont également augmenté de taille, et nous, nous sommes à notre niveau en train de faire le maximum pour essayer de réduire les tailles. Et il faut aussi, quand vous parlez de l'hôtel, il y a apparemment une étude assez importante qui fait en sorte que Molenbeek est intéressante à différents niveaux pour ce qui concerne le développement du secteur hôtelier. Et c'est en fait très positif par rapport au fait qu'il y a quelques années, nous avons décidé d'investir au niveau de l'insertion socio-professionnelle, au niveau justement des qualifications et des formations dans le niveau de l'hôtellerie et donc, ça tombe bien aussi parce qu'il est bien possible, même si vous êtes dubitatif par rapport à ça, il est bien possible que ce soit aussi une opportunité importante pour nos jeunes d'aller trouver un emploi. Il y aura aussi d'autres développements possibles et des équipements collectifs qui feront en sorte que nous allons pouvoir aussi avoir un bilan positif au niveau de l'insertion socio-professionnelle, c'est ce que nous essayons de faire au niveau des négociations pour la partie qui nous reste à faire à la suite des, entre guillemets, dégâts que vous avez provoqués.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Majoros, avant de vous passer la parole pour fait personnel, moi-même, dans ce que vous avez dit, j'ai une question à vous poser, donc j'en profite comme ça vous pourrez répondre aux deux.

Vous avez dit, vous avez utilisé une formule forte : « Besix cache ses cartes ». Je suis très intéressée que vous nous expliquiez davantage ce que vous savez sur ce dossier puisque peut-être vous en savez plus que nous ? Je vous en remercie.

**M. Majoros :**

Je suis épaté par le fait que vous ne vous renseigniez pas un minimum, vous tapez Besix, Google, Porte de Ninove, vous avez un article de l'Echo qui date du mois de juin dans lequel Besix explique qu'il veut faire plutôt deux tiers des tours...

**Mme la Présidente :**

Ça, ce n'est pas cacher ses cartes, monsieur Majoros...

**M. Majoros :**

Non, mais c'est-à-dire que contrairement à ce qu'il est indiqué dans les dossiers qui ont été faits sur mesure pour lui et qui sont soumis aujourd'hui au Conseil communal, eh bien ce n'est pas ce projet que vous allez avoir in fine, ce ne sera pas un projet de logement qui permet d'avoir des gens qui viennent s'installer à Molenbeek, mais ce seront des tours destinées à faire de la spéculation immobilière et dans un projet qui ne correspond pas à celui qui a été évoqué il y a dix ans, mais qui est un projet qui est bien plus grave. Ce n'est pas parce qu'il y a dix ans, on avait une vision de la ville qui était écornée qu'on doit s'obstiner. L'acte que vous poserez, ce sera en fonction de l'avis que vous remettrez, qui aura une incidence majeure sur ce qui sera développé demain dans ce PAD et qui sera mis en place. Et donc, ce ne sera pas l'erreur d'il y a dix ans, ce sera l'erreur que vous commettrez en votant éventuellement ce mauvais projet, et le comité de quartier et les habitants de ce quartier vous en seront, enfin, constateront ce que vous avez fait, et les dégâts concrets que vous avez provoqués par la prise de votre acte qui se trouve aujourd'hui sur les tables du Conseil communal. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Avant de passer la parole aux Conseillers pour la réplique, je voudrais juste apporter encore quelques points, à mon avis quand-même, à savoir pour nos Conseillers qui vont voter ce soir cet avis, je l'espère.

Tout d'abord, concernant une remarque émise par l'un d'entre vous, en réalité une de nos conditions dans l'avis par rapport justement à la manière d'affecter le bâti dans le futur, c'est que sur le front bâti Pierron, on n'augmente pas ce front bâti. Dans la proposition de PAD régional, il y avait l'idée d'augmenter le front bâti, nous demandons sous forme de condition que cela ne soit pas le cas. Donc ça, c'est important.

En ce qui concerne la préoccupation de la sécurité et la préoccupation de l'attractivité, je l'ai dit, je le répète, une préoccupation majeure marquée par une condition de notre part également sur le PAD, est que le parc soit accessible véritablement, tant d'un point de vue visuel, c'est-à-dire à vue, que d'un point de vue spatial, en marchant, il soit accessible à nos Molenbeekois et en particulier ceux qui sont habitants ou usagers de l'espace Pierron. Donc l'idée, c'est vraiment de mettre en continuité les deux espaces verts, c'est très important et c'est bien marqué dans notre avis.

Sur l'utilité de ce projet de tours, c'est vrai qu'on a une ville qui se densifie, on a une ville qui se densifie de manières diverses, on a des sites qui ont été stratégiquement orientés vers des tours parce qu'effectivement, on a une problématique du logement qui est majeure. Et donc l'idée de faire des tours à certains endroits de notre région a germé depuis

longtemps dans l'esprit des politiques et dire que nous échapperions totalement à cette idée à Molenbeek me semble une utopie, pas forcément de nature à améliorer la vie de nos habitants. Ce qui nous a préoccupé dans notre avis et qui est marqué par toute une série de conditions dont la condition la plus importante sont les 20% de logement social, c'est de garantir que cet espace ne soit pas un espace gentrifié et qui apporte de la densification au détriment de nos habitants. Et donc, ça se marque notamment par une attention portée avec des milliers de m<sup>2</sup> d'équipements, ça se marque avec la transparence demandée pour le socle effectivement de ces tours et ça se marque, je le répète, par une condition qu'on n'avait pas vue ces derniers temps, nulle part en termes de prises de décisions politiques, de demander, d'exiger, sous forme de condition ici dans ce nouvel outil qu'est le PAD, les 20% de logement social.

Donc moi, je peux comprendre que certains, quelque part, marquent qu'ils ne sont jamais satisfaits, mais ceci est une avancée considérable par rapport à ce qu'on a pu voir sur les autres développements privés. Parce qu'il faut rappeler qu'effectivement, et c'est par quoi l'échevin avait commencé, il s'agit d'un développement sur un terrain privé, 100% privé, il n'y a pas au départ de levier public. Donc utiliser le levier de l'urbanisme pour donner du logement social à cet endroit-là est très intéressant, nous le faisons et politiquement 20%, c'est majeur.

Pour clôturer, je veux encore ajouter pour que tous nos conseillers le sachent, que l'étape du PAD, du plan d'aménagement directeur, n'est pas l'étape définitive du choix des projets et que nous aurons donc l'occasion, à de nombreuses reprises, de pouvoir donner notre avis et de pouvoir juger des projets, que ce soit ceux de Besix ou d'autres. Et donc, je demande de ne pas préempter d'autres décisions, ce n'est pas aujourd'hui que nous prenons toutes les décisions sur le futur de ce projet, c'est bien la base urbanistique de ce qui sera potentiellement, maximale autorisé demain à cet endroit-là et je crois que notre avis est fouillé et, je l'ai dit, novateur et tourné vers l'intérêt des Molenbeekois.

Parole pour le dernier mot, trois minutes par conseiller, seulement les conseillers qui ont déjà pris la parole, je vous demande de respecter une nouvelle fois le règlement.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

On maintient l'amendement sur les 30% de logements sociaux surtout parce que l'ensemble, cela fait 50% de logements abordables, je pense que le quartier en a besoin donc je maintiens.

Vous n'avez pas répondu sur les plans sur l'excès de bureaux, il y a déjà un million de m<sup>2</sup> de bureaux vides à la région. S'il s'avère vrai qu'il y a encore des mètres et des mètres carrés de bureaux qui vont se rajouter, je pense que c'est tout le contraire qu'il faut faire dans une ville, je trouve qu'on ne prendrait pas nos responsabilités en tant que commune de faire en sorte que ce quartier réponde aux besoins de la ville et des habitants.

Finalement, je n'ai pas eu de réponse au niveau de l'accessibilité du parking Brunfaut mais peut-être que c'est...

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

On peut voir un certain intérêt dans l'amendement du PTB, plus de logements sociaux et logements publics de manière générale. C'est important, surtout dans une zone qui risque d'être gentrifiée demain et qui est en proie à la spéculation immobilière, c'est un fait, donc on peut soutenir cet amendement.

Par contre, le projet de manière générale est mauvais et donc s'obstiner à vouloir rendre un avis positif et rendre ce projet possible demain sous prétexte que soi-disant demain le promoteur ne demanderait pas l'entièreté de ce qui est possible urbanistiquement, qu'on ne lui accorderait pas, on sait très bien que cela ne fonctionne pas dans la réalité, une fois qu'il y a un plan d'urbanisme récent qui est fait sur mesure pour un promoteur, ce mauvais projet ensuite fait l'objet d'une délivrance de permis d'urbanisme parce que l'argument est plus fort. Donc moi, j'appelle au nom du groupe ECOLO, les conseillers à réfléchir aux conséquences de leurs actes. Adopter ce point, c'est donner un très mauvais signal pour le quartier et pour la qualité de vie à Molenbeek.

**Mme la Présidente :**

Si le débat est clos, je propose qu'on passe au vote.

On va faire le vote des amendements au même moment, oui évidemment, vous les avez déjà présentés monsieur De Block, c'est assez clair.

On vote donc d'abord sur l'amendement déposé par Monsieur De Block.

*L'amendement déposé par monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVD\*A, est rejeté par 29 votes négatifs, 13 votes positifs et 1 abstention. Het amendement neergelegd door mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, wordt verworpen door 29 negatieve stemmen, 13 positieve stemmen en 1 onthouding.*

**Mme la Présidente :**

On passe maintenant au vote sur le point tel que présenté.

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 13 votes négatifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 13 negatieve stemmen, 1 onthouding.*

**13. Urbanisme - RC - Remise d'avis de la commune de Molenbeek-Saint-Jean sur le Projet de Plan d'Aménagement Directeur Gare de l'Ouest - Echéance.  
Stedenbouw - RC - Verstreking van het advies van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek over het project Richtplan van Aanleg Weststation - Vervaltermijn.**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur l'échevin, est-ce que vous nous présenteriez en quelques mots ce projet ?

**M. l'échevin Gjanaj :**

Oui madame la Présidente. Le site de la Gare de l'Ouest a été retenu par le gouvernement comme un des dix nouveaux quartiers à créer pour répondre aux enjeux de développement de la région. Molenbeek, comme vous le savez, enregistre une croissance

démographique soutenue qui a d'ailleurs pour vocation à perdurer. Il faut donc répondre aux besoins actuels et futurs en matière de logement, équipement et services associés. L'équation est donc simple à énoncer, mais difficile à résoudre. Le projet actuel a pour objectif d'apporter au moins une solution partielle à cette équation en proposant d'ouvrir le site, et donc on est bien dans le cadre du plan d'aménagement directeur de la Gare de l'Ouest.

Il propose d'ouvrir le site sur les quartiers et de le structurer autour des nœuds de transports en commun qui sont assez denses dans le quartier, de prévoir des espaces ouverts qualitatifs et accessibles dont un parc de minimum 3 hectares, de créer de nouveaux espaces publics principalement au profit des modes actifs incluant notamment une large promenade cyclo-piétonne le long de la ligne 28, de permettre le franchissement de la ligne 28 par les modes actifs au minimum à deux endroits - ce sera trois puisqu'il y en a déjà un, donc rajouter encore deux possibilités de franchissement -, de développer un nouveau quartier mixte comprenant au maximum 90.000 m<sup>2</sup> de nouvelles constructions dont au minimum 50% de logements, de prévoir des équipements publics et activités économiques en lien avec les caractéristiques et besoins du quartier, de permettre des espaces dédiés à la formation, à l'enseignement, à la mise à l'emploi, de prévoir un équipement d'importance métropolitaine qui profite aux riverains tout en attirant des visiteurs extérieurs au quartier, de maintenir si possible le patrimoine industriel présent sur la friche et proposer une gestion transitoire qui permette d'envisager une ouverture progressive de la friche et d'y tester des usages en collaboration avec les riverains et futurs utilisateurs.

Le PAD Gare de l'Ouest propose de travailler, et ça, c'est important, de travailler en cadrans qui visent à rencontrer plusieurs ambitions.

Il y a un premier cadran qui est nommé « parc activé », qui vient comme une pièce complémentaire aux parcs aux alentours et offre une réponse aux besoins locaux en espaces verts. Il s'agit bien sûr d'un lien entre ce qui se passe au niveau de l'avenue Dubrucq, donc le parc qu'on appelle Gazomètre et le parc Marie-José et toute la verdurisation qui y est liée.

Il y a un deuxième cadran qui est appelé « espace de biodiversité », qui offre l'opportunité d'une biodiversité riche et qui, avec son enclavement relatif et sa moindre fréquentation, permettra une observation continue et pédagogique de sa biodiversité.

Il y a un troisième cadran qui s'appelle « le campus », qui portera une dimension pédagogique en accueillant notamment le projet d'Infrabel Academy ainsi que des équipements liés à la formation et la mise à l'emploi.

Et enfin, le cadran « quartiers », qui vise à accueillir une programmation mixte, et vous m'excuserez d'être déjà aussi long, à tel point que certains conseillers se sentent bien à l'aise de discuter, monsieur Ikazban, notamment, je le remercie de montrer l'intérêt appuyé par rapport à ce que je dis qui semble déjà être très très long. Donc le cadran « quartier », monsieur Ikazban, qui vise à accueillir une programmation mixte, oui là, il faut, parce que j'ai dit votre nom, donc vous avez déjà la possibilité d'intervenir, intégrant des logements et des équipements ainsi que des commerces et activités productives.

A remarquer que la piste cyclo-piétonne s'intègre dans un réseau plus vaste connectant au nord le site de Tour & Taxis jusqu'à Bockstael et au sud, porte un enjeu de traversée du canal vers la Gare du Midi et que la promenade permettra l'accueil d'usagers divers comme les cyclistes, les piétons et PMR, mais aussi les jeux d'enfants etc. de manière égale, sans se gêner mutuellement puisque cette promenade est assez large, qu'il est prévu un réaménagement de la rue Alphonse Vandenpeereboom de façade à façade en permettant de valoriser les modes actifs, qu'il est prévu trois franchissements, comme on l'a



dit, des voies ferrées dont deux en plus que la passerelle Beekkant qui sera élargie pour chacun des modes de déplacement, qu'il est prévu un réaménagement de la Gare de l'Ouest par la création d'une deuxième entrée à l'arrière de celle qui existe actuellement afin de permettre d'activer son hall principal, qu'avec le retournement du parvis, un espace sera cadré par la halle voyageurs de la gare, la brasserie Vandenheuvel et de nouveaux équipements des deux côtés avec l'implantation d'un équipement scolaire et qu'une partie de cet équipement pourrait favoriser une éventuelle mutualisation de l'espace hors horaire scolaire, que l'espace, j'ai bientôt fini, que l'espace arrière entre la station Beekkant, Infrabel Academy et la Halle Delhaize, en présentant une végétation dense, pourra s'ouvrir vers le quartier et le parc Marie-José, un genre de jardin-salon, qu'il y aura un prolongement de la rue Dubois Thorn dans le cadre du projet d'Infrabel Academy en connectant la place Beekkant et l'avenue De Roovere, que la Commune demande d'étudier la reconversion du site des anciennes Halles Delhaize en site régional de divertissement ou sportif indoor tel qu'un complexe aqua-sportif style Océade, puisque le programme prévoit un total de 90.000 m<sup>2</sup> d'espace construit, la Commune a demandé que la moitié soit destinée à du logement et qu'il sera donc nécessaire de garantir au moins 20% de logements sociaux nouveaux dans le total des logements à construire, il a aussi été demandé de créer au moins un équipement public d'accueil pour la petite enfance dont le nombre d'emplacements doit être suffisamment important pour répondre à la demande des nouveaux habitants, qu'il y aura aussi, on a demandé qu'il y ait aussi au moins trois réunions publiques d'information qui seront, qui doivent être organisées à différents endroits et à différents moments vu l'ampleur et l'importance de ce projet pour les communes concernées.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Nous, nous aimons bien les projets sur la Gare de l'Ouest, cela fait longtemps qu'on en parle en réalité. En 1989 déjà, Charles Picqué, dans un tract incendiaire à l'égard de la SNCB se plaignait du fait que la Région n'arrivait pas à obtenir une maîtrise foncière de ces terrains. En fait, tant d'années plus tard, nous en sommes au même point. En fait, on fait des plans d'urbanisme sur des terrains sur lesquels il n'y a pas de maîtrise foncière régionale ni communale et sur lesquels il n'y a rien du tout comme perspective d'y arriver. Interrogé au parlement très régulièrement, Rudy Vervoort se comporte un peu comme Jean-Claude Dusse dans les Bronzés, il va toujours conclure mais en fait, on l'avait dénoncé avec notre chef de groupe Sarah Turine, il n'y arrive jamais.

Donc on paie des bureaux d'étude pour faire des projets et puis on demande l'avis à des habitants là-dessus, mais en fait, il n'y a pas de maîtrise foncière aujourd'hui et il est improbable qu'il y en ait une demain. En fait, on fait tourner des moulins et c'est assez dommage. On peut voir certains intérêts dans le projet qui est proposé ici, certainement par rapport à de précédents projets, il y en a un tous les dix ans, ça fait fonctionner les bureaux d'urbanisme, il est moins dense qu'avant, c'est vrai, il est plus vert, il y a un parc qui est plus large, on ne parle plus uniquement de faire des bureaux, mais d'avoir quelque chose de beaucoup plus mixte, avec des fonctions économiques, mais aussi avec des équipements et ça, c'est positif. C'est aussi positif d'avoir un espace vert qui soit accessible au quartier et pas uniquement aux propriétaires futurs là-bas. En fait, ce terrain est public et j'espère qu'il le restera, mais on doit aussi constater que dans la précédente mandature, dans toutes nos discussions avec la Région, Perspective.Brussels, le référent logement, l'échevin de l'urbanisme de l'époque s'en souvient, on parlait de garder 90% des logements publics, 90%, pas 20%, pas 40%, 90%. Et d'avoir parmi ces 90% au moins la moitié de logements qui soient des logements à caractère social, c'est-à-dire des logements de la SLRB, éventuellement des logements du Fonds du Logement, pour des gens qui ont des revenus

assez bas mais aussi par exemple des Community Land Trust qui permettent d'avoir aussi des propriétaires qui sont là pour longtemps.

Maintenant, ce que vous nous proposez va bien en-deçà de ce qui avait déjà été acquis et qui faisait l'objet d'un large consensus entre des formations aussi diverses que le PS, ECOLO, CDH, Défi et, j'ai bien sûr cité ECOLO, mais il y avait aussi le MR. Donc ce projet nous paraît aller en-deçà de ce qui convient de faire et par ailleurs, quelque part, c'est un leurre puisqu'il n'y a toujours pas de maîtrise foncière, qu'il n'y en aura pas demain et donc on crée un espoir alors qu'il est improbable que quelque chose se développe là-bas avant des années. Il nous semble qu'il conviendrait d'abord d'avoir une maîtrise foncière régionale ou communale sur les terrains avant de faire monter la valeur de ces terrains, cela a été expliqué au parlement bruxellois il y a quelques mois aussi avec un PAD. En fait, les terrains valent beaucoup plus cher et donc la Région va les payer beaucoup plus cher si quand bien même elle arriverait à finalement les acheter à la SNCB et à Infrabel. C'est la raison pour laquelle, d'une manière générale, ECOLO votera contre ce projet, nous soutiendrons un amendement avec le PTB pour avoir davantage de logements publics.

**Mme la Présidente :**

Sachant que chaque conseiller a plusieurs minutes pour s'exprimer, qu'est-ce que vous pensez du fait que je rappelle les chiffres parce que j'ai l'impression qu'il y a une confusion ? Je n'ai pas envie que vous vous exprimiez tous et puis qu'après je dise qu'en fait les chiffres sur lesquels vous vous êtes exprimés ne sont pas justes. Vous êtes d'accord ?

Il y a 45.000 m<sup>2</sup> qui seront réservés au logement, sur lesquels 80% seront du logement public, ça c'est déjà écrit dans le PAD, c'est ce qui est proposé par la Région. Nous, ce qu'on ajoute au niveau communal, c'est qu'on veut que dans ces logements, donc dans les logements publics, ce soit 20% de logements sociaux. Donc, ça ce sont les chiffres corrects.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que ce grand terrain, qui est le terrain qui va de la Gare de l'Ouest jusqu'à Osseghem, est, en tout cas à Molenbeek, un des seuls grands terrains sur lesquels cette mandature aura l'occasion de s'exprimer. En flamand on dit : « al de rest zijn vogels in lucht », ce sont des oiseaux dans l'air. Ici, on a un oiseau dans la main, je pense qu'il faut en profiter. 80% publics, d'accord, c'est déjà 10% de moins que les 90% apparemment qui étaient négociés avant. Donc, c'est déjà une petite régression. Mais surtout, quand on parlait de 50..., madame la Présidente, est-ce que vous voulez présider et faire la police ? Très bien, faites la police de votre équipe... surtout les 20% sociaux...

**Mme la Présidente :**

S'il vous plaît, on est 45, si on pouvait s'écouter les uns les autres, on ne donnerait pas un triste spectacle aux spectateurs qui sont là. Monsieur De Block, franchement, les agitateurs, ils sont partout, alors s'il vous plaît, écoutez monsieur De Block, c'est lui qui parle.

**M. De Block :**

Merci beaucoup, on vit actuellement une situation où des milliers de ménages molenbeekoïses attendent parfois dix années un logement social. On est dans une situation où des gens attendent un logement social tellement longtemps qu'entre le moment où ils le demandent et le moment où ils reçoivent un, oui, les enfants sont déjà partis et mariés. C'est

tellement absurde qu'on doit changer la situation actuellement. Maintenant, il y a un projet qui est là, un avis à donner, il faut dire, on doit en profiter, c'est un terrain entièrement public et donc utilisons-le pour faire enfin le coup de pouce nécessaire pour que des centaines de ménages vont pouvoir se loger à des prix sociaux. Mais aussi, parce que j'ai entendu qu'il y a des gens qui disent « pas plus de logements sociaux, mais surtout rénovons les logements sociaux », mais même pour rénover les logements sociaux, vous avez besoin de logements sociaux et on en n'a pas assez, pour caser des gens, pour déménager des gens et rénover. Les blocs Machtens, les blocs Gandhi, il y a beaucoup de logements à rénover là-dedans et on ne peut pas les rénover parce qu'on ne peut pas déplacer encore 200 familles, ça c'est la réalité. Si vous vous limitez à 20% de logements sociaux, vous n'avez même pas assez de logements sociaux pour rénover un de ces blocs, ça, c'est la réalité. C'est la réalité, faites votre compte.

Madame la Présidente, est-ce que vous voulez continuer à faire l'excellente présidence que vous aviez faite avec votre collègue Ikazban ?

Je propose 50% de logements sociaux, je voudrais qu'à la fin de l'avis...

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block, ne vous laissez pas distraire, allez-y.

**M. De Block :**

Ne me laissez pas distraire madame la Présidente, faites la présidence.

A la fin de l'avis, on demande qu'on organise trois réunions d'information. Et on a dit qu'on a fait le boulot, le public a été consulté avec deux jours, le PTB propose un amendement qu'on ait encore un réel processus d'implication, de participation et d'information, mais où les gens peuvent encore donner leur avis. Mais je ne crois rien, j'aimerais bien savoir combien de gens ont participé à ces deux moments de consultation. Si c'est en-dessous de 100, on n'a consulté personne, ça, c'est la réalité. C'est un quartier qui est tellement dense, c'est un quartier où il y a tellement de gens, il y a tellement d'intérêts autour, si ce n'est pas 100, je pense qu'on doit refaire le boulot.

Finalement, je voudrais, j'aime bien la proposition d'un Océade, vraiment, je trouve qu'on doit pouvoir rêver à Molenbeek. Mais donc, à Molenbeek, il y a des infrastructures sportives qui manquent, Molenbeek manque une salle de foot agréée ou homologuée, c'est-à-dire là où on peut faire des matchs de championnat. Ça nous manque, il y a des listes d'attente et la conséquence est que la conséquence, en fait, c'est que les équipes, les Molenbeekois doivent aller dans des équipes à l'extérieur de Molenbeek. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci, je donne la parole à madame Dekens.

**Mme Dekens :**

Je me réjouis du fait que Beekkant, Gare de l'Ouest, tout ce site-là, qui est dans mon quartier, va s'ouvrir en fait aux citoyens du quartier, que cela va être réaménagé. Aujourd'hui, c'est quand-même un peu un dépotoir, pas seulement le site-même, mais aussi tout autour et donc je pense que c'est vraiment important que ça s'ouvre, comme ça, il y aura aussi beaucoup plus de contrôle social etc., donc moins de dépotoirs etc.

Mais je vais intervenir aussi aujourd'hui en tant que conseillère CPAS. Vous savez que nos services centraux se trouvent rue Vandennepeereboom, que ce bâtiment est d'abord beaucoup trop petit, on a dû déjà aller sur plusieurs sites disperser tous nos services, que ça engendre quand-même pas mal de problèmes parce que cela veut dire aussi que tous les services de soutien doivent tourner entre tous ces services dispersés sur la commune et qu'on voit dans ce site, à terme, pas l'année prochaine, mais à terme, une possibilité éventuellement de regrouper à nouveau tous nos services centraux sur un site. Et je vois qu'il y a 45.000 m<sup>2</sup> qui sont prévus pour des équipements, est-ce qu'il y a moyen aussi qu'il y ait des services publics qui pourraient acheter là et bâtir là ? Parce que jusqu'à présent, on a quand-même pas mal non plus aussi en propriétés en ce qui concerne le CPAS et de voir ça parce qu'en fait la note de politique générale du CPAS va arriver, mais on a prévu un budget pour commencer une étude pour voir combien de m<sup>2</sup> il nous faudrait. Aussi pour avoir un bâtiment moderne, accueillant aussi au niveau des citoyens naturellement, un accueil des visiteurs qui est un accueil des visiteurs, qui donne de la place aux gens quand ils attendent, ce qui va d'office diminuer l'agressivité des gens etc., donc on a vraiment un beau projet à préparer pour dans quelques années et donc je me posais la question aussi comme conseillère CPAS si cette possibilité serait là ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente, moi, je pense que plusieurs conseillers communaux se sont prononcés sur la manière dont les choses vont être dans le futur organisées sur un terrain qui, comme nous l'a rappelé mon collègue Karim Majoros, n'appartient ni à la Région ni à la Commune. Nous faisons ici des spéculations. D'ailleurs, je me rappelle qu'en 2007, et certains membres du conseil ici présent faisaient partie de ce collège où on est venu nous présenter un méga projet avec un schéma directeur à l'époque, avec une magnifique maquette qui a coûté la peau des fesses, et je m'excuse pour le vocabulaire. Nous sommes encore aujourd'hui dans la même situation, on revient de nouveau avec un projet qu'on nous vend extrêmement développé, avec de la verdurisation, avec du logement, une partie de logement public, mais aussi social, madame la Bourgmestre, vous l'avez rappelé, mais en fait ce qu'on est en train de dire, c'est du vent, c'est du vent, parce qu'on a des projets qui coûtent énormément d'argent au contribuable sur un terrain qui ne nous appartient pas. Le PAD, et je rejoins mon collègue, vise évidemment à faire en sorte qu'il y ait indirectement, qu'on le veuille ou pas, de la spéculation sur le terrain. Les pouvoirs publics et la Région en l'occurrence, lorsqu'ils vont être amenés à payer ce terrain, ça va être des montants qui vont être astronomiques. Et je rappelle que ce sont des terrains qui sont hautement pollués, qui vont coûter énormément au contribuable pour la dépollution.

Donc, aujourd'hui je pense qu'on est en train très clairement de perdre son temps en venant avec des rêves, en venant ici avec des projets, monsieur l'échevin, vous avez fait votre travail, mais vous nous avez vendu du vent, ce que vous venez de faire là, c'est un exercice qui ne sert à rien, si ce n'est de nous faire perdre notre temps et de faire perdre du temps aux conseillers et de l'argent aux contribuables à travers ce projet - oui vous êtes un expert en la matière, monsieur Van Damme, on a vu votre étude du parking souterrain qui a coûté 120.000€ à l'époque, donc c'est pour ça que vous rigolez parce que vous connaissez comment ça fonctionne - venir vendre des projets qui ne sont pas réalisables. Et ici, aujourd'hui, à l'état dans lequel se trouve ce terrain qui est la propriété du fédéral, de la SNCB et d'Infrabel, il nous est pour nous impossible de le voir avancer et de donner notre avis sur un projet qui, je pense, dans dix ans sera encore évoqué par ceux qui nous précéderont, plutôt qui nous suivront ici dans ce conseil communal. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Moi j'ai un discours tout à fait différent et j'espère qu'on s'y attend. Moi je voulais quand-même dire, en général, les politiques qui n'ont pas de projets, ils n'ont rien à faire en politique, ça c'est déjà un....

Monsieur El Khannouss, je ne vous ai pas parlé, j'espère que vous allez me laisser parler et ce n'est pas parce que vous allez crier...

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, est-ce que vous voulez que je vous fasse évacuer ? Vous exagérez. Avec qui que ce soit qui parle, vous êtes absolument peu respectueux, peu respectueux de vos collègues. Je vous prierais maintenant de ne pas interrompre vos collègues dans la suite de la séance, s'il vous plaît ! Je vous demande d'arrêter d'interrompre à tout bout de champ, non ? Alors, ce que vous venez de dire, excusez-moi, vous devez des excuses à madame Piquard !

**Mme Piquard :**

Je n'ai pas besoin de ses excuses, les excuses, ça ne m'intéresse pas.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que vous vous rendez compte de ce que vous venez de dire ?

S'il vous plaît, je vais interrompre le conseil, si ça continue. Je suis désolée, monsieur El Khannouss, s'il vous plaît, monsieur El Khannouss, vous arrêtez d'interrompre vos collègues, sinon j'interromps le conseil.

Madame Piquard, à vous la parole.

**Mme Piquard :**

Tant pis, je n'en ai pas pour cinq minutes. En fait, je voulais dire que des politiques qui n'ont pas de projets n'ont pas leur place à faire de la politique, ça c'est de un.

Il est vrai que ce sont déjà des projets qui durent depuis quelques années, je veux dire, des projets, des avant-projets, des avant-avant-projets, mais quelque part je trouve qu'ici, il y a une dynamique de quartier qui s'installe et qui s'instaure.

Là où je suis un petit peu déçue, c'est que, messieurs, vous allez voter contre pour un acharnement de quota de logements sociaux. Moi, je suis pour les logements sociaux, je suis pour les logements publics, je ne suis pas pour les ghettos. Moi, je suis pour une mixité de logements, alors à 10% près, à 5% près, je suis désolée, je ne sais pas, je ne comprends pas vos réactions. Ça, c'est de un.

Et de deux, par rapport à ce projet-ci, le 13<sup>ème</sup> point, je suis très contente qu'on ait trouvé l'opportunité dans les réalisations futures à conserver l'école et une crèche parce quand il y a des personnes qui viennent vivre dans un quartier, elles ont besoin impérativement de ces services. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci madame la Présidente, tant qu'on est à rêver, moi j'ai envie de vous faire rêver un petit peu. D'abord, je ne sais pas si vous avez été sensibles au fait que les comédies musicales ont eu beaucoup de succès et il n'y a pas de salle à Bruxelles pour les comédies musicales. Et je me dis que c'est un peu dommage et je suis frustrée chaque fois que j'ai vu Evita, Sunset Boulevard, ça s'arrête, puis plus rien alors qu'à Londres ou à New York ça dure pendant 4 ans. Donc, je me dis que si on pouvait rêver et avoir une salle à Molenbeek qui présente des comédies musicales à long terme, ce serait super.

Alors, c'est beaucoup plus modeste, tant qu'à faire un jardin, à Anderlecht, ils ont fait un jardin de méditation et je me dis qu'à Molenbeek, ce serait bien d'avoir un jardin de méditation aussi.

Autre idée évidemment, c'est la déchetterie qu'il faudra absolument avoir et peut-être aussi proposer à la Gare de l'Ouest, qu'il y ait des commerces, mais vraiment des commerces où les gens peuvent acheter des choses et rentrer chez eux, je ne sais pas moi, aussi bien de la nourriture ou n'importe quoi, mais qu'il y ait une infrastructure de commerces plus importante autour de cette gare.

Evidemment il y a le problème de la dépollution, ça c'est un fait que cela va coûter beaucoup de sous. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Merci, trois petites choses. La première, je reviens sur ce que mes collègues ont dit par rapport au pourcentage de logements sociaux, il est effectivement écrit qu'il serait nécessaire de garantir au moins 20% de logements sociaux. Ou bien il y a une erreur dans ce qui est écrit ou bien il y a un problème dans ce qui a été dit, mais cela ne correspond pas.

Deuxième chose, juste une petite explication, je ne comprends pas ce qui est écrit : «considérant que le prolongement de la rue Dubois Thorn a été prévu dans le cadre du projet d'Infrabel Academy ; qu'une nouvelle connexion sera créée entre la place Beekant et l'avenue De Roovere ; que cette extension privilégie les modes actifs ; que ce prolongement à l'enjeu de connexion verte depuis le parc créé sur la friche vers le parc Marie-José ». J'aimerais bien comprendre ce que cela veut dire. Merci beaucoup.

Et la troisième chose, comme proposition, je propose qu'on puisse créer à Molenbeek une maison de répit pour les aidants proches et une maison des aînés ou à tout au moins intergénérationnelle. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Goris.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

J'ai juste quatre points, par rapport au projet aquatique pour le Delhaize, de faire justement un avantage considérable pour les habitants de Molenbeek vu que cela sera sur le territoire de Molenbeek.

Deuxième point qui me concerne un petit peu personnellement, je suis agent SNCB, donc je sais très bien que c'est très très dangereux de faire des promenades le long des voies. Ils n'ont fait aucune étude sur les suicides, normalement chez Infrabel, il y a des études qui sont disponibles pour faire un projet de promenade pour éviter les suicides et donc ça va peut-être augmenter les suicides dans ce domaine-là.

Ensuite, je rejoins mon chef de groupe par rapport au logement. 20%, c'est vraiment très faible, on peut vraiment mettre l'accent, certes bien sûr, c'est un bon projet, il y aura du logement, c'est déjà bien, mais le nombre est vraiment très insuffisant.

Et quatrième chose, par rapport au projet de Delhaize, quels sont les impacts par rapport aux emplois perdus au sein de la commune ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Bouazzati.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci madame la Présidente.

Je voudrais faire deux remarques. D'abord la première, je voudrais quand-même que vous rappeliez un petit peu au conseil communal quel est le cadre en fait de ce PAD, à quoi il sert, à quoi il nous engage parce que je pense qu'il y a quand-même beaucoup de confusion. Et rappeler ici que nous sommes devant des projets, je ne vais pas dire qu'ils vont être difficilement réalisables, mais où effectivement, vous avez été plusieurs à le dire, on parle effectivement de terrains qui ne sont pas à nous, mais ça prend du temps. Donc on est là quand-même sur plusieurs années devant nous et il ne faudrait pas que des conseillers s'expriment et donnent l'impression à des citoyens qu'on va construire du logement social dans quelques mois ou dans un an, ce n'est pas vrai. Là, on est pour des années et des années devant nous, je me souviens encore de la présentation de ce fameux schéma directeur. Donc j'aimerais que premièrement, on rappelle quand-même ce que c'est ce PAD, à quoi cela nous engage, qu'est-ce que c'est.

Par rapport au PAD, moi ce que je voudrais dire, c'est qu'ici, je pense que nous ne sommes pas seulement des rêves ou de l'utopie, je pense que la politique, c'est aussi ça, c'est aussi avoir des projets, avoir une vision et avoir un fil conducteur. Et je pense que ce PAD aujourd'hui, même si je pense qu'il n'est pas figé ad vitam aeternam, c'est une opportunité pour nous, c'est une opportunité pour dire en fait ce qu'on veut, ce en tout cas vers quoi on se dirige pour cette balafre historique de Molenbeek-Saint-Jean. Parce que je rappelle quand-même que dans ce conseil, on est beaucoup à s'être engagés en politique

parce qu'on veut éliminer les différences, on veut éliminer la distinction qui a souvent existé entre les deux parties de cette commune et cette zone de la Gare de l'Ouest représente vraiment une frontière naturelle, une véritable balafre et on ne doit pas y faire n'importe. Moi je vois là-dedans qu'il y aura des logements, il y aura des crèches, il y aura des espaces sportifs. Alors vous savez, moi personnellement, je suis prêt même à dire qu'il faut un peu plus de ceci, un peu moins de cela, un peu plus, mais je pense que c'est utopique puisque vous le dites vous-mêmes, enfin, c'est populiste, vous le dites vous-mêmes. On ne construit pas sur du réel parce qu'on n'est pas encore certain d'avoir la possession des terrains et en même temps, on veut se chamailler ici sur des pourcentages, je crois que c'est populiste, je crois que ce qui est important ici, c'est d'être certains d'avoir ici un collègue qui nous présente une vision. Moi je préfère avoir un collègue qui nous présente une vision, qui va certainement être modifié dans le temps, qui va bouger, qui va bouger avec les remarques des habitants parce que des concertations, il y en aura, il faudra attirer des investisseurs privés parce que je ne pense pas que le public tout seul pourra complètement en tout cas rénover et redynamiser cette zone qui est importante. Et donc, je voudrais quand-même à un moment donné, raison garder. On est devant des projets importants, on est devant des projets qui portent sur plusieurs années, arrêtons de faire croire aux gens que c'est demain qu'on va avoir des réalisations et surtout, ce qui est important, moi je préfère de loin avoir un collègue qui ne reste pas au balcon. Quoiqu'il arrive demain, on ne sait pas ce qui va se passer, on est peut-être sur des années, peut-être que dans deux ans, dans quatre ans, dans cinq ans, il y a des choses qui vont évoluer, qui vont bouger. Moi je préfère avoir un collègue qui a une feuille de route dans les mains, une feuille de route qui va certainement évoluer et qui va encore être présentée ici, à chaque fois qu'il y aura des projets, il faudra, si je ne me trompe pas, il faudra quand-même des demandes, des permis, des enquêtes. Parce que, je veux dire, on nous fait croire ici que ce PAD, c'est fini, on a tout figé ad vitam aeternam et que demain on va commencer avec des pelleuses, non ce n'est pas vrai. Donc je pense qu'ici, ce qui est important, c'est qu'on se mette tous d'accord pour lancer ce signal très fort, c'est qu'on veut éliminer cette véritable balafre historique dans notre commune.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Ça ne va pas rester éternellement du vent, on espère, sûrement pas, c'est un projet qui aura des répercussions énormes même sur toute la commune, pas seulement les quartiers autour. Le danger, c'est évidemment que cela devienne un genre de ghetto par rapport aux quartiers environnants et dans ce cadre-là, je pense que la consultation, c'est un point important pour impliquer les quartiers autour, et même toute la commune. Parce qu'une salle, ça peut être aussi une bonne idée, là, il faudrait même consulter toute la commune parce que l'impact sera vraiment important. C'est pour ça que je voudrais aussi reprendre la question un peu sur la consultation. Qui a donc consulté, comment et combien de personnes ont été concernées ?

Deuxième question, avec les logements, oui c'est bien, mais est-ce qu'au moins il y a une volonté pour loger les Molenbeekoïses qui sont aujourd'hui mal logés ? Ou est-ce qu'on veut de nouveau attirer des gens de l'extérieur et qu'on ne se préoccupe pas ou pas assez des gens qui habitent aujourd'hui déjà à Molenbeek ?

Un autre aspect, je pense, la question de l'emploi. On aura des chantiers énormes, mais est-ce que ce sera de nouveau, comme souvent, des gens qui vont venir de l'autre côté du pays et que les gens dans le quartier restent au chômage ? On sait déjà que cela provoque des problèmes, des tensions et ça ne résout pas les problèmes fondamentaux de la commune. Merci.



**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss. Monsieur El Khannouss a quitté sa place.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je veux juste réagir sur, je trouve que c'est fascinant, cette question a été abordée lors des négociations entre le PTB et le PS et déjà à ce moment-là, la proposition de vraiment être ambitieux au niveau des logements sociaux, ça nous a valu un « il y a déjà trop de social », quelqu'un ici dans cette salle se reconnaîtra... Est-ce que vous voulez faire la présidence, madame la Présidente ?

**Mme la Présidente :**

Je suis un peu soufflée parce que vous osez dire, mais ce n'est pas grave, continuez, et s'il vous plaît monsieur Ikazban, laissons parler monsieur De Block, on répondra par la suite.

**M. De Block :**

Je pense que c'est très sage.

Je vois maintenant que dire 50%, c'est populiste, c'est attirer les ghettos, c'est le contraire. Ce qui attire et ce qui réalise actuellement les ghettos, c'est la pénurie de logements sociaux. Des villes comme Amsterdam et Vienne qui ont 50% de logements sociaux, le logement social n'y est pas un ghetto, c'est parce que monsieur et madame tout-le-monde y habite. Notre problème, c'est qu'il y en a trop peu et parce qu'il y en a trop peu, les listes d'attente sont longues et les seuls qui attendent jusqu'à 10 ans, 12 ans, parce qu'ils n'ont pas d'alternative, ce sont les gens avec des bas revenus, ça, c'est la réalité. Et donc si vous voulez couper ce cercle vicieux, il faut construire et oser construire, il faut répondre aux Molenbeekois parce qu'ils disent « on va attirer de la misère de partout ». Les Molenbeekois vivent déjà dans des appartements trop chers et mal investis, mal isolés, avec de l'humidité, des champignons, c'est déjà la situation. Et quelle est notre proposition ? Moi, je propose vraiment qu'on investisse sérieusement, ça va faire fonctionner à mon avis aussi une partie de l'économie, vraiment, parce que construire, si on le fait avec des Molenbeekois, si on le fait avec une société de construction et de rénovation, on peut y arriver. Ça peut créer des emplois, ça permettrait à tout ce quartier de retrouver une partie de pouvoir d'achat local parce que si, par exemple, deux cents familles qui actuellement doivent douiller dans le privé et ont des logements sociaux, c'est de l'argent qui se libère pour de l'économie locale, pour les commerces locaux, ça, c'est la réalité.

**Mme la Présidente :**

Je rappelle le principe, c'est que vous avez l'occasion d'intervenir une fois, pas deux et puis le collègue va répondre et après, à ce moment-là, ceux qui étaient déjà intervenus auront trois minutes de réplique.

Monsieur l'échevin de l'Urbanisme et moi-même, on va se répartir un peu vos questions. Amet Gjanaj va commencer.

## **M. l'échevin Gjanaj :**

Merci madame la Présidente. Je voulais répondre en premier lieu à monsieur El Khannouss qui parle de rêves, de vent etc., et finalement le seul vent qui est d'application dans son cas, c'est celui qui le fait parler pour ne rien dire.

Au niveau des rêves pour Molenbeek, en 1992, la majorité qui était conduite par les socialistes avait le rêve de vouloir, de supprimer la saillie qui constituait le métro, la construction du métro. C'était un rêve effectivement et on l'a réalisé, on a obtenu plus de quatre milliards d'euros pour reconstruire dans le cadre d'un dispositif qui a été construit par la Région. Le rêve a été rencontré par un dispositif qui a été un succès pour Molenbeek, c'est le cadre des contrats de quartier.

En ce qui concerne ce projet-ci, on a vraiment, une nouvelle fois les conditions me semblent réunies parce que nous avons un nouvel outil qui a été créé avec ce qui va autour, avec les organes qui sont disposés à travailler et je pense qu'il y a vraiment quelque chose de sérieux, même si pour l'instant, nous ne sommes pas propriétaires d'une grosse partie de ce territoire. Et d'ailleurs, nous sommes quand-même propriétaires d'une partie où vous allez voir déjà en septembre réaliser un parc ou un espace récréatif. Et donc les rêves, ce sont finalement des perspectives et un travail qu'il faut fournir et nous, nous sommes là pour le faire en faveur des Molenbeekois.

Deuxièmement, je voulais répondre à monsieur Majoros, parce qu'il a parlé des bronzés, lui il m'a fait plutôt penser lors d'une négociation pour une statue où le gars dit : « c'est combien la statue – trente-mille », mais il lui dit « vingt-mille, non trente-mille, non trente-mille, quarante-mille, non trente-mille ». Donc que ce soit d'un côté ou d'un autre, monsieur Majoros n'est jamais content. On propose 20%, il n'est pas content, il y a des taux, il n'est pas content, de tous les côtés, il n'est pas content. Donc vous, vous m'avez fait penser à cette négociation avec le gars qui même quand il lui dit quarante-mille, c'est son intérêt, il lui dit, non, trente-mille. Donc là, nous on a 20% de logements sociaux qu'on propose, c'est quand-même un niveau élevé, c'est quelque chose que vous n'avez jamais atteint quand vous étiez dans la majorité donc je pense que votre réaction ne me semble pas constructive et dans le cadre de projets de construction, c'est encore plus fort.

En troisième lieu je voulais dire que, pour répondre à madame, concernant le CPAS, effectivement, c'est un projet très important avec des équipements collectifs et d'ailleurs, ce n'est pas simplement le CPAS qui pourrait peut-être retrouver là éventuellement un hébergement ou une possibilité d'extension ou éventuellement de déménagement, mais c'est même peut-être tous les dispositifs d'insertion socio-professionnelle parce qu'il y en a plusieurs sur la commune qui ont l'ambition de vouloir se retrouver à un même endroit et pourraient peut-être retrouver là des possibilités. Donc, vraiment, tout est ouvert, puisque nous ne sommes pas encore dans la réalisation in concreto. Mais ce genre de projets typiquement, c'est quelque chose qui pourrait se faire puisque les bureaux ce ne sont pas les bureaux privés qui sont là, mais c'est vraiment des espaces qui seraient destinés à des activités qu'on appelle bureaux, mais c'est de l'insertion socio-professionnelle, c'est toute une série de choses qui sont équivalentes à ça.

Au niveau de la consultation, c'est un processus qui est organisé par la Région, il y a eu déjà deux consultations. Nous n'avons pas les chiffres par rapport à la fréquentation, mais il faut savoir aussi que nous sommes dans un processus où il y a une consultation qui est organisée à Molenbeek et les gens peuvent encore réagir par rapport à ce PAD puisque c'est ouvert jusqu'au 23 avril. Donc ce n'est pas encore terminé, nous avons encore des associations qui sont occupées justement, des associations dans tous les quartiers concernés qui sont en train de remettre leur avis par rapport à ce PAD. C'est vraiment, il y a une ambition d'en faire un processus participatif et donc des associations sont déjà

occupées, des habitants aussi sont occupés. Mais si vous en connaissez, vous aussi, n'hésitez vraiment pas aussi à faire le relais pour faire en sorte qu'on ait le plus d'avis possibles par rapport à l'avenir de ce quartier très important. Donc, jusqu'au 23 avril, il y a toujours la possibilité de remettre un avis puisque le plan, le PAD, est en enquête publique jusqu'à ce moment-là.

En ce qui concerne le Delhaize, le conseiller qui a posé la question, je pense, fait un peu la confusion avec l'espace Delhaize, le déménagement. Mais ici, dans le cadre du territoire du PAD, il s'agit de ce qu'on appelle la Halle Delhaize qui est en fait au bord de la ligne 28. Et pour l'autre, pour sa question, il va y avoir justement une interpellation et on va répondre, mais ici ce n'est pas le Delhaize en tant que tel. Voilà ce que je voulais répondre.

**Mme la Présidente :**

Je voudrais dire à nos chers conseillers, en particulier à deux d'entre eux, que je suis assez marrie d'entendre qu'on leur ferait perdre leur temps en discutant de ceci. Je pense que c'est vraiment important que la Commune émette un avis sur ce plan d'aménagement directeur. Si certains pensent que rien ne se réalisera si on ne remet pas d'avis, je pense que cela n'a vraiment aucun sens, ça n'a aucun sens. Maintenant, je n'ai qu'un conseil à donner à ceux qui souhaiteraient qu'on ne se prononce pas, qu'ils s'abstiennent, ils ne se prononceront pas de cette manière, ils n'auront pas voix de cité.

Pour revenir sur la discussion qui à mon avis est extrêmement importante, de la proportion de logement social, ici ce soir, on vous propose de donner un avis extrêmement important en faveur de l'implantation du logement social à Molenbeek. Il faut quand-même resituer les choses et surtout peut-être pour nos citoyens qui sont là aujourd'hui parce que je pense que beaucoup de nos conseillers sont au courant de ces chiffres. Aujourd'hui, la situation de Bruxelles en matière de logement social est mauvaise au regard de ce qui se passe dans d'autres grandes villes. Nous n'avons pas un parc consistant, nous n'avons pas un parc suffisant de logement social, nous atteignons 7,49% des logements qui sont des logements sociaux au niveau de la région. Notre commune fait un petit peu mieux mais n'atteint pas l'objectif soi-disant recommandé qui est de 15%. Passer de 7,49% à 15%, c'est doubler le nombre de logements sociaux et ce serait magnifique parce que, voyez-vous, cela permettrait de rencontrer la grande majorité des demandes de ceux qui sont en liste d'attente. Autrement dit ici, en atteignant 15% de manière régionale, on rencontrerait la demande. Quand ici on se situe, en créant un nouveau quartier, à du 20%, on est évidemment dans le bon pour faire même davantage que ce qu'on pourrait attendre de notre commune. Donc on est en train d'être extrêmement proactifs pour créer du logement social. Moi j'aimais beaucoup l'intervention de madame Piquard parce que c'est vrai qu'on pourrait se dire qu'il faut 100% de logement social sur les 45.000 m<sup>2</sup>, mais là, malheureusement, même moi qui suis une fervente défenseuse du logement social, et Dieu sait si j'en parle à longueur de temps au sein de ma formation politique, je ne pourrais que constater qu'on créerait effectivement une cité où nous aurions des difficultés importantes, agglutinées, agglomérées et où nous aurions à tout coup des problèmes surajoutés. Donc ici, on est dans quelque chose qui va bien au-delà de l'objectif régional qui lui-même n'est pas du tout atteint pour proposer dans ce nouveau développement près de 10.000 m<sup>2</sup> de logements sociaux supplémentaires, c'est énorme. Donc faire de la surenchère, je vous la laisse, je pense que nous, nous allons voter en faveur d'un tel projet qui a un parti pris en faveur du logement social tout en ayant également un parti pris en faveur d'une mixité, que ce soit une mixité des types de logements, une mixité des fonctions. Et avec également une attention majeure pour les espaces verts puisque vous aurez noté que notre avis renforce le caractère vert de la zone parc où nous souhaitons qu'il y ait le moins de béton possible, donc on va aussi dans un sens de verduriser.

Pour terminer, je voudrais dire que madame Goris a raison, merci madame Goris de votre attention parce que je vais ajouter les petits mots qui manquent dans la phrase que vous avez lue. Et avant de faire ça, je vais quand-même remercier les services communaux, pourquoi ? Parce qu'il faut savoir que de manière à pouvoir tenir l'échéancier régional du côté de la Commune, et sans vous surcharger puisqu'on a déjà ajouté une séance de conseil la semaine prochaine, on les a fait travailler à une vitesse grand V, que sur des textes d'une telle importance et d'un tel volume, c'était un travail considérable et donc je veux les remercier, je pense en particulier au service de l'Urbanisme, je pense aussi au service de l'Aménagement du territoire, je pense à chacun des échevins qui a fait l'exercice de lire et de participer aux discussions pour pouvoir donner un avis de la Commune. Et donc effectivement, il y a une coquille à la page 5, il faut lire : « que ce prolongement répond à l'enjeu de connexions vertes depuis le parc créé sur la friche vers le parc Marie-José » et comme ça, on rétablit l'idée initiale qui est bien qu'il y ait un prolongement de la connexion verte. Et dans la phrase suivante, il y a également un mot qui manque, trois mots qui manquent : « considérant qu'il est indispensable de garantir le statut doux et actif de ce prolongement de la rue Dubois Thorn ». Parce que ce n'est évidemment pas la rue Dubois Thorn d'aujourd'hui qu'on va rendre douce et active, c'est le prolongement dont on parle qui devient du coup la mise en connexion verte de part et d'autre du site. Est-ce qu'on peut prendre note de ces modifications, monsieur le Secrétaire, avant de voter sur l'avis ? Ce sont des modifications à caractère tout-à-fait technique.

Voilà ce que je voulais vous dire, maintenant la parole est à vous chers conseillers, vous avez trois minutes de réplique chacun.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Merci pour les éclaircissements que vous avez donnés. Par contre, nous notons que vous n'avez proposé aucune modification concernant le nombre de logements publics puisque vous restez à 20%, là où il y a un terrain qui est 100% public et où il y avait un consensus pour arriver à 90% de logements publics dont la moitié de logements sociaux. Donc en fait, à la fois vous nous dites que vous voulez développer du logement public parce que c'est un enjeu important et nous pensons pareil, mais à la fois, dans les actes, vous laissez en fait 80% de la surface et 80% des logements qui vont être créés pour autre chose que pour du logement public. Il y a quelque chose de totalement paradoxal entre ce que vous écrivez...

**Mme la Présidente :**

Il y a une erreur dans ce que vous dites...

**M. Majoros :**

Non, il est marqué, excusez-moi, vous m'interrompez...

**Mme la Présidente :**

C'est parce qu'il faut lire le PAD d'abord...

**M. Majoros :**

Il est indiqué, il est marqué : « considérant que le PAD prévoit un programme d'un total de...

**Mme la Présidente :**

Il faut que vous lisiez tous les documents monsieur Majoros...

**M. Majoros :**

Je l'ai lu, merci. « Considérant » - c'est marqué dans votre avis – « Considérant que le PAD prévoit un programme de 90.000 m<sup>2</sup> et qu'il serait nécessaire de garantir au moins 20% de logements sociaux nouveaux dans le total des logements à construire ». C'est vous qui l'écrivez, ce n'est pas nous, ce sont 20% de logements, c'est vous qui les écrivez. Alors, si votre texte n'est pas bon, eh bien vous le corrigez, mais il ne correspond pas aux 80% dont vous nous parlez. Il faudra pouvoir le dire à un moment donné, ce que vous proposez est non pas une surenchère mais une sous-enchère par rapport à ce qui est acquis et par rapport à un terrain qui est 100% public. Si votre choix, c'est de faire en sorte de laisser 80% au privé, dites-le et on ne sera pas fort étonné vu votre prise de position depuis le début de la mandature sur les différents projets urbanistiques qui nous ont été soumis.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente, je vais essayer de ne pas rentrer dans des polémiques et répondre à notre éclairé échevin qui, à défaut d'arguments, s'est permis une attaque ad hominem, mais ce n'est pas grave, j'ai l'habitude. Simplement vous dire qu'à aucun moment je pense avoir entendu ici un conseiller qui a montré un désintérêt pour cette friche. Moi, je rejoins la plupart de mes collègues qui marquent, je dirais, un positionnement fort sur l'importance de revaloriser cette espace en du logement et infrastructures collectives, mais je rappelle, je vais essayer de m'exprimer doucement pour que tout le monde me comprenne, simplement vous dire que nous ne sommes pas propriétaires, ni la Commune ni la Région, qu'en 2007, vous aviez présenté un plan similaire qui a coûté des centaines de milliers d'euros à l'époque, si pas des millions, et aujourd'hui, nous sommes encore dans la même situation. Effectivement, on a le droit de rêver, comme vous je rêve que nous puissions améliorer les choses d'un coup de baguette magique, mais malheureusement les choses ne sont pas aussi simples que ça. Donc spéculer, faire des projets, de nouveau faire des études qui vont coûter de l'argent aux contribuables alors que nous n'avons aucune certitude quant à la possibilité dans un délai raisonnable de pouvoir maîtriser le foncier, je trouve effectivement que cet aspect-là, c'est une perte de temps et d'énergie, mais effectivement on a le droit de rêver. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Je remercie l'échevin de l'Urbanisme pour la réponse. Par contre, par rapport à ma question, c'était l'étude par rapport aux suicides, justement il faudrait faire un rappel important parce que les chemins de fer sont très dangereux, je suis vraiment dans ce domaine, mais faire un rappel au moins au niveau des habitants parce que je pense qu'ils sous-estiment le fait que ce sont des trains qui circulent à grande vitesse.

Une deuxième chose, par rapport à l'aqua-center ou aux projets qui vont se faire, on est conscient que c'est un projet, mais si maintenant, dès le départ maintenant, on ne met

pas un minimum de chiffres, je comprends 20% ou 30% ou 40%, si on met un minimum déjà maintenant, au moins on peut donner un signal clair aux habitants. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je trouve qu'on est un petit peu contradictoire. C'est-à-dire que la raison pour laquelle on est actuellement en manque de logements, c'est parce que le parti qui est depuis 30 ans aux manettes à la Région a réussi les dernières quinze années à construire 100 logements sociaux net par an, ça, c'est la réalité. Et au moment où on peut enfin dépasser le 100 par an, on met le frein-à-main. Et je vous répète, Vienne, ce sont des logements sociaux de qualité, Amsterdam, vous allez, les gens sont agréablement surpris de cette situation-là. Je pense qu'il y a moyen de combiner logement social et qualité, mais évidemment s'il y a pénurie, c'est impossible, donc construisons, osons.

**Mme la Présidente :**

Je ne peux que regretter que tout n'ait pas été lu ou compris et probablement nous devons faire plus d'effort dans le futur pour être plus pédagogiques en particulier sur les chiffres. C'est entendu.

Il y a un amendement, monsieur De Block ?

Attendez, je vais vous passer la parole pour que vous présentiez votre amendement s'il vous plait.

**M. De Block :**

Dans la phrase où est écrit maintenant 20%, on voudrait mettre 90% public, dont 50% logements sociaux. Ce qui était prévu avant.

**Mme la Présidente :**

J'ai toujours du mal à m'orienter dans certaines de vos déclarations, mais donc nous votons sur votre amendement.

*L'amendement déposé par monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVD\*A, est rejeté par 29 votes négatifs, 13 votes positifs et 1 abstention. Het amendement neergelegd door mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, wordt verworpen door 29 negatieve stemmen, 13 positieve stemmen en 1 onthouding.*

**Mme la Présidente :**

Nous allons procéder au vote sur l'avis tel qu'il est présenté moyennant les corrections techniques dont j'ai parlé. C'est sur le tout.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 29 votes positifs, 8 votes négatifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 8 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

**Mme la Présidente :**

Est-ce que l'une des abstentions veut s'exprimer ?

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Moi, je voudrais bien faire confiance à vos explications disant qu'effectivement, vous l'avez dit, le PAD est bien 90% de logement public et 50% de logements sociaux et que vous vous rajoutez les 20%, mais quand on lit cette fameuse phrase, ce n'est pas ça qu'on comprend et donc du coup, on ne peut pas. Et comme vous ne voulez pas entendre notre remarque sur cette phrase pour rappeler les ambitions du PAD et pour bien montrer que la Commune ne veut pas aller en-deçà du PAD, eh bien c'est pour cette raison que nous nous abstenons.

**Mme la Présidente :**

Il est totalement évident que ce n'est pas ça que cette phrase signifie, mais je vous comprends, si vous avez envie de la lire comme ça, il n'y a aucun souci.

**14. Propriétés communales - Rue Tazieaux, 34 - Location du local du rez-de-chaussée par l'ASBL Association de la Jeunesse Molenbeekoise Francophone (A.J.M.F.)  
Gemeentelijke eigendommen - Tazieauxstraat 34 - Het huren van het lokaal op de benedenverdieping door de ASBL Association de la Jeunesse Molenbeekoise Francophone (A.J.M.F.)**

---

**Mme la Présidente :**

Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ?

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Merci beaucoup, quelques questions. Combien de locaux communaux sont-ils occupés par des associations ? Est-ce qu'on peut plus ou moins me donner le chiffre ?

Puis, au nom de notre groupe, étant donné que vous octroyez la gratuité à une association, il nous semble normal alors, que la gratuité soit octroyée en signe d'égalité de traitement à toutes les associations qui occupent des locaux communaux. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Je pose une question que vous m'avez posée de nombreuses fois quand j'étais échevin de Propriétés communales, quelle est la grille de loyers, comment avez-vous calculé

ce loyer ? En fait, je vous répondais systématiquement à l'époque qu'il y avait une grille de loyers qui avait été adoptée en 2013 et qui fixait des prix tout à fait attractifs, mais objectivés pour les associations et certainement celles à caractère social implémentées dans notre commune.

Ici en fait, effectivement, comme cela a été signalé, vous prenez une décision qui est certes honorable, de gratuité, mais qui n'est à mon avis pas égalitaire du tout par rapport à d'autres associations. Et il n'y a aucune explication et aucune motivation et vous dérogez à une grille de loyers adoptée en collège, donc ça paraît fort étonnant, je voudrais que vous puissiez vous expliquer là-dessus et nous expliquer si vous allez faire la gratuité pour tout le monde, auquel cas je pense que dans de nombreuses associations, on pourra sabrer le champagne ou toute autre boisson festive.

**Mme la Présidente :**

Je passe la parole à monsieur Van Damme qui est l'échevin en charge des Propriétés communales.

**M. l'échevin Van Damme :**

Merci madame la Bourgmestre, tout d'abord, madame Goris, je vous invite à poser une question écrite là-dessus parce que je ne connais pas par cœur le nombre d'associations qui sont dans les bâtiments communaux, mais il y en a beaucoup évidemment. Et donc ce n'est pas du tout la seule, mais le chiffre exact, je ne peux pas vous le donner comme ça.

Par rapport à la gratuité, il est vrai que monsieur Majoros, en tant qu'échevin des Propriétés communales dans l'ancienne législature, faisait approuver régulièrement des choses au Conseil et au Collège qui par après, n'étaient pas exécutées. Il y a plusieurs exemples à donner, un autre exemple viendra lors de la discussion sur le contrat RWDM, mais je ne vais pas m'attarder à les énumérer tous, mais il y avait donc une réalité de droit et il y avait une réalité de fait. La réalité de fait, c'était que souvent, il y avait des contrats qui étaient approuvés au Conseil, mais qui n'étaient pas du tout appliqués. C'est un bel exemple ici, c'est-à-dire qu'on avait un contrat de loyer avec cette association, même une obligation de reprise des compteurs et la réalité, c'est qu'aucune des deux choses n'était faite, aucune des deux choses n'était appliquée. Il n'y avait pas de loyer payé, il n'y avait pas de charges payées, ni même de reprise des compteurs par ces associations. Ça, c'était la réalité quand je suis arrivé.

Alors oui, j'ai fait preuve d'un peu de pragmatisme, je vous l'avoue, et donc on a dérogé à la règle qui fixait les loyers parce qu'il y avait un problème sérieux au niveau du financement de cette association et finalement, on devrait financer cette association par des subsides pour qu'elle puisse payer le loyer. Ce que nous avons fait, nous avons travaillé dans l'autre sens, c'est-à-dire que nous avons d'abord dit de faire en sorte qu'ils reprennent les compteurs, ce qui est chose faite aujourd'hui et alors nous avons fixé un loyer qui est, dans ce cas-ci, gratuit pour les raisons évoquées. Et donc oui, le Collège a le droit de déroger, le Conseil a le droit de déroger à cette grille qui est indicative et ici, j'assume volontairement que, vu l'objet social de cette association qui est une petite association en même temps aussi, nous proposons plutôt que de faire approuver des choses sur papier qui ne sont pas appliquées dans les faits de faire approuver quelque chose qui sera appliqué dans les faits et qui est déjà appliqué aujourd'hui.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.



**M. Majoros :**

C'est quand-même assez étonnant. Donc ça veut dire qu'en fait, en gros, vous signez une convention en tant qu'association qui passe en Collège et puis en Conseil communal. Vous vous abstenez de payer ou vous mettez des entraves à ce qui était convenu, c'est-à-dire une reprise des compteurs ou un paiement des charges, et puis finalement, le Collège propose de vous régulariser, finalement vous permettant de ne rien payer. C'est un superbe message à faire passer à l'ensemble des locataires de propriétés communales, de logements communaux, et de manière générale à tous les citoyens, c'est-à-dire, surtout mettez les autres devant les faits accomplis et nous, non seulement nous ne vous poursuivrons pas, mais en plus de ça, vous serez totalement blanchis dans votre action. Alors c'est votre choix, mais il est particulièrement inégalitaire, certainement pour les associations qui jouent le jeu et qui appliquent ce qui est décidé collectivement, notamment des grilles de loyer et des règles communes dans leur application. Et donc, vous allez compliquer aussi très clairement le travail du service et des services en général, que ce soit celui des Propriétés communales, mais aussi celui de la Receveuse et des Finances et vous allez en fait créer une situation petit à petit qui va s'apparenter à du chaos. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons que nous abstenir sur ce point. Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

J'entends votre explication. Je pense quand-même qu'à la longue, vous connaissez le milieu associatif comme moi, vous savez que beaucoup d'associations...

J'attends, c'est compliqué de se parler, j'attends deux minutes...

Donc je disais que le milieu associatif, vous le connaissez, vous savez que les problèmes de trésorerie dans les associations sont fréquents et donc si on commence, c'est un choix, mais si vous commencez à aider certaines associations, ce serait quand-même totalement injuste que ce geste ne soit pas fait envers toutes les associations de terrain qui se débrouillent au quotidien pour arriver à gérer et à nouer les deux bouts. A moins de traiter de partisan, il serait intéressant que toutes les associations puissent alors en bénéficier à Molenbeek. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Juste brièvement rappeler que nous avons fait un choix, nous l'assumons, parce que le choix était aussi celui de ne pas mettre en danger l'existence-même d'une association qui joue un rôle important à Molenbeek.

Notre deuxième choix, c'est de faire coïncider la réalité et le droit, ce qui n'était pas le cas dans l'ancienne majorité. Apparemment, on préférerait construire des châteaux gonflables.

**Mme la Présidente :**

Je vous propose de passer aux votes puisque j'entends que certains conseillers souhaitent un vote sur ce point.

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 29 votes positifs, 1 vote négatif, 12 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 29 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 12 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Écoute bien Jamal, comme ça tu peux le mettre dans la communication. Moi je trouve que l'explication n'est pas claire. On recommence avec une association qui a va avoir la possibilité de la gratuité et les autres pas. Pourquoi ? Beaucoup d'associations ont difficile pour le moment et je trouve que la raison que j'ai entendue, parce qu'actuellement ils ne payent pas encore, si ça c'est une raison, je ne sais pas comment vous allez faire avec toutes les autres associations ? Je trouve que ce n'est pas juste, ce n'est pas correct, ce n'est pas équitable. Je suis le dernier à dire qu'il faut faire payer les associations, ce n'est pas à mon problème, j'aimerais bien les offrir gratuitement, mais là, on fait payer aux uns et pas aux autres. Et ça, ça sent le favoritisme. Ça, c'est le retour déjà des anciennes petites pratiques et ça m'étonne de la part de certains dans la majorité, vraiment !

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je vais essayer de ne pas être redondant, mais je vais évidemment rejoindre mes collègues ici et clarifier deux ou trois petites choses. Je veux que les choses soient claires.

**Mme la Présidente :**

Je vous rappelle que vous êtes dans une justification d'abstention.

**M. El Khannouss :**

Mais justement, je vais justifier mon abstention. Nous ne sommes pas ici en train de dire que nous ne souhaitons pas qu'on aide cette association-là ou les autres associations. Que les choses soient claires, nous venons nous-mêmes du secteur associatif, on connaît les difficultés rencontrées par le secteur associatif. Ce que nous demandons, madame la Présidente, c'est que toutes les associations qui occupent nos infrastructures soient traitées sur le même pied d'égalité et qu'on ne puisse pas en étant membre d'un collège décidé, sur base du fait du prince, de faire plaisir à l'un ou à l'autre. Je souhaite ici que le signal qui soit donné, c'est qu'il n'y a pas de passe-droit, qu'il n'y a pas de politique de clientélisme et que nous gérons notre patrimoine avec équité et égalité, que toutes les associations, et c'est une demande que je fais au collège et je vais demander à ma collègue d'envoyer une question écrite pour savoir combien d'associations occupent les infrastructures, et qu'on voit un peu leur situation et on leur octroie aussi une aide à travers une éventuelle gratuité. Toutes les

associations doivent être traitées sur le même pied d'égalité. Il n'y a pas de clientélisme, il n'y a pas de passe-droit.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup !

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.*

**15. Département Infrastructures et Développement Urbain - CQD PS - FEDER - rue de Liverpool 24 et quai de l'Industrie 79 : prolongation de la mise à disposition.  
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - DWC Zinneke - EFRO - Liverpoolstraat 24 en Nijverheidskaai 79 : verlenging van de terbeschikkingstelling.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 42 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 42 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

**M. Boufraquech :**

Merci madame la Présidente, permettez-moi de justifier mon abstention sur ce point. J'ai en effet un conflit d'intérêts car je suis en charge du contrôle financier de ce dossier dans le cadre des fonds européens. Je me permets par conséquent de m'abstenir.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Boufraquech.

*Sarah Turine quitte la séance / verlaat de zitting.*

**16. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif à la restauration des châssis, portes et portails du Château du Karreveld situé au n°3 avenue Jean de la Hoese à Molenbeek-Saint-Jean - HOS0003\_002 - CDC 19.013 - Approbation de l'avis de marché et fixation des conditions du marché.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende de restauratie van ramen, deuren en poorten van het kasteel van de Karreveld, gelegen Jean de la Hoeselaan n° 3 te Sint-Jans-Molenbeek - HOS0003\_002 - Bestek 19.013 - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

J'ai une petite question par rapport à ces travaux, je ne vais pas rappeler que c'est un bâtiment qui est placé et que les Monuments et Sites supervisent ceux-ci. Est-ce que ces travaux qui sont repris dans ce marché sont des travaux qui n'ont pas été effectués lors de la précédente rénovation ? OK on me dit que ce sont de nouveaux travaux, merci.

**Mme la Présidente :**

Donc pour l'enregistrement au procès-verbal, la réponse de l'échevin, c'est non.

Je donne la parole à Madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

C'est par rapport à la dépense, parce que on nous demande d'approuver une dépense alors extraordinaire alors que le budget n'est pas encore approuvé, donc ça n'a pas vraiment de sens.

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'un avis de marché et de la fixation des conditions de marché, peut-être qu'effectivement il y a une erreur dans le décide, parce que ce n'est pas ce qui est prévu.

**M. l'échevin Van Damme :**

C'est très clair, on peut lancer des marchés, mais on ne peut pas les octroyer tant que le budget n'a pas été approuvé. Je vais vérifier et s'il y a une erreur, on corrigera. Mais l'objectif ici, c'est bel et bien de lancer un appel plutôt que de l'attribuer.

**Mme la Présidente :**

On est bien avant le lancement de la fixation des conditions de marché et pas dans l'attribution. Donc ça passera encore au conseil pour l'attribution.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**17. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux relatif à la gestion des déblais (phase 2) pour l'école néerlandophone Windekind, sise Rue Jean-Baptiste Decock 54 à Molenbeek-Saint-Jean - CDC 19.006.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende het beheer van het grondverzet (fase 2) voor de Nederlandstalige school Windekind, gelegen Jean-Baptiste Decockstraat 54 te Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 19.006.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**18. Département Infrastructures et Développement urbain - Réaménagement de la rue de L'avenir-Missions d'études de mobilité - Désignation de l'Intercommunale IGRETEC par le biais de conventions in-house - Approbation.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Herinrichting van de Toekomststraat - Studieopdracht van mobiliteit - Aanduiding van de intercommunale IGRETEC via In House-overeenkomsten - Goedkeuring.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente, ce point est assez symptomatique d'une incapacité à gérer certains projets. L'aménagement de la rue de l'Avenir qui a été décidé sous l'ancienne législature, où il y a eu pas mal de remous sur le sens qu'il fallait donner à la circulation, c'est qu'aujourd'hui nous sommes dans une situation où les travaux ont débuté. Les marchés ont été attribués par le pouvoir subsidiant et la Commune, c'est un peu comme quand on construit une maison, en général on fait d'abord un plan avec un architecte, ensuite on débute quand le permis d'urbanisme est octroyé, on commence les fondations pour arriver finalement à la toiture pour terminer la maison. Ici on a commencé et en fait la toiture directement. On a commencé les travaux et puis on se dit dans quel sens on va mettre la circulation. Je vais me faire ici le relais une préoccupation des commerçants et des habitants, parce que la formule qui a été proposée au début allait étouffer cette partie-là de la commune, parce qu'il y avait une sortie vers le canal et il n'y avait plus ce double sens.

Alors on décide maintenant octroyer, via IGRETEC que nous avons rejoint il y a quelques mois, un montant de 7.000 €, 9.000 € avec la TVA, pour une étude de mobilité qu'on aurait dû très logiquement décider avant le début des travaux, pour savoir comment on allait aménager cette fameuse rue. Ici on demande à IGRETEC de donner son avis et moi je voudrais savoir, dans le cadre du cahier des charges, ce qui a été donné comme cadre à IGRETEC pour remettre un avis et vers quoi on va aller ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci monsieur El Khannouss pour votre remarque, j'aimerais tout simplement préciser que l'étude ne porte pas exclusivement sur la question de la rue de l'Avenir, sachant bien évidemment que c'est une décision qui a été prise précédemment concernant le sens de la circulation et ce qui est préconisé aujourd'hui, c'est bien le sens de la circulation préconisée suite à la consultation citoyenne et des commerçants, du canal vers le Parvis, et cette étude-ci porte aussi sur un ensemble d'artères pour avoir l'optimisation suite à ce changement-là. Ceux qui ont initié ce projet-là, auraient dû à ce moment-là s'interroger et porter une étude de faisabilité. Aujourd'hui ici, nous l'avons fait en arabe mais elle ne s'inscrit pas exclusivement sur la question de la rue de l'Avenir, mais elle s'inscrit d'une façon beaucoup plus globale pour voir les conséquences parce que quand on apporte une modification dans une rue, comme vous le savez, il y a des conséquences sur d'autres rues. L'idée ici, c'est de pouvoir avoir une réflexion sur un ensemble de rues.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Mon collègue a posé la question de savoir quelle était l'échevin et moi je voudrais savoir quel est le ministre, parce que je rappelle que c'est une intervention de la Région. C'est la Région qui a piloté ce chantier et donc ce serait intéressant de savoir. L'échevin n'a absolument rien à voir, c'est un projet régional. Allez, c'est quand même extraordinaire chaque fois que...

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, vous avez trois minutes de réplique, ne vous laissez pas distraire par Monsieur Ikazban, je sais que c'est compliqué, mais s'il vous plaît, répondez à l'échevin si vous avez une réplique et pas aux autres conseillers.

**M. El Khannouss :**

Mais laissez-moi parler Madame la bourgmestre, s'il vous plaît ! Ma réplique va dans le sens qu'il serait plus que temps effectivement qu'on puisse imaginer avoir un plan général sur l'ensemble de la commune qui puisse être réfléchi en collaboration avec les communes avoisinantes pour essayer de trouver un plan qui répondrait aux attentes et aux besoins de nos habitants. Je tiens à rappeler que ce projet historiquement a été initié par le cabinet de Pascal Smet.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Je voudrais simplement préciser monsieur El Khannouss, qu'effectivement l'avis qui a été préconisé par la Région, va dans le sens du Parvis vers le Canal. Et donc, suite à la concertation des commerçants et des citoyens, nous avons estimé au niveau local de tenir compte de cet élément et de nous inscrire dans une logique. L'étude porte ici sur un ensemble d'éléments qui sont conséquents par rapport à ce changement-là.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss. Ce n'est pas parce que vous avez été cités mais c'est par ce que vous avez le dernier mot en tant que conseiller et donc vous pouvez répliquer.

**M. El Khannouss :**

Je sais très bien madame, je connais le règlement, merci de me le rappeler, je veux simplement remercier l'échevin pour ses réponses et surtout d'avoir rappelé que c'est un choix de la Région de donner le mauvais sens à la circulation dans le quartier et je remercie l'échevin de s'être concerté avec les habitants et les commerçants pour apporter une réponse à leurs attentes.

**Mme la Présidente :**

Alors, je crois que le collège répond à vos questions du mieux qu'il peut, même si parfois, certaines d'entre-elles nous laissent dubitatifs sur la lecture des documents ou sur certains souvenirs de la majorité précédente. Mais ce n'est pas un souci, nous répondons toujours présents.

**19. Département Education, Petite Enfance, Sport et Jeunesse - Petite Enfance - Projets pédagogiques 2019-2022 - Approbation crèche Reine Fabiola.**

**Departement Opvoeding, Kinderopvang, Sport en Jeugd - Kinderopvang - Pedagogische projecten 2019-2022 - goedkeuring kinderdagverblijf Reine Fabiola.**

**20. Département Education, Petite Enfance, Sport et Jeunesse - Petite Enfance - Projets Pédagogiques 2019-2022 - Approbation crèche Louise Lumen.**

**Departement Educatie, Kinderopvang, Sport en Jeugd - Kinderopvang - Pedagogische Projecten 2019-2022 - Goedkeuring kinderdagverblijf Louise Lumen.**

**21. Département Education, Petite Enfance, Sport et Jeunesse - Petite Enfance - Projets Pédagogiques 2019-2022 - approbation crèche Les Petits Poucets.**

**Departement Educatie, Kinderopvang, Sport en Jeugd - Kinderopvang - Pedagogische Projecten 2019-2022 - goedkeuring kinderdagverblijf Les Petits Poucets.**

**22. Département Education, Petite Enfance, Sport et Jeunesse - Petite Enfance - Projets pédagogiques 2019-2022 - approbation préguardiennat Les Petites Alouettes.**

**Departement Educatie, Kinderopvang, Sport en Jeugd - Kinderopvang - Pedagogische Projecten 2019-2022 - Goedkeuring kinderdagverblijf Les Petites Alouettes.**

---

**Mme la Présidente :**

Je suggère de regrouper les quatre prochains points qui se ressemblent.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Une petite explication pour ces quatre points, un arrêté de la Communauté française de 2003 fixe le code de qualité de l'accueil dans les crèches, et donc, les crèches rédigent un projet d'accueil qui fait l'objet d'une évaluation régulière, et qui est mis à jour au moins tous les trois ans. Ce sont ces documents-ci qui vous sont communiqués, on y parle du type d'accueil, du règlement d'ordre intérieur, de participations financières, d'encadrements, de projets pédagogiques et bien d'autres sujets. Mais dans tous les cas, c'est le bien-être de l'enfant qui est au centre des préoccupations, ce que vous avez compris de manière

évidente quand vous avez lu et parcouru les projets d'accueil de nos quatre crèches communales.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Excusez-moi, je voulais juste savoir si les crèches OLINA qui font partie de l'asbl OLINA, les six crèches doivent aussi passer par ici pour leurs projets pédagogiques ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

On ne fait pas de distinction, les crèches OLINA feront exactement le même exercice, simplement, c'est l'agenda qui est différent.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver les quatre projets pédagogiques ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

### **23. Action sociale - Chèques-taxi à valeur universelle sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale - Convention pour l'année 2019.**

### **Sociale Actie - Taxicheques met universele waarde op het grondgebied van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Overeenkomst voor het jaar 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Dekens.

**Mme Dekens :**

Madame l'échevine, je vois qu'on reçoit un budget de la Région, dans ce cadre-là, je me pose la question de savoir si vous avez le nombre de chèques-taxis qu'on a utilisé pendant l'année 2018 et quel pourcentage des chèques est couvert par l'intervention de la Région ? Est-ce qu'il y a des chèques qu'on n'utilise pas et si vous envisagez de faire une communication ou une information à la population ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Juste une petite précision, ce qui serait intéressant, mais je sais que c'est une question que nous avons très souvent posée, les chèques taxi sont donnés aux gens, les



gens peuvent en bénéficier, ce qui a, c'est qu'à un moment donné, c'est difficile d'avoir le nombre de chèques qui sont donnés mais qui ne sont pas utilisés. En fait, les personnes âgées gardent très souvent l'échec comme sécurité, en cas d'imprévu, en cas de pépin. Mais est-ce qu'on a un chiffre ou un pourcentage plus ou moins ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Ouberri.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Merci madame la Présidente, pour 2018, c'est un petit peu tôt pour vous donner le calcul exact, parce que nous avons clôturé il y a pas longtemps la distribution. Nous attendons le retour, il y a un petit retour qu'est arrivé mais je ne peux pas encore le chiffrer dans sa totalité. Je reviendrai ultérieurement avec des chiffres parce que c'est vrai qu'il y a des gens qui ne les utilisent pas, parce qu'il faut les dépenser sur une année civile et parfois les gens n'ont pas l'occasion de les utiliser ou parfois il y a un décès ou parfois des gens rendant une maison de repos donc j'attends pour me donner un retour avec des chiffres corrects.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**24. GRH - Charte sociale - Statut administratif - Modifications - Documents types - AGRBC 04/05/2017.**

**HRM - Sociaal handvest - Administratief statuut - Wijzigingen - Typen documenten - AGRBC 04/05/2017.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré parce que nous avons eu un souci dans la traduction. Comme ce sont des documents excessivement importants, on veut être certain que la version néerlandaise corresponde avec la version française. On reviendra très très vite avec ceci, mais ça doit être parfait du point de vue de la traduction en néerlandais.

**25. GRH - Prime vélo - Augmentation du montant.**

**HRM - Fietspremie - Verhoging van het bedrag.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**26. Propreté Publique - Déclassement économique de 4 aspirateurs autotractés à transmission électrique de marque Glutton.**  
**Openbare Reinheid - Afschrijving van van 4 zelftrekkende stofzuigers met elektrische verbinding type Glutton wegens economische redenen.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit du déclassement de quatre Gluttons, les aspirateurs que nos ouvriers utilisent. Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*  
*41 votants : 41 votes positifs.*  
*De Raad keurt het punt goed.*  
*41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**27. Finances - Fabrique d'église Sainte-Barbe - Budget 2019.**  
**Financiën - Kerkfabriek Sint-Barbara - Begroting 2019.**  
**28. Finances - Fabrique d'église Saint-Jean Baptiste - Budget 2019.**  
**Financiën - Kerkfabriek Sint-Jan de Doper - Begroting 2019.**  
**29. Finances - Fabrique d'église Saint-Rémi - Budget 2019.**  
**Financiën - Kerkfabriek Sint Remigius - Begroting 2019.**  
**30. Finances - Fabrique d'église Saint-Charles Borromée - Budget 2019.**  
**Financiën - Kerkfabriek Sint-Karel Borromeus - Begroting 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Nous avons maintenant les quatre avis à donner avant d'envoyer à la tutelle pour nos budgets de fabrique d'église. Pouvez-vous approuver les quatre points ?

*Le Conseil approuve les 4 points.*  
*41 votants : 41 votes positifs.*  
*De Raad keurt de 4 punten goed.*  
*41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**31. Communication - Festival Coupé Décalé "Ce que je ne vois pas (n'existe pas)" - Soutien financier de 500 EUR à l'A.S.B.L. Coupé Décalé.**  
**Communicatie - Coupé Décalé Festival "Ce que je ne vois pas (n'existe pas)" - Financiële steun van 500 EUR aan de V.Z.W. Coupé Décalé.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

On avait quand même dit que tout ce qui était en dessous de 500 € ne devait pas arriver au conseil communal ?

**Mme la Présidente :**

C'est une communication. C'est un point qui dépend de mes matières et je préférerais que vous soyez au courant.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**32. Cultures - MCCS - Gala d'ouverture du Brussels Tango Festival au Château du Karreveld - Jeudi 25 avril 2019 - Soutien financier de 2000 EUR à l'ASBL Alma del Sur.  
Culturen - HCSS - Openingsgala van Brussels Tango Festival in het Karreveldkasteel - Donderdag 25 april 2019 - Financiële ondersteuning van 2000 EUR aan de VZW Alma del Sur.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**33. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl « Vision Solidaire ».  
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw "Vision Solidaire".**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**34. Sports - Octroi d'un subside à l'Academy Tiger Club.  
Sport: Toekenning van een subsidie aan Academy Tiger Club.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**35. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Construction d'un espace public et d'une crèche au Quai de l'Industrie 79, Rue de Liverpool 24, Rue Heyvaert 87 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - CDC 19.001 - Avis de marché, mode de passation, fixation des conditions de marché. (*Ajouté en séance*)**  
**Departement Infrastructuuren en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Bouw van een publieke ruimte en van een crèche te Nijverheidskaai 79, Liverpoolstraat 24, Heyvaertstraat 87 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 19.001 - Aankondiging van de opdracht, gunningswijze, vastlegging van de voorwaarden van de opdracht. (*Toegevoegd tijdens de zitting*)**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de la fixation du marché et pas de la sélection de la personne.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 41 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**36. Secrétariat communal - Motion déposée par Madame Garcia Fernandez, conseillère communale Liste Bourgmestre, relative à l'égalité femmes et hommes au niveau local. (*Complémentaire*)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, gemeenteraadslid Liste Bourgmestre, betreffende de gelijkheid van vrouwen en mannen op lokaal niveau. (*Aanvullend*)**

---

**Mme la Présidente :**

Je crois savoir qu'il y a quelques changements par rapport aux motions. J'ai reçu une mention de ce que madame Garcia souhaitait retirer ses deux motions. Vous souhaitez expliquer la raison de votre retrait ?

**Mme Garcia Fernandez :**

Merci madame la Présidente, ce sont des sujets très importants et la proposition de Monsieur Ikazban de faire des groupes de travail m'est apparue très constructive.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je voulais juste remercier ma collègue et préciser qu'effectivement j'avais répondu par e-mail et que chez nous, il y avait également Leila Agic qui était en train de préparer un texte et donc je propose et je confirme ce que vient de dire ma collègue, qu'un groupe de travail se forme pour travailler sur cette question-là et notre groupe sera représenté par Leila Agic, si le PTB est d'accord, puisque vous aviez un texte aussi sur le même sujet.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Agic.

**Mme Agic :**

Je suis heureuse de voir nous somme plusieurs à vouloir travailler sur cette question que je voudrais aussi en profiter pour rappeler que pour la première fois à Molenbeek, nous avons une échevine des droits des femmes et donc nous pourrons voir ce qu'elle va nous proposer dans la déclaration de politique générale. Au-delà de ça effectivement, ce sera intéressant d'avoir un groupe de travail dans la durée de cette mandature pour travailler de façon constante sur ces questions-là qui sont très importantes à mes yeux et je pense aux yeux de l'ensemble des groupes politiques représentés dans ce conseil communal.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Agic.

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

J'avais introduit effectivement aussi une motion sur l'égalité hommes femmes et les droits des femmes et donc nous la retirons pour pouvoir participer au groupe de travail sur le sujet.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous pour ces propositions constructives.

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**37. Secrétariat communal - Motion déposée par madame Garcia Fernandez, conseillère communale Liste Bourgmestre - Zéro plastique. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door mevrouw Garcia Fernandez, gemeenteraadslid Liste Bourgmestre - Zero plastic. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**38. Secrétariat communal - Motion déposée par les conseillers communaux PTB\*PVDA - Droits des femmes et égalité homme-femme. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de gemeenteraadsleden PTB\*PVDA - Rechten van de vrouwen en gendergelijkheid. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

*Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.*

**40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Majoros, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au déplacement des activités de la firme Delhaize de Molenbeek vers Zellik.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer Majoros, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de verplaatsing van de activiteiten van Delhaize van Molenbeek naar Zellik.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Madame la Bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins et les échevines, les conseillères, les conseillers, le Lion quitte Molenbeek. L'annonce du départ de l'entreprise Delhaize, le 25 février, a fait grand bruit. Installée depuis 136 ans dans notre commune, le départ dès 2020 pour les bureaux et 2021 pour le vin, de quelques mille employés et techniciens, pour le Brabant flamand a pas mal de conséquences.

Premièrement, c'est un équilibre des fonctions logement et emploi qui est rompu dans le quartier. Avec la KBC, Delhaize est l'un des plus gros gisements d'emplois privés à Molenbeek.

Deuxièmement, c'est un symbole fort qui disparaît: les milliards de produits de consommation quotidienne présent sur les tables et dans les pièces des appartements de millions de personnes en Belgique et ailleurs et estampillés "1080" n'apporteront plus une présence de Molenbeek, positive et bienvenue vu l'image de notre commune un peu partout.

Petit pincement au cœur en particulier pour le vin: les chais de la marque au lion embouteillait, pas seulement les rues avec les camions, mais également 20 millions de litres chaque année. Après Martini et demain, Cinoco, c'est en fait tout un secteur de production et de logistique de boissons alcoolisées qui nous quitte et quitte Bruxelles.

Troisièmement, c'est une surface immense de 37.000 mètres carrés qui en sera profondément changée rues Delhaize, Osseghem, Euterpe, De Ridder, Janssens... Un chancre est à craindre si l'on n'agit pas maintenant.

Accessoirement, c'est aussi une perte financière pour la Commune, qui levait ici comme ailleurs des taxes sur les surfaces de bureaux, les parkings et des centimes additionnels au précompte immobilier.

Comme chaque séisme doit constituer une opportunité, nous avons plusieurs questions:

1. Delhaize avait-il sollicité la Commune avant de prendre cette décision. La société avait-elle des demandes aux autorités communales ou à relayer à la Région, pour maintenir sa présence ? J'ai lu que le magasin devrait rester.
2. Quels enseignements le collège tire-t-il de ce départ ? Comment envisage-t-il d'en éviter d'autres ?

3. Le site de 3,7 hectares devrait à notre sens faire l'objet d'une reconversion. S'assurer qu'elle soit harmonieuse, avec une bonne mixité économie-qualité de vie-emploi molenbeekoïse - utilité publique, ne devrait-elle pas passer par une maîtrise publique du sol ? La Commune a-t-elle entamé des démarches concrètes pour se porter acquéreuse, seule ou avec la Région ?

4. Comment la Commune envisage-t-elle d'assurer la participation des habitants et des associations ? Il nous paraît important de ne pas attendre, mais de faire émerger les demandes et craintes dès maintenant, en amont de tout développement du site, que nous espérons rapide et durable.

5. Comment le collège se positionne-t-il sur les opportunités suivantes, qui se complètent, ouvrent le champ des possibles, et n'en excluent aucune autre, sur ce site:

- utiliser une partie de la surface comme terre d'alimentation durable permettant la mise à l'emploi de demandeurs d'emplois peu qualifiés ? Ou y produire du vin en économie sociale en récupérant l'infrastructure ?

- reconvertir les bureaux en hub artistique ? On se souvient du projet de Yassine Bellatar.

- déposer un dossier de contrat de quartier durable avec cet espace comme opération-phare, et complétant le contrat de quartier Ouest ? Axer le lieu sur la formation, permettre l'ouverture d'une école de devoirs, d'un lieu intergénérationnel, pourquoi pas avec un ensemble de quelques espaces communautaires et de logements accessibles de type Community land trust ?

6. A combien chiffrez-vous le manque à gagner pour les finances communales en 2020, 2021 et ensuite ?

7. Dans le cas où une reconversion du site ne serait pas possible immédiatement, quels contacts avez-vous pris pour éviter que le site reste à l'abandon ? Des occupations temporaires associatives ou artistiques sont-elles envisagées ?

Merci de vos réponses !

*Madame Moureaux quitte la séance, monsieur Achaoui prend la présidence de la séance.*

*Mevrouw Moureaux verlaat de zitting, mijnheer Achaoui herneemt het voorzitterschap van de zitting.*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Duquesne.

**M. Duquesne :**

Merci monsieur le président adjoint, on peut regretter évidemment la décision du groupe Delhaize, parce que nous sommes tous impactés, de près ou de loin. Personnellement, j'ai plusieurs proches qui travaillent sur le site, mon entreprise a collaboré avec le groupe Delhaize pour les festivités et les 150 ans de la marque, plusieurs salariés jouent au tennis au Chalet, le club de la commune, et donc ça a un impact à des niveaux très

différents et à de nombreux niveaux. C'est malheureusement une démarche qui s'inscrit dans la logique de nombreuses entreprises dans la capitale, les causes sont connues. On peut espérer que le prochain gouvernement de la Région pourra trouver des solutions créatives pour essayer de retenir les entreprises dans la capitale.

Alors oui, une crise peut être synonyme d'opportunités, mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs, le site est détenu par un propriétaire privé, il est apparemment en vente. Sauf erreur, la Commune dispose d'un droit de préemption, donc laissons peut-être venir et voir s'il y a d'autres types d'entreprises qui seraient intéressées pour s'y installer, peut-être même des entreprises qui pourraient créer des opportunités intéressantes pour la commune, dans les secteurs par exemple des nouvelles technologies ou de la recherche. Donc restons en contact étroit avec le propriétaire et essayons aussi de voir avec un nouvel acquéreur les différents projets et essayons de réagir dans un délai raisonnable, si le site devait rester inoccupé.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je vous remercie monsieur Duquesne.

Je donne la parole à monsieur l'échevin.

**M. l'échevin Gjanaj :**

Merci beaucoup pour cette interpellation. Je voulais reprendre point par point vos questions. Concernant la décision de Delhaize de ce déménagement, en fait, elle a été prise sans aucune concertation avec la Commune, puisqu'il apparaît que Delhaize a pris cette décision suite à une opportunité qui a été ouverte suite au déménagement de Persgroep, du site qu'ils occupent à Zellik. Persgroep a déménagé, ils sont partis à Anvers et puisque le site allait être libéré et qu'ils avaient besoin de rassembler toutes leurs équipes des trois sites qu'ils ont, Osseghem, Anderlecht et Zellik, ils ont sauté sur l'occasion, malgré le fait que finalement Molenbeek soit assez business friendly et que tout est mis en place pour répondre depuis très longtemps, tout est mis en place pour garder cette activité-là, qu'on considère comme étant une image de marque de Molenbeek, comme vous l'avez très bien évoqué dans votre interpellation.

Quels enseignements le collège peut-il tirer de cela, malheureusement, comment peut-on faire pour éviter cela, et bien je pense que nous avons peu ou même pas de prise sur ce genre de décisions qui répondent à des considérations qui dépassent le cadre de ce qui est possible au niveau communal et même au niveau régional. Donc, malheureusement, l'enseignement, c'est de dire que nous prenons acte de ces décisions-là qui ne sont pas du tout concertées et qui ne répondent à aucune des logiques qui sont celles de la commune, où la commune peut avoir de prises. Malheureusement, c'est plutôt quelque chose sur lequel on ne peut pas influencer.

Par contre, je voudrais dire qu'au niveau de la commune, aujourd'hui, en tant que président du Centre d'Entreprises de Molenbeek, j'ai eu le plaisir de signer la convention d'occupation de Molengeek, qui maintenant va occuper tout le site à la place de la Minoterie. Parallèlement, le monde économique est en reconversion. Peut-être que la vente de ce genre de produit n'est peut-être plus adapté au territoire de Molenbeek, mais il y a d'autres activités qui naissent et finalement, en termes de création nette d'entreprises, comme le dit souvent le ministre Gosuin, cette création est positive et donc, également à Molenbeek, il y a beaucoup d'entreprises qui se créent, et plus que ce qu'il y a comme entreprises qui déménagent. Donc, en termes de développement économiques, la création est nette et même au niveau de l'emploi, il n'y a pas vraiment une grosse perte, puisque par exemple dans le cadre de cette entreprise-là, il n'y a que 25 personnes qui sont domiciliées à



Molenbeek, et ce n'est même pas perdu puisqu'eux, en fait, puisque Zellik est tout proche, ils vont continuer à faire le trajet et vont continuer à travailler. Donc, en termes d'emplois, il n'y a pas vraiment un impact important, mais au niveau du développement économique, nous avons d'autres ressorts à Molenbeek, nous avons une activité commerciale assez importante, nous avons des dispositifs d'aide à la création d'entreprises et du commerce, nous avons de l'hébergement au niveau des petites entreprises, ce sont trois sites, et maintenant plus que deux, puisqu'on a signé la convention avec Molengeek pour qu'elle occupe le site complètement. Donc nous sommes, je pense, proactifs à Molenbeek par rapport à la question du développement économique et tout ce qui est possible de faire, on le fait déjà au niveau de notre commune. Bien sûr, nous allons continuer et nous sommes attentifs à la reconversion de ce site qui est une propriété privée, et nous ne voulons pas aujourd'hui dévoiler nos intentions par rapport à cela, parce que vous comprenez que ce sont des informations qui peuvent être utilisées d'une façon ou d'une autre. Vous avez aussi entendu ou suivi comme nous, la position du ministre Gosuin, je pense que ça dépasse la commune. Mais en tout cas, à l'heure actuelle, c'est peut-être prématuré de donner quoi que ce soit comme direction. Nous sommes bien-sûr à l'écoute, nous sommes très intéressés de continuer à développer l'économie, pourquoi pas avec des projets que vous avez proposés, mais il y a aussi, comme on vient de le présenter, le PAD de la Gare de l'Ouest, qui est aussi une opportunité également qui pourrait être reliée à ce projet-là, même si d'aucuns considèrent que c'est du vent, il en reste quand-même que c'est important au niveau de la commune d'avoir une vision par rapport à tous les espaces.

En ce qui concerne la perte par rapport aux finances communales, ce n'est pas encore pour 2020 ou 2021, puisque le site restera la propriété de Delhaize. Il faut savoir que c'est une perte qui équivaut à plus ou moins 150.000 €, quand il n'y aura plus d'activité.

Par rapport au magasin, il reste localisé là. Le chai restera là jusqu'en 2021. Je pense que j'ai répondu à toutes vos questions.

*Madame Catherine Moureaux rentre en séance et reprend la présidence.*

*Mevrouw Catherine Moureaux treedt in zitting en herneemt het voorzitterschap.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Merci pour les réponses aux questions que j'ai posées, vous n'avez pas répondu à tout, mais en tout cas à une partie et je vous en remercie. Je comprends votre prudence, après, on peut montrer un intérêt pour un site sans avoir donné toutes les modalités de discussion pour celui-ci. C'est clair que s'il y a une maîtrise publique, il y aura beaucoup plus de possibilités de développer des projets d'intérêts publics plutôt que d'intérêts partiels et parcellaires.

Vous n'avez pas vraiment répondu sur la question du chancre, moi, je pense qu'il faut pouvoir répondre à cette question assez rapidement, parce que si ce n'est pas réalisé maintenant, puisque c'est de notoriété publique que Delhaize s'en va, vous risquez de subir une série de désagréments et d'en faire subir à une série d'habitants qui pourraient être victimes d'utilisation sauvage de ces infrastructures dans un quartier densément peuplé. Je sais que plusieurs conseillers communaux habitent à proximité, et bien ce serait assez fâcheux.

C'est un peu difficile de se concentrer parce qu'il y a beaucoup de discussions autour de moi, donc je suis sûr que l'heure passante, on pourra éviter cela... Mais juste pour la

précision et le budget de l'an prochain, ce n'est pas parce qu'un bureau reste la propriété d'un propriétaire qu'il est encore productif, donc s'il n'y a plus de bureau occupé et que le site n'est plus productif en tant que tel, vous allez perdre des taxes et du précompte, mais vous le calculerez, c'est important de pouvoir le faire pour ne pas se retrouver en difficultés financières par la suite parce qu'on aura pas vu venir tout cela.

Par ailleurs, à travers notre interpellation, on aura pu faire une série de propositions qui pourront être utilisées. Mais de manière plus générale, l'ensemble des sites dont on parle, et dont on a parlé d'autres fois, nous incite à dire qu'il serait intéressant d'avoir à nouveau un nouveau plan communal de développement en général, pour avoir quelque chose de cohérent et pas seulement une vision site par site et donc, ça pourrait être intéressant de discuter de ça prochainement et de faire en sorte que celui-ci soit le plus participatif et le plus largement admis possible, pour qu'il puisse s'étaler non seulement pas sur une mandature, mais sur un certain nombre et qu'il dépasse les clivages que l'on peut connaître. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, l'incident est clos.

**41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative à une pétition de parents de l'école 11.  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende een petitie van ouders van school 11.**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block, monsieur le secrétaire communal et moi, nous nous rendons compte que probablement, il serait mieux de débattre de ce point dans le huis clos. Vu la nature de votre interpellation, je crois que ce sera plus judicieux dans le huis clos.

**M. De Block :**

Je suis d'accord.

**Mme la Présidente :**

Voilà, je propose qu'on revienne à la motion déposée par monsieur Ouassari. Je donne la parole à monsieur Ouassari. Ah, on me dit qu'il vient de ressortir. Monsieur Ouassari est intermittent, je propose qu'on l'écoute au prochain conseil communal.

**M. El Khannouss :**

Je peux lire son interpellation !

**Mme la Présidente :**

Non écoutez, je crois qu'on lui a laissé l'occasion de s'exprimer. Il a choisi de faire autre-chose... Écoutez, s'il-vous-plaît, j'aime beaucoup passer du temps avec vous, mais qu'on essaye d'être constructifs.

**M. El Khannouss :**

Il n'est pas bien, mais il arrive.

**Mme la Présidente :**

Ecoutez, que monsieur Ouassari apprenne d'abord à rester plus de cinq minutes sur sa chaise.

On passe à l'interpellation de madame Goris.

**42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par madame Gilles-Goris, conseillère communale CDH-CD&V, relative à la zone de liberté pour les chiens au parc Albert.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Gilles-Goris, gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende de vrijheidszone voor honden in het Albertpark.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Cela semble être une interpellation futile, mais je dois vous dire que j'aurais dû vous la lire le mois passé, et depuis lors, il y a déjà eue au moins deux accidents qui s'y sont passés. Donc, je pense que ça a tout son sens !

Ce 24 janvier, une grande zone de liberté pour chiens a été inaugurée en présence de nombreux riverains.

Si on peut se réjouir de cette initiative positive pour le bien-être des chiens et de leur maîtres, un certain nombre de questions furent posées par les riverains, certains propriétaires de chiens et des habitués du parc. Je me fais donc le relais des habitants. C'est avec étonnement que les personnes venues pour l'inauguration de cet espace où les chiens petits et grands peuvent courir sans laisse, ont vu que l'espace n'était pas clôturé. Les chiens laissés en liberté sont donc sensés comprendre que les petits piquets ne peuvent être dépassés.

Il est clair que cet élément va mettre en difficulté plusieurs catégories de personnes. D'abord les familles qui lors des beaux jours viennent s'asseoir, jouer et pique-niquer dans le parc. Au moment où les cuisses de poulets ou les sandwich au jambon vont sortir des frigos-box, je ne sais pas comment les propriétaires vont faire pour retenir leurs chiens...

Quand les enfants vont lancer la balle dans le fameux périmètre, comment vont-ils la récupérer ?

Quand une personne moins valide ou âgée se fait déstabiliser par un chien arrivant à toute allure sur le sentier, qui sera responsable ?

Comment allez-vous assurer la quiétude le soir, puisque déjà les années précédentes, les gens se plaignaient de tapages nocturnes liés à des regroupements de propriétaires de chiens dans le parc.

Mes questions sont donc simples :

- Comment allez-vous veiller à la sécurité de nos habitants ? Si travaux il y a, pour quand les habitants peuvent-ils espérer leurs concrétisations ?
- Comment allez-vous faire pour lutter contre les nuisances sonores liées à cette zone ?

Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la présidente, je vous remercie madame Goris pour votre interpellation. Croyez-moi, vous avez tout-à-fait raison, elle a tout son sens.

Bien évidemment, nous comprenons les inquiétudes et nous les partageons pour la plupart. Je dois rajouter que le jour de l'inauguration, vous avez omis de dire que la ministre en charge de l'environnement et les deux ministres d'ailleurs, la secrétaire d'état aussi, étaient présentes et vous étiez là aussi et donc, les nombreux propriétaires présents ont pu avoir la possibilité de s'exprimer et de s'adresser directement à la ministre qui est consciente de la problématique.

Mais permettez-moi de rappeler un élément essentiel, que jadis ce beau parc était communal et puis, depuis février 2018, la gestion de celui-ci a été confiée à l'IBGE. D'ailleurs, je n'étais pas parmi les gens qui avaient souhaité ça, mais c'est un fait, c'est une concession du collègue précédent.

Aujourd'hui, je suis tout à fait d'accord avec vous, tel qu'il est proposé, il n'est pas la bonne solution et cause de sérieux problèmes et pas uniquement au niveau de la sécurité en tant que telle, de la propreté, mais également au niveau de la réglementation, puisqu'il s'agit de deux règlements, le règlement de par cet de police. Le parc Marie-Josée propose une réglementation très stricte, avec une clôture bien déterminée, par contre, le parc Albert, il est ouvert totalement et les gestionnaires ont décidé de ce réaménagement malheureusement sans concertation préalable des artisans de la commune et nous le regrettons. Mais je vous rassure, les plaintes qui ont été formulées, j'en ai encore parlé très récemment avec la ministre, madame Fremault, pas plus tard que samedi, elle est consciente et je lui ai proposé effectivement pour pouvoir anticiper sur la question, de se mettre autour de la table et de pouvoir apporter les solutions rapides, à savoir clôtures, éventuellement.

Lors de l'inauguration, je vous l'ai dit, la ministre était là et a pris note de ce genre de choses et aujourd'hui, nous avons envie de proposer et j'en parlerai demain au collègue, comme un point important, de suggérer les solutions qui s'imposent, à savoir délimitation, réserver une zone de chiens délimitée précisément, révision des deux règlements pour voir la concordance entre les deux pour avoir une signalisation qui est présente au parc Marie-Josée, mais absente totalement au niveau du parc Albert. Et donc, nous prenons avec beaucoup d'intérêt et de sérieux cette problématique et croyez-moi, nous ne manquerons pas d'en référer à la ministre, le cas échéant.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Merci pour vos explications et je pense effectivement que des choses qui ont l'air futiles peuvent être importantes pour le quotidien des personnes.

**Mme la Présidente :**

Ce n'est absolument pas futile pour le quartier, je vous rejoins mille fois. Malheureusement, ce n'est pas le seul cas où quelque part, nous ne sommes pas en phase avec certains choix faits par d'autres et nous devons les retravailler.

**43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Majoros, conseiller communal ECOLO-SAMEN, relative au cadeau fait par le collège au RWDM après les élections communales. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mijnheer Majoros, gemeenteraadslid ECOLO-SAMEN, betreffende het geschenk van het college aan de RWDM na de gemeenteraadsverkiezingen. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Notre club de foot, le RWDM occupe depuis maintenant près de 4 ans notre stade communal Edmond Machtens. Et c'est fort bien. Fort bien parce que le sport relie les citoyens au-delà de leurs différences et de leurs genres, la RWDM Girls Academy en témoigne. Fort bien parce que plusieurs centaines de jeunes peuvent s'y former et devenir les Raymond Goethals, Romelu Lukaku, Marouane Fellaini, Tessa Wullaert... de demain. Fort bien pour l'image de notre commune aussi.

Je vais vous épargner les dizaines d'heures que nous aurons passé ici en Conseil à parler de cette saga de relance heureuse du RWDM. Pour celles et ceux qui n'aurait pas suivi: la convention qui unit Molenbeek et son club est fort claire. La Commune met gratuitement son stade à disposition du club. Elle ne paie que les charges de ce qu'ils consomment effectivement: électricité, eau, gaz. Le club perçoit lui-même les subsides pour l'école des jeunes, les frais d'inscriptions de plusieurs centaines d'euros par enfant, les recettes de sponsoring, les business seats, les recettes d'événements ou de réceptions privées dans les tribunes, les recettes de publicité le long du terrain, les abonnements, les entrées, les concessions aux vendeurs de boissons et de nourriture.

Cet accord de 2017 qui donne l'exclusivité du stade au club aux 4 lettres magiques est donc équilibré. Il dépasse tous les clivages politiques et a été voté à l'unanimité ou presque.

Entre-temps, la Commune a investi dans son stade: éclairage, remise aux normes des installations, chaudières... Rien qu'en 2017-2018, ce sont 238.000 € pris en charge sur fonds propres.

Aujourd'hui, nous apprenons que le nouveau Collège rompt cet équilibre prévu dans la convention. En effet, lors de sa séance du 28 février 2019, le nouveau collège a décidé de faire une croix sur une dette de près de 90.000 €. 87.263,14 € que le club s'était engagé contractuellement, à travers le paiement de ses propres charges d'eau, d'électricité, de gaz, à payer. Que le club ait signé ou non les documents de transferts de compteurs prévus dans la convention, d'ailleurs n'y change rien.

Mon groupe a été particulièrement étonné de ce cadeau au club.

Ceci dit, comme nous étions au tour de la table du Collège en août-septembre 2018, juste après l'annonce des candidatures aux élections communales, nous nous souvenons qu'un parti présent alors, comme présent aujourd'hui, avait proposé un tel cadeau. Comme il n'y avait aucune raison - si ce n'est éventuellement une récompense pour service rendu - comme cela n'allait en rien diminuer les cotisations des jeunes ou le prix des abonnements pour les plus précaires, comme les charges ne sont jamais gratuites pour les associations pas plus que pour les locataires des logements sociaux par exemple, nous nous étions opposés. Entre-temps, Ecolo et le CDH ont été remplacés par le PS au collège. Voilà l'élément nouveau qui permet cette mauvaise gouvernance que vous mettez en place aujourd'hui.

Madame la bourgmestre, mesdames et messieurs les membres du collège, pourriez-vous nous dire précisément quel nouvel élément - non clientéliste, s'entend - justifierait ce cadeau supplémentaire et non réglementaire de plus de 87.000 € au club ?

Pourriez-vous également, pour qui n'aurait vraiment pas suivi, nous rappeler le nom du sympathique président du RWDM ?

Merci pour votre réponse.

**Mme la Présidente :**

C'est monsieur Van Damme qui est en charge des propriétés communales qui va vous répondre.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, je vais répondre au nom de mon collègue qui est en charges des finances puisque c'est un point qui concerne aussi les finances, monsieur Majoros, je suis vraiment étonné de votre aptitude à interpellé sur des dossiers que vous avez gérés et mal gérés pendant des années, en vous transformant en quelques mois en chevalier blanc qui trouve que les choses vont mal, tandis que pendant 6 ans, il a eu l'occasion de régler des problèmes et il en a créés.

Je vais ici vous exposer les faits, la convention sur laquelle le RWDM peut occuper le stade Machtens date de 2017. Vous l'avez négociée et c'est votre département qui gère cela. Cette convention n'a jamais été exécutée, d'ailleurs je souligne qu'il s'agit d'une occupation à titre gratuit. Ce n'est pas la seule entité qui occupe gratuitement des locaux de la Commune et ici, ce ne sont pas des locaux, mais une grande infrastructure. Il s'agit concrètement d'un contrat qui a été conclu, mais qui n'a pas été exécuté dans le sens où la reprise des compteurs pendant un an et demi n'a jamais eu lieu. Donc vous, en tant qu'échevin des Propriétés communales, vous n'avez jamais garanti, dans ce dossier non plus, la reprise des compteurs, comme c'était prévu dans la convention et comme c'était prévu dans la convention et comme c'était prévu depuis un an et demi avant que je n'arrive. Alors ici, vous m'interpellez en me disant que ça ne va pas, qu'il y a des dettes etc. Donc, je suis assez étonné que vous veniez nous faire la leçon, tandis que c'est vous qui n'avez pas fait votre boulot pendant un an et demi.

Alors, la première chose que nous avons faite, c'est de régler ces choses-là et donc, nous avons fait en sorte que le RWDM reprenne les compteurs à sa charge, ils l'ont fait entre-temps depuis un mois, et maintenant, comme pour tout locataire, sauf apparemment quand c'était un ECOLO qui gère les Propriétés communales, le RWDM a repris les compteurs à sa charge, comme les asbl l'ont fait aussi depuis que je suis là.

Concernant la dette des 80.000 €, il faut savoir que le RWDM est un club qui est en phase de passer au niveau professionnel. Si tout va bien, on l'espère, on croise les doigts, le RWDM va pouvoir aller en ancienne D2, la division 1B. Pour y arriver, il faut qu'ils répondent à un certain nombre de critères. Un de ces critères, c'est qu'il n'y a pas de dettes envers des tiers. C'est vrai que nous avons été devant un problème très précaire, quand on a décidé ceci au collège. On avait deux options, de dire qu'on ne donne pas cette possibilité au RWDM d'introduire sa demande pour monter en D2, et donc on bloquait de facto la possibilité pour notre club de monter en D2, parce que leur dossier ne serait pas en ordre.

La deuxième option, c'est que sur papier, on supprimait la dette du RWDM envers la Commune pour les arriérés qu'ils n'ont jamais payé parce que vous n'avez jamais fait la reprise des compteurs. Nous avons opté pour la deuxième chose, mais ce n'est pas un chèque en blanc, bien que formellement, la dette ait été annulée, nous l'avons mise en contrepartie de tous les investissements que le RWDM a fait depuis un an et demi dans les infrastructures du stade, que la Commune aurait dû prendre en charge, mais que sous votre autorité, elle n'a pas fait. Je ne vais pas vous étaler le détail de toutes les factures, mais il s'agit de bien plus que les 80.000 € dont on parle ici.

Et donc, je crois que malgré la mauvaise gestion du passé, malgré votre mauvaise gestion dans le passé, je crois que financièrement, la Commune s'en sort fort bien dans ce deal, même si j'aurais préféré que ce soit de façon plus transparente que celle qu'on a dû faire ici au collège, pour permettre et pour ne pas hypothéquer le futur sportif de notre club.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Donc je note qu'en fait, il n'y a aucun nouvel élément, sauf l'arrivée sur une liste électorale du président du club. Tous les contrats qui ont été signés et qui sont passés en conseil communal prévoyaient qu'il y ait reprise des compteurs ou pas, qu'il y ait mauvaise foi dans l'exécution par l'occupant, c'est-à-dire le club, ou pas, il était prévu que ce soit l'occupant qui paye ces charges, comme n'importe quel utilisateur de n'importe quelle infrastructure communale à Molenbeek. Et donc, vous avez décidé de rompre cet équilibre pour faire un cadeau, sans aucune nouveauté, et sous des prétexte fallacieux avec encore une explication différente que vous nous donnez aujourd'hui que celle que vous avez notée dans votre propre décision de collège, ce qui la rend d'ailleurs parfaitement attaquable. En l'occurrence, la Commune a investi 238.000 € en 2017-2018, en l'occurrence, il y a un certain nombre d'investissements que le club pouvait faire, mais il n'a jamais été dit que ce serait en déduction de charges qu'il avait à payer, et donc vous, vous avez fait le choix ensemble, PS et MR, de faire un cadeau à quelqu'un qui figurait sur une liste électorale, et c'est le seul élément nouveau qu'il y a dans ce dossier. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Juste une dernière remarque, le fait que la Commune ait investi de l'argent dans le passé, ne la décharge en rien de sa responsabilité en tant que propriétaire du site. La responsabilité du propriétaire du site, c'est de faire les gros travaux. Quand vous êtes bailleur, vous savez tous que c'est le propriétaire qui doit faire les gros investissements. La réalité aujourd'hui, c'est que le RWDM a fait dans les infrastructures de la Commune, dans le

stade, a fait des investissements considérables, même énormes, qui normalement devaient être à charge de la Commune, et la Commune ne l'a pas fait. Et donc, nous sommes en train de voir le détail de ceci, mais il est très clair que les investissements consentis et faits par le club pour faire en sorte que ce club puisse fonctionner, dépasse nettement les charges qui étaient dues, en vertu de la convention qui n'était pas exécutée par vous.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Vous pouvez encore trouver d'autres arguments pour essayer d'enfumer les faits qui sont quand-même explicites, 87.000 € de cadeau pour un club, alors que ce n'était pas prévu et que c'est parce qu'il y a une nouveauté électorale dans votre chef et que la promesse qui a été donnée à l'époque par ceux qui en ont bénéficiée, est tenue aujourd'hui. En fait vous collectivisez les dettes d'un club, nous souhaitons que ce club se développe, mais ça n'a rien à voir avec ce que nous avons convenu collectivement, c'est une politique de fait accompli devant laquelle vous nous mettez. Vous constaterez, et c'est dans votre décision de collège, que toutes les démarches ont été entreprises pour la reprise des compteurs, et de toute manière, ça ne change encore une fois rien au fait que c'était au club à le payer, nous avons eu les confirmations juridiques à l'époque de notre service juridique qui nous l'indiquait, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas reprise des compteurs qu'il n'y a pas paiement. Vous décidez de faire un cadeau de 87.000 € indus et en fait, ça s'appelle du clientélisme.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Majoros.

**39. Secrétariat communal - Motion déposée par monsieur Ouassari, conseiller communal CDH-CD&V+ - Gratuité de la garderie scolaire "1 enfant = 1 enfant". (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door mijnheer Ouassari, gemeenteraadslid CDH-CD&V+ - Gratis schoolopvang"1 kind = 1 kind". (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Merci madame la Présidente, avant de commencer la motion, je tenais simplement à vous expliquer madame, que si je me suis levé plusieurs fois, c'est parce que je ne me sens pas très bien, c'est pour éviter, excusez-moi l'expression, de dégueuler en public.

**Mme la Présidente :**

Mais monsieur Ouassari, je proposais qu'on reporte, il n'y a aucun problème !

**M. Ouassari :**

Non mais je sais, en tant que médecin, vous faites preuve d'empathie...



**Mme la Présidente :**

Et je veux bien vous soigner si vous le demandez, il n'y a aucun problème.

**M. Ouassari :**

Non, nous avons encore deux autres médecins au conseil, je vous remercie, c'était simplement pour répondre à votre remarque.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, arrêtez ! Monsieur El Khannouss, il y a vraiment un soucis, le perturbateur de cette séance, c'est sans cesse vous ! Alors monsieur Ouassari, je vous en prie.

Au vu de la décision prise lors du dernier conseil communal du 20 février, relative à la gratuité de la garderie sur le temps de midi, nous proposons la motion suivante :

Attendu la décision du conseil de supprimer le paiement de la garderie sur le temps de midi pour les enfants fréquentant les écoles communales.

Attendu la nécessité de ne pas créer de discrimination entre enfants fréquentant les écoles se trouvant sur le territoire de la Commune de Molenbeek Saint Jean, selon le principe "un enfant égal à un enfant"

Attendu les dispositions du décret du 7 juin 2001 et notamment son article 3 qui stipule que " Les communes qui accordent des avantages sociaux au bénéfice des élèves fréquentant les écoles qu'elles organisent accordent dans des conditions similaires les mêmes avantages au bénéfice des élèves fréquentant des écoles de même catégorie situées dans la même commune et relevant de l'enseignement libre subventionné par la Communauté française"

Attendu que la gratuité de la garderie est bien un avantage social et qu'elle doit être étendue à l'ensemble des élèves des écoles situées sur le territoire de la commune.

Attendu que si ce n'est pas le cas la commune sera condamnée par les cours et tribunaux du pays, à rétablir une équité entre élèves.

Attendu qu'il convient d'éviter de gaspiller inutilement l'argent du contribuable en frais d'avocats et de procédures.

Décide :

Article 1: De garantir à partir du 1er mars 2019, la gratuité de la garderie sur le temps de midi pour l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles se trouvant sur le territoire de la commune de Molenbeek Saint Jean.

Article 2: De contacter avant la fin du mois de mars l'ensemble des directions des autres pouvoirs organisateurs pour leur demander de ne pas facturer à partir du 1er mars 2019, le prix de la garderie de midi aux parents et facturer ces montants à la commune.

Article 3: Que la commune prenne en charge l'ensemble de ces frais en payant aux écoles les montants correspondant.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

C'est quoi votre problème madame ?

**Mme la Présidente :**

Non, je n'ai pas de soucis, c'est parce que tout à l'heure vous interveniez après madame Goris, maintenant, vous intervenez après monsieur Ouassari, mais je n'ai aucun soucis, allez-y !

**M. El Khannouss :**

Je voudrais, si vous le permettez... Mais madame, vous allez arrêter de faire la maîtresse d'école, vous êtes insupportable, hein ! Vous vous rendez compte.

**M. la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, je viens de vous donner la parole, si vous pouviez éviter...

**M. El Khannouss :**

Non, mais si vous pouviez éviter de faire des remarques. Je voudrais d'abord saluer le travail qui a été effectué par mon collègue, Hassan Ouassari, et qui nous rappelle effectivement tout simplement une situation qui perdure depuis de très longues années. Sous la précédente législature avant 2012, nous avons effectivement décidé de rendre les garderies payantes déjà à l'époque, parce qu'il y avait une procédure judiciaire qui était initiée par les directions d'école du réseau libre. Parce que j'ai beaucoup apprécié et je remercie Hassan Ouassari, que dans le début de sa motion, il dise qu'un enfant égale un enfant. Légalement, nous ne pouvons pas discriminer. Nous plaidions dès le début de la législature pour la gratuité totale de la garderie, étant donné l'amélioration des finances de la Commune, nous avons pu constater que vous en avez décidé autrement, d'offrir la gratuité de la garderie pendant l'heure de midi, c'est une très bonne chose évidemment, pour commencer et donc nous, nous souhaiterions pouvoir l'étendre à l'ensemble des écoles de tous les réseaux qui se trouvent sur notre territoire, en sachant que la situation financière s'est encore améliorée, parce que j'ai pu constater dans le budget que la dotation générale aux communes nous a été augmentée de l'ordre de 3.000.000 €, ce qui est une très bonne chose. C'est avec force que je soutiens cette motion, et j'invite d'ailleurs l'ensemble des conseillers communaux de la majorité et de l'opposition, qui estiment qu'un enfant égale un enfant à Molenbeek, doivent soutenir cette motion, bien évidemment.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

La motion va dans le sens de l'égalité entre les enfants, et comme c'est le cas dans de nombreuses communes, et dans le cadre du pacte scolaire, il nous semble logique que cette fonction d'accueil soit égalitaire également. Nous pensons que c'est une question de bon sens et nous la soutiendrons.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

J'ai bien lu et j'ai bien écouté monsieur Ouassari qui a pris la peine de présenter une motion, mais j'aurais voulu entendre la position du collègue avant de réagir, mais néanmoins j'ai été interpellé par les propos du chef de groupe de monsieur Ouassari, puis que, si je vous comprend bien, on est tous d'accord sur le fait qu'un enfant égale un enfant, mais donc vous, pendant 6 ans, vous avez considéré que comme il fallait l'égalité, vous avez rendu les garderies payantes pour les élèves qui allaient dans le réseau officiel communal. C'est un peu curieux comme raisonnement et je tenais à le dire car je trouve que c'est un peu gonflé de venir avec ce genre de demandes aujourd'hui, alors que c'est à vous en partie qu'on doit les garderies payantes.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Nous ne pouvons que soutenir la proposition, parce qu'évidemment, pour toutes les familles, c'est quelque chose qui coûte et donc on devrait avoir les possibilités pour toutes les familles de n'importe quelle école qu'ils choisissent. J'avis compris lors de la présentation du point quand on a voté cela, pour les écoles molenbeekoises, vous aviez dit que vous aviez le budget pour. Donc, s'il y a le budget pour et si on peut créer une égalité, évidemment que nous sommes pour.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, je suis désolée, je ne peux pas vous recéder la parole. Bon, allez-y...

**M. El Khannouss :**

Le chef de groupe du CDH, c'est moi, il n'y en a pas d'autres, donc j'ai le droit de parole pour fait personnel. Vous avez une capacité extraordinaire pour travestir l'histoire, je rappelle que pour deux raisons, nous avons décidé, sous l'ancienne majorité, de rendre la garderie payante, monsieur le chef de groupe du Parti Socialiste qui aurait dû être échevin et qui ne l'a pas pu, c'est simplement pour vous dire que deux raisons, 150.000.000 € de dettes qu'a accumulées la Commune à cause d'une gestion calamiteuse de la part de l'ancienne législature, et entre-autres de la part de l'échevin du Personnel sous la précédente législature et aussi ce risque qu'il y avait de la part de plusieurs directions d'école qui avaient lancé des procédures judiciaires contre la Commune, à cause de cette question d'égalité de traitement par rapport aux réseaux. Je voulais rétablir la vérité, ça ne sert à rien de faire du frotte-ballisme pour essayer de se valoriser en déformant la réalité, restons corrects s'il-vous-plaît, et soyons honnêtes vis-à-vis des collègues et du public.

**Mme la Présidente :**

Alors, monsieur Ikazban, est-ce que vous voulez répondre pour fait personnel et s'il-vous-plaît, évitez de citer un ancien échevin qui est ici autour de la table et qui pourrait continuer le débat.

**M. Ikazban :**

Je vous rassure, je ne vais pas du tout répondre à l'ancien échevin qui aime dire sa vérité, mais par contre, je m'adresse à vous, madame la Présidente, je vous demande simplement de faire respecter un peu le règlement, je pense que j'ai détecté au moins trois insultes à mon égard dans la réplique, et précédemment, à l'égard de certains de mes collègues et de certains échevins quand ils ont répondu, donc j'aimerais bien qu'on fasse appliquer le règlement, vous l'avez très bien fait jusqu'à présent, avec le temps de parole, qu'on le fasse également avec certains propos insultants, qui frisent la honte de cette assemblée.

**Mme la Présidente :**

Je pense que j'ai déjà fait un certain nombre de rappels à l'ordre, mais c'est vrai que peut-être, en se repenchant sur ce règlement, on pourrait l'améliorer.

Je vais répondre, puisque c'est moi qui ait l'enseignement en charge, monsieur Ouassari, vous avez tout-à-fait raison, monsieur De Block, vous avez tout-à-fait raison.

Monsieur El Khannouss je réponds, alors s'il-vous-plaît, vous me laissez parler. Taisez-vous, je parle, merci !

**M. El Khannouss :**

Vous êtes asexuée politiquement en tant que présidente.

**Mme la Présidente :**

Tout-à-fait ! Vous voulez aller réécouter les bandes pour savoir combien de fois j'ai parlé à monsieur Ikazban et j'ai fait un rappel à l'ordre de ce côté-là?

Monsieur El Khannouss, je crois qu'on va revoir le règlement d'ordre intérieur et je crois que vos collègues vont probablement faire des propositions très intéressantes à ce sujet.

Je reprends ma réponse, car je crois que nous sommes là pour débattre des points et pas pour s'envoyer des anathèmes. Monsieur Ouassari et monsieur De Block, vous avez raisons. Je commence par monsieur De Block, nous avons prévu ce financement et il est déblocable. Je vais chez monsieur Ouassari, monsieur Ouassari, dans votre motion, les attendus sont parfaitement corrects. Là où il y a un petit bémol, et franchement monsieur Ouassari, vous qui êtes préfet d'une école d'un autre réseau que le nôtre sur notre territoire, j'aurais attendu que vous sachiez cela, la situation, en termes de financement des heures scolaires et même des heures de garderie, n'est pas aussi simple que ce qui est décrit ici. Il faut se pencher un instant sur l'histoire de notre pays, sur la construction évolutive extrêmement créative qui a prévalu quant au financement des écoles et qui nous donne aujourd'hui un financement des écoles très complexe. Ce que je veux dire, c'est qu'on a effectivement un pacte scolaire à la base des choix qui sont faits et qui sont rendus possibles entre notre enseignement 100 % subsidié et notre enseignement libre, au sens large, que les constructions qui en ont découlé au cours du temps, font qu'à un certain moment, pour

certain types de frais, les écoles du libre ne souhaitent pas rentrer dans ce type de fonctionnement. On ne peut pas les y obliger et donc, en réalité, on ne peut pas les obliger à prendre de l'argent et à mettre en œuvre cette mesure. Il est arrivé, au moins dans une autre commune que je connais, qu'ils ne soient pas intéressés à mettre en œuvre cette mesure de la garderie gratuite à midi. Aussi, je propose aux conseillers la formule suivante, qui va réconcilier, non seulement la raison de monsieur De Block, mais aussi celle de monsieur Ouassari, mais aussi la complexité de la situation que nous vivons au niveau de la construction du financement de notre enseignement, en remplaçant votre dispositif, par une proposition que je vais vous faire, qui va permettre de faire un geste vers ces écoles, mais de néanmoins attendre leurs choix et leurs réponses par rapport à cette proposition, plutôt que de déjà aller leur imposer une garderie gratuite dont on n'est pas sûr qu'ils veulent, puisque je le répète, dans une autre commune, ils n'ont pas souhaité entrer dans ce dispositif.

Aussi, je propose que nous remplacions votre dispositif par un seul article qui ressemble à votre article deux, mais qui diffère un peu. Nous déciderions donc de contacter avant la fin du mois de mars l'ensemble des écoles des autres pouvoirs organisateurs sur le territoire pour les rencontrer afin de déterminer leurs attentes en ce qui concerne la prise en compte de la nouvelle mesure de garderie gratuite à midi dans les écoles communales.

Je vous soumetts ma proposition et j'attends la réponse de monsieur Ouassari et les autres, selon notre règlement d'ordre intérieur, sur ce point-là, il est bien fait, devons attendre une prochaine séance pour se reprononcer sur le sujet. Monsieur Ouassari, que pensez-vous de ma proposition ?

**M. Ouassari :**

C'est très intéressant. Mais pourquoi est-ce qu'on ne rajouterait pas simplement les écoles qui le désirent ?

**Mme la Présidente :**

Donc, on irait dans le sens de ma proposition qui est simplement un tout petit peu plus complète, en ce sens qu'on définit déjà qu'on va les rencontrer. Donc, c'est un peu plus fort que ce que vous proposez.

Madame Goris, je rappelle le règlement, vous n'avez plus droit à la parole. Monsieur Ouassari, allez-y.

**M. Ouassari :**

Je reprends l'article 2, de contacter avant la fin du mois de mars l'ensemble des autres pouvoirs organisateurs, pour leur demander de ne pas facturer, s'ils le désirent...

**Mme la Présidente :**

Je vous le dis, la situation est plus complexe, je vais soumettre au vote ma proposition, et dans le cas où elle ne serait pas choisie, nous voterions sur votre motion de base.

**M. Ouassari :**

Attendez, est-ce que je peux rajouter, au troisième article, à la fin, que la Commune prenne en charge l'ensemble des frais, en payant aux écoles qui le désirent, les montants correspondants.

**Mme la Présidente :**

Mais je vous explique, monsieur Ouassari, vous pourrez revenir plus tard avec ça si vous le souhaitez, qu'il faut d'abord les entendre, c'est la première étape, et l'engagement qui serait pris ce soir, c'est de réaliser rapidement, avec une échéance, cette étape. Sincèrement, c'est ma dernière proposition, le reste nous engage trop avant et n'est pas utile, est de nature à compliquer les choses, voire de les rendre impossibles demain. Donc la proposition c'est, votons d'abord sur mon amendement qui remplace votre dispositif, qui respecte l'esprit de votre motion, qui nous permet d'avancer de manière constructive.

Monsieur El Khannouss demande une interruption de séance de deux minutes, je l'accorde.

*La séance est interrompue deux minutes.  
De zitting wordt voor twee minuten geschorst.*

**Mme la Présidente :**

Je rouvre la séance.

Monsieur Ouassari, que pensez-vous de ma proposition?

**M. Ouassari :**

Je demande qu'on vote la motion telle qu'elle est.

**Mme la Présidente :**

Si vous voulez changer le règlement, je suis la première partante pour qu'on restreigne le temps pour qu'on ne soit pas avec des séances qui durent deux soirs de suite, chaque fois, avec en plus des insultes. Donc moi, j'ai plusieurs propositions de modification du règlement. Mais en attendant, on applique le règlement actuel et c'est l'article 19 très précisément.

On vote d'abord sur l'amendement et puis sur le texte complet. Dans le cas où l'amendement serait rejeté, on voterait sur le texte tel qu'il est aujourd'hui. Dans le cas où l'amendement serait accepté, on voterait sur le texte tel que modifié.

Je rappelle l'amendement que je propose, il consiste à remplacer le dispositif par les phrases suivantes : de contacter avant la fin du mois l'ensemble des autres pouvoirs organisateurs présents sur le territoire afin de déterminer leurs attentes en ce qui concerne la nouvelle mesure prise de garderie gratuite à midi dans les écoles communales.

On passe aux votes.

*L'amendement déposé par madame la bourgmestre est adopté par 27 votes positifs, 10 votes négatifs et 2 abstentions.  
Het amendement neergelegd door mevrouw de burgemeester wordt aangenomen door 27 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen en 2 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

Voilà, il y a 27 oui, 10 non et 2 abstentions.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Comme vous l'avez rappelé, je suis préfet à Serge Creuz, comme vous allez prendre contact avec tous les pouvoirs organisateurs, dont Serge Creuz, je m'abstiens.

**Mme la Présidente :**

Merci pour votre justification.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Nous, on aime bien les textes qui disent un peu ce qu'on veut dans une motion, et là, on nous dit simplement qu'on recevrait des gens pour les entendre, il faut dire dans quelle direction on veut aller, sinon c'est creux et ça n'a pas d'intérêt.

**Mme la Présidente :**

Maintenant, on passe au vote sur l'ensemble de la motion, telle qu'amendée.

*Le Conseil approuve le point.*

*40 votants : 28 votes positifs, 3 votes négatifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*40 stemmers : 28 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen, 9 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

La motion amendée est adoptée par 28 oui, 3 non et 9 abstentions.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente, comme vous avez pu le rappeler, nous nous sommes à plusieurs abstenus, parce que vous avez vidé cette motion de son contenu en mettant dedans finalement une formule qui ne vous engage à rien, alors que nous souhaitons que dans notre commune tous les enfants soient traités sur le même pied d'égalité. Personne évidemment ne renie le fait que la situation est très complexe, mais la législation est très claire, un avantage social pousse l'autorité communale à traiter tous les enfants sur le même pied d'égalité, quel que soit le réseau dans lequel ils sont scolarisés, et ici, votre amendement fait que vous allez envoyer tout simplement ce texte aux calendes grecques et nous, nous souhaitons, et d'ailleurs, nous allons dès les prochains jours contacter les directions d'école pour leur faire part de notre démarche, et les inviter à entamer de leur côté, une série de démarches pour exiger que les enfants soient traités sur le même pied d'égalité, merci.

**Mme la Présidente :**

Puis-je vous demander de respecter le cadre d'une justification d'abstention et de ne pas relancer le débat ?

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

La motion avait comme but de marquer l'accord de la Commune d'être prêt à payer les montants correspondants que les parents payent actuellement. A aucun moment, cette motion ne reprend ce simple fait. Ce qu'on a décidé, c'est une réunion où les autres pourront dire leurs attentes suite à la gratuité dans les écoles communales.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

**M. Majoros :**

Avec une expression si alambiquée dans cette motion, je doute même que les directions d'écoles libres sur notre territoire répondent à une invitation. Les intentions étant si peu claires, je pense qu'elles vont avoir l'impression qu'on va leur faire perdre leur temps .

**Mme la Présidente :**

Au moins, on fait revenir un peu d'alambic à Molenbeek.

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Je regrette qu'on rate l'occasion d'envoyer un signal fort aux familles plus précarisées qui ont choisi de mettre leurs enfants dans un autre réseau que le réseau communal.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup madame Goris, c'est extrêmement clair.

Je pense que nous avons terminé l'ordre du jour classique et donc nous allons passer au huis clos. Chères citoyennes, chers citoyens présents, on va vous demander de quitter la salle parce que nous allons discuter des membres du personnel de la Commune et donc ce sont des points à caractère individuel qui sont réservés à la confidentialité des conseillers. Vous devez sortir et nous laisser débattre de manière confidentielle parce que ce sont des points qui concernent des personnes qui sont abordés. Merci d'avoir été si attentifs à nos débats tout au long de la soirée.